



Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales. 2018, Université Paris-Sorbonne. hceres-02028288

HAL Id: hceres-02028288

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028288>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Art, lettres, langues,
sciences humaines et sociales

Sorbonne Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Françoise Knopper, Anne Vial
Logeay, co-présidentes

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

L'ensemble des formations offertes par l'Université Paris-Sorbonne couvre le champ des humanités. Ces formations sont réparties dans 20 unités de formation et de recherche (UFR). Leurs périmètres scientifiques sont constitués de deux domaines : Arts, lettres, langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS). Ils intègrent les disciplines suivantes : histoire de l'art et archéologie ; géographie ; histoire ; information et communication (Info-com) ; Langues anglo-saxonnes, germaniques et d'Europe du nord, romanes, sémitiques, slaves ; langues étrangères appliquées ; Lettres et littérature ; musique et musicologie ; philosophie ; sciences du langage et applications ; sociologie. Ils englobent 10 licences, 3 licences professionnelles, 14 masters dont 4 *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). L'Université propose une lecture de son offre de formation en 2 champs ; un champ ALL-SHS, objet du présent rapport, et un autre spécifique aux masters MEEF.

Les licences généralistes se répartissent de la façon suivante :

- en ALL : *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), avec 13 parcours, *Lettres*, avec 4 parcours ;
- en SHS : *Information et communication* (Info-Com), avec 5 parcours ; *Sociologie* ; *Géographie et aménagement du territoire*, avec 3 parcours ; *Histoire de l'art et archéologie*, avec 2 parcours ouverts en troisième année de licence ; *Histoire*, avec 4 parcours ; *Musicologie*, avec 3 parcours ; *Philosophie*, avec 3 parcours.

Une offre de doubles licences a été développée depuis 2010 tant en interne qu'avec d'autres établissements : *Lettres-Info*, *Lettres classiques-Sciences sociales*, *Lettres-Sciences sociales*, *Lettres modernes/Lema* (Lettres, édition, médias, audiovisuel) – *Langues*, *Histoire-Sciences sociales*, *Histoire-Droit*, *Histoire de l'art archéologie-Droit*, *Sciences-Allemand*, *Sciences-Linguistique*, *Sciences-Histoire*.

Les licences professionnelles (LP) sont au nombre de 3 : en ALL, mention *Collaborateur des activités internationales* (CAI) ; mention *Métiers du commerce international* parcours *Métiers du textile habillement, de l'organisation et de la distribution internationales* (MOD) ; en SHS, mention *Aménagement du territoire et urbanisme* (ATU), spécialité *Urbanisme, environnement et géomatique*.

En master, les formations du champ sont au nombre de 10 : *Info-Com* (7 spécialités, dont 6 à finalité professionnelle) ; *LEA* (4 spécialités dont 2 seulement sont ouvertes) ; *LLCE* (9 spécialités, parfois subdivisées en parcours) ; *Lettres* (12 spécialités, présentées comme – autant que le rapport permette de le distinguer – 10 à finalité recherche et 2 à finalité professionnelle) ; *Sociologie* (2 spécialités) ; *Archéologie et histoire de l'art* (6 spécialités, dont 4 à finalité professionnelle, l'une d'entre elles étant délocalisée à Abu Dhabi), *Musique et musicologie* (7 spécialités, dont 5 à finalité professionnelle), *Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges* – GAELE (5 spécialités), *Philosophie* (7 spécialités, dont 2 à finalité professionnelle) et *Histoire* (12 spécialités).

Sur le plan professionnel, le périmètre est prioritairement celui de l'enseignement, du journalisme, des métiers de l'édition, de l'aménagement du territoire, du patrimoine, de la culture. Chaque licence professionnelle recouvre un périmètre spécifique : cadres intermédiaires pour les entreprises dont les activités sont internationales (LP CAI), commerce international et le secteur textile habillement (LP MOD) ; techniciens géomètres (LP ATU).

Les enseignements sont dispensés sur plusieurs sites : Centre universitaire de Clignancourt, Centre Malesherbes, Maison de la recherche rue Serpente, Instituts (Institut d'art et archéologie, Institut de géographie), ou encore à l'école interne du CELSA (Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication) qui se trouve à Neuilly sur Seine pour le master *Info-com*, voire hors Université Paris-Sorbonne, comme dans le cas des double licences qui associent d'autres universités parisiennes. En licence professionnelle, l'enseignement est dispensé dans des établissements secondaires parisiens.

AVIS GLOBAL

À la date du 1^{er} janvier 2018, la fusion des Universités Paris-Sorbonne et Pierre et Marie Curie donne naissance à une nouvelle entité, Sorbonne Université. Par ailleurs, Sorbonne Université participe depuis 2010 d'un regroupement d'établissements, Sorbonne-Universités, en région Ile de France, dans lequel se trouvent l'Université de technologie de Compiègne (UTC), l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD), des organismes de recherche (Muséum national d'histoire naturelle, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de recherche en informatique et automatique - INRIA, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM), ainsi que 11 établissements associés. Dans cette configuration, l'Université Paris-Sorbonne entend prendre toute sa place, en tant que seul établissement couvrant l'ensemble des humanités. Le champ *ALL-SHS* se donne ainsi pour ambition et pour mission de « préserver et développer la formation dans le domaine des lettres et des sciences sociales et humaines ». D'après le dossier d'auto-évaluation, ce champ devrait s'intituler à l'avenir « Faculté des lettres » : si d'aucuns pourront se réjouir de cette volonté de revenir à une appellation qui a ses lettres de noblesse, on peut néanmoins s'interroger sur son adéquation avec la réalité de l'ensemble des disciplines ALL/SHS couvertes par l'offre de formation. Dans le prolongement, on s'interroge sur le découpage entre champs, d'un côté un champ très étendu *ALL-SHS*, de l'autre, un champ bien plus restreint *MEEF*, avec lequel n'apparaissent guère de recoupements alors que les disciplines et les visées professionnalisantes ne sont pas disjointes.

La taille de l'Université Paris-Sorbonne constitue à elle seule une garantie d'offre multiple, susceptible de séduire un public exigeant ; cette offre se voit en outre renforcée par les partenariats qui ont été développés. La densité de l'offre de formation, à Paris et en région Ile de France, est en effet souvent mise en avant pour montrer l'éventuelle difficulté à inscrire une offre originale dans un bassin géographique saturé et face au risque de concurrence aigüe. Toutefois, cette même densité, couplée à la caractéristique pluri-centenaire de l'établissement constitue également un atout. L'Université Paris-Sorbonne bénéficie à ce titre d'un environnement très favorable : ainsi peut-elle s'appuyer non seulement sur sa réputation, mais aussi sur les nombreux partenariats noués au fil des ans avec les classes préparatoires et les acteurs de formations culturelles prestigieuses. Elle s'appuie notamment sur des partenariats avec de grandes Ecoles, telles que les Ecoles normales supérieures ENS-Ulm, ENS-Paris Saclay, Ecole nationale des Chartes, Ecole des hautes études commerciales de Paris (HEC), et avec des établissements culturels comme l'Institut Goethe ou l'Institut italien de Paris. De même, il existe des pratiques d'échanges interuniversitaires en ce qui concerne les enseignants et les enseignements (séminaires et colloques). À la lecture des dossiers fournis, les formations tirent parti de leur positionnement au cœur de cet environnement régional privilégié. La qualité universitaire des formations et les bonnes conditions matérielles d'enseignement offrent donc aux étudiants un cadre favorable.

Ces atouts permettent par ailleurs de procéder à des associations disciplinaires originales et attractives sous forme de doubles cursus, lesquels préservent, entre autres effets positifs, certaines formations dont la pertinence scientifique et académique est nationalement et internationalement avérée mais dont les effectifs sont relativement ténus. En outre, nombre de savoirs et de savoir-faire, y compris transversaux, sont cohérents avec les objectifs des formations, et un effort général a été mis sur la question de la professionnalisation.

Si la pertinence des enseignements proposés est indéniable, l'Université Paris-Sorbonne souhaite également innover, au regard du renouvellement des enjeux universitaires en contexte national et international. L'existence de formations délocalisées dans l'émirat d'Abu Dhabi, regroupées sous l'intitulé « Paris Sorbonne Université d'Abu Dhabi » (PSUAD), constitue à cet égard un cas emblématique et original : l'Université Paris-Sorbonne y dispose en effet d'un campus externalisé, où des étudiants de Paris, en fonction des parcours choisis, ont la possibilité d'effectuer un semestre d'études, rejoignant ainsi un campus international accueillant plus de 80 nationalités. Elle est également partie prenante de l'Institut franco-chinois de Renmin (Chine), dans le cadre d'un partenariat international formalisé entre les deux établissements.

Comme plusieurs déficits sont néanmoins décelables, en matière d'internationalisation, de professionnalisation et de pilotage, les remarques et recommandations qui vont suivre ne visent pas tant à pallier des faiblesses qu'à renforcer le caractère d'excellence auquel peut légitimement prétendre l'Université Paris-Sorbonne. En raison de la réputation de l'établissement, et étant donné ses qualités intrinsèques, il lui revient en effet d'assumer le rôle-phare qui lui est reconnu, à l'échelle nationale et internationale. L'enjeu, à terme, pourrait aussi être de rapprocher encore davantage la culture interne d'une université ancienne et prestigieuse des exigences qui s'imposent aujourd'hui à l'ensemble des universités françaises et que celles-ci ont déjà largement mises en œuvre. Le dialogue universitaire aurait à y gagner, la cohésion de la communauté universitaire à l'échelon national également, et aussi les étudiants, premiers bénéficiaires de formations de qualité.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Pour ce qui concerne la finalité des formations, l'Université affiche globalement sa volonté de doter les étudiants d'une formation solide, et les objectifs annoncés pour le champ sont inscrits explicitement dans une tradition d'enseignement universitaire de grande qualité. Concrètement, une telle volonté se traduit par l'ambition d'assumer la dimension disciplinaire de certains enseignements, tout en favorisant la pluridisciplinarité (parfois sous forme de diplômes bi-disciplinaires). Celle-ci est en effet perçue comme une adaptation nécessaire aux exigences du monde contemporain. Un véritable effort de renouvellement des formations a été engagé : il passe par une refonte partielle de l'offre globale et par la conclusion d'accords avec de nouveaux partenaires pour une mutualisation des ressources. Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement communiquées aux étudiants. Toutefois, à la lecture des dossiers, la réflexion sur la finalité des formations ou des doubles licences reste encore insuffisante, celles-ci donnant davantage l'impression d'une juxtaposition d'enseignements plutôt que d'une articulation en fonction d'objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels précis. Peut-être est-ce imputable à l'absence de renseignements suffisants à leur sujet ; en tout état de cause il paraît nécessaire de mener à son terme l'effort engagé. Il n'en reste pas moins que les finalités des formations sont plutôt bien signalées, les débouchés professionnels également, même s'ils restent en grande partie traditionnels : enseignement, recherche, métiers de la culture et du patrimoine, journalisme ; la spécialité de master *Métiers de l'entreprise* constituant une singularité.

Pour les licences généralistes, l'offre est abondante, sinon foisonnante. La plupart des formations visent plutôt la poursuite d'études, d'autres, quoique généralistes (*LEA*, *Info-Com*, *Musicologie*), ont des objectifs professionnels marqués, et ceci contribue à différencier les domaines de spécialisation. C'est pourquoi, quand les formations sont proches (*LEA* et *LLCER* par exemple), elles doivent rester attentives à se distinguer l'une de l'autre afin de garantir leur lisibilité et de justifier l'existence de ce qui pourrait passer pour des doublons. De manière générale, les objectifs, les savoirs et les savoir-faire recherchés sont clairement présentés. Une initiation à la recherche est en général assurée (elle n'est pas prévue en *LEA*), ce sur quoi les dossiers d'auto-évaluation insistent volontiers, même si globalement les licences pourraient bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur ce que doit être un positionnement recherche à leur niveau. Par ailleurs, certaines mentions (*Lettres*, *Sociologie*, *Géographie*) détaillent insuffisamment le contenu des enseignements.

En ce qui concerne les débouchés professionnels réels des diplômés, ceux de *LEA* sont incertains. Lorsque l'adossement à la recherche se fait dès le niveau licence, il y a une bonne adéquation entre la formation et les poursuites d'études en master, ou les professions auxquelles ces études conduisent. Ainsi les débouchés de la licence *LLCER* s'articulent-ils avec les écoles internes de l'Université Paris-Sorbonne (École supérieure du professorat et de l'éducation – ESPE – pour les concours de l'enseignement, CELSA), et à l'extérieur, avec les dispositifs de passerelles ou de voies parallèles d'admission vers les Instituts d'études politiques, les écoles d'interprétariat, de commerce, de journalisme. La question de la professionnalisation est traitée de manière inégale, et à titre d'illustration, des pratiques exemplaires existent en licence de *Musicologie* sous forme d'ateliers professionnels obligatoires.

Pour les licences professionnelles *MOD* et *ATU*, on retrouve une bonne adéquation entre le contenu de la formation et les objectifs professionnels recherchés. Il est regrettable toutefois que le recrutement ne soit guère diversifié pour les trois LP. Par ailleurs, le dossier de la LP *CAI* ne permet pas de bien saisir l'organisation pédagogique ; l'information sur la nature et le niveau hiérarchique des emplois obtenus est insuffisante et le taux élevé de poursuite d'études constaté est en contradiction avec les objectifs assignés aux LP. En revanche, la LP *ATU* remplit parfaitement son rôle : il s'agit d'une formation unique à l'échelle nationale, très attractive, parfaitement insérée dans le milieu des entreprises et en alternance, garantissant ainsi une excellente insertion professionnelle, au point que les effectifs ont été augmentés à hauteur de 20 étudiants (16 initialement) pour faire face à la forte demande. C'est une formation exemplaire et originale. L'environnement dont jouit l'Université Paris-Sorbonne s'avère évidemment bénéfique pour l'adossement à la recherche ; il a même pu poser problème dans le passé pour la LP *ATU* qui naguère présentait trop de poursuites d'études en master pour être véritablement « professionnelle » : cette orientation a, depuis, été rectifiée (même si une partie des enseignements reste dispensée en tronc commun avec la licence *Géographie*). Cette rectification pourrait ouvrir des perspectives aux deux autres LP, *MOD* et surtout *CAI*, confrontées à ce problème depuis au moins deux contrats d'établissement.

L'offre de masters traduit l'attention accrue qui a été portée ces dernières années à la professionnalisation. Les connaissances attendues et leur finalité sont en général clairement explicitées. Les objectifs professionnels sont nettement précisés dans le cadre de masters professionnalisants, en particulier pour la mention *Info-Com* et pour la spécialité *Conseil éditorial et gestion des connaissances* du master *Philosophie*. Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) correspondent aux attendus dans les différentes disciplines. A l'intérieur du champ, ces formations s'appuient sur des équipes de recherche bien identifiées, et les liens avec la recherche sont établis (laboratoires, école doctorale, partenariats avec différentes écoles et

établissements d'enseignement supérieur, partenariats avec des chercheurs d'autres centres de recherche). Le lien avec les équipes est parfois riche et dynamique. C'est en particulier le cas pour le master *Lettres* qui s'appuie sur cinq équipes d'accueil (EA), trois unités mixtes de recherche (UMR) et un laboratoire d'excellence (LABEX) ; le master *Info-Com* s'appuie sur un Groupe de recherches interdisciplinaires et la LP *MOD* sur deux équipes d'anglicistes. Le master *Histoire* s'appuie sur cinq centres de recherches, dont trois UMR, une EA, et deux LABEX ; le master *Histoire de l'art et archéologie* bénéficie de cinq équipes de recherche reconnues, de trois LABEX, d'une initiative d'excellence IDEX, et de sa proximité avec l'école doctorale *Civilisations, cultures, littératures et sociétés* de l'Université Paris-Sorbonne, associant l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). En géographie, le master *GAELE* est principalement adossé à une UMR, mais deux de ses spécialités intègrent aussi des chercheurs de trois centres de recherches extérieurs. Le master *Sociologie* s'appuie sur deux UMR. En dépit de l'environnement de recherche très présent dans l'établissement, les liens entre formation et recherche sont insuffisamment détaillés dans les dossiers (à l'exception notable des masters *Sociologie*, *Info-Com*, *Philosophie*, *Musique et musicologie* et *Histoire*, où ils sont clairement expliqués). Les liens avec la recherche sont absents dans le master *LEA*, ce dernier ne prévoyant même pas la rédaction d'un mémoire professionnel. Une réflexion générale s'imposera sur ce que l'établissement attend de l'adossement à la recherche et sur ce qu'implique un ancrage dans la recherche, afin que celle-ci, à l'instar de ce que proposent les lettres, vienne concrètement irriguer les études.

En matière de positionnement, les liens de cette Université avec le milieu socio-culturel sont évidents. De nombreuses formations en sont les grandes bénéficiaires, en musicologie, histoire de l'art et langues, pour lesquelles l'environnement exceptionnel qu'offre la région Ile-de-France facilite l'accès aux ambassades et aux instituts culturels installés à Paris. Ils le sont un peu moins avec le milieu socio-économique et le positionnement de l'Université dans cet environnement doit être davantage affirmé. En dépit des déclarations de principe, il existe en effet de fortes disparités entre les formations. À titre d'exemple, la LP *CAI*, le master *Géographie et aménagement* (qui sépare strictement les spécialités à finalité recherche de celles à orientation professionnelle) et le master *Musique et musicologie* pourraient bénéficier d'une étude des mutations actuelles au sein du tissu professionnel. En revanche, il est indéniable que le bassin d'emploi parisien et régional, voire extrarégional, permet l'accès à une variété d'entreprises et d'acteurs du secteur public, et plus difficilement néanmoins, au secteur privé (licence *Lettres*, licence et master *Info-Com*, LP *MOD*, LP *ATU*, licence et master *Sociologie*). Les formations en *Info-Com* proposées par le CELSA bénéficient également d'un réseau d'anciens et d'une chaire pour l'innovation et la création d'entreprise qui joue un rôle d'interface entre l'école et le public professionnel.

Si les fiches RNCP sont globalement renseignées pour les licences, on notera cependant que tous les masters ne les fournissent pas ; il en est ainsi en philosophie pour les spécialités *Logique*, *philosophie de la connaissance*, *philosophie des sciences* et *Mondes arabes et musulmans*. Il manque parfois l'annexe descriptive au diplôme (master *Philosophie*, spécialité *Mondes arabes et musulmans*). Ces quelques exemples illustrent l'effort restant à faire en matière de valorisation des diplômes auprès des acteurs extra-universitaires.

L'internationalisation des formations constituait un des points prioritaires de l'offre de formation sur la période 2014-2018 et sa place a été effectivement importante. Les partenariats internationaux sont nombreux et amenés à se développer encore à l'avenir sous diverses formes, des plus classiques (*Erasmus*) à l'exploration de formes originales, comme c'est le cas avec la création d'une antenne de l'Université dans l'émirat d'Abu Dhabi (PSUAD) et la création de l'Institut franco-chinois de Renmin, ou encore les échanges avec l'Université de la ville de New York (CUNY), l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, l'Université Catholique de Louvain pour *info-com*. Le master *Histoire* dispose quant à lui non seulement d'accords nombreux et variés, mais il envoie aussi, concrètement, nombre de ses étudiants à l'étranger. Il est intéressant de noter que certaines de ces formations délocalisées, outre la déclinaison de celles qui sont dispensées à Paris, prévoient quelques aménagements d'organisation pour correspondre au public accueilli. Il sera néanmoins important de mettre en place un suivi des objectifs des formations délocalisées par rapport aux formations délivrées à Paris par l'établissement et de vérifier l'implication réelle de celui-ci dans le fonctionnement de ces dernières. Hormis en *Sociologie*, en *Géographie* et en *LEA*, il est impossible d'évaluer le degré d'implication réelle du champ et de chacune de ses formations dans les enseignements qui sont dispensés à l'étranger. On se demande, en particulier, qui pilote les formations et les antennes délocalisées en Chine et à Abu Dhabi. Leur fonctionnement reste opaque à la lecture des dossiers fournis.

De manière générale, on manque d'indicateurs précis sur les étudiants entrants/sortants, et de détails par formation. On constate cependant que, pour ce qui est des étudiants étrangers, leur mobilité passe par une politique dynamique d'apprentissage en langue française et de formation aux méthodes françaises ; cette mise en place est une initiative bienvenue. La mobilité sortante est à encourager car, hormis quelques formations, elle reste faible, y compris là où elle est souhaitable, comme en *LEA*. Pour les disciplines relevant des sciences humaines, l'enseignement des langues étrangères et en langues étrangères est à augmenter si l'on veut permettre aux étudiants de partir à l'étranger dans de bonnes conditions. En dépit du succès dont fait état le dossier champ, la création du service interuniversitaire de langues au sein de Sorbonne Universités ne semble pas avoir déjà porté ses fruits.

L'organisation pédagogique des formations du champ répond aux critères spécifiques attendus dans les référentiels. Au demeurant, peu de détails sont donnés sur les enseignements, tout particulièrement sur la répartition des heures ou les modalités d'enseignement. Dans l'ensemble, l'organisation pédagogique et la progressivité des études sont satisfaisantes. Les enseignements sont parfois dispensés à travers la mise en place d'un système de majeure/mineure en licence, développé notamment en histoire et en philosophie, laissant à l'étudiant la liberté de ses choix ; les doubles licences comportent au moins deux unités d'enseignement (UE) disciplinaires. Il faudrait néanmoins parfois veiller à ce qu'une trop grande complexité dans l'articulation des formations n'aboutisse à un manque de lisibilité pour l'étudiant, ou ne nuise à la cohérence de la formation créant un effet de juxtaposition des spécialités qui fonctionnent comme des mentions indépendantes. De même, en master, l'harmonisation des parcours au sein d'une même mention peut, et doit, être améliorée, même si (sauf dans le cas de formations spécifiques) des passerelles existent généralement entre les différentes spécialités. Certaines mentions, de ce fait, s'avèrent hétéroclites. C'est ainsi que la licence *Lettres* en appelle à la participation de cinq UFR plus ou moins bien cordonnées ou que le master *LLCE* comporte neuf spécialités incluant elles-mêmes des parcours professionnels et de recherche distincts. En géographie, dans le master *GAELE*, les différentes spécialités ne possèdent pas de tronc commun, tandis qu'en licence une partie des enseignements est commune aux cours de la LP *ATU*. Si l'on peut saluer l'existence d'une spécialité *Métiers de l'entreprise* fortement professionnelle et déployée en alternance, son positionnement dans la mention *Philosophie* n'est pas justifié. La spécialité *Mondes arabes et musulmans* apparaît dans les masters *Philosophie*, *Histoire*, *Géographie*, et *LLCE* mais sans précisions : ni sur le contenu des enseignements, ni sur son pilotage à l'échelle de ces différents masters.

Les formations bénéficient en outre de l'effort important qui a été consacré à la dimension professionnelle, qui constituait un autre axe prioritaire du contrat quinquennal. Dès la licence, on constate l'intégration d'enseignements de pré-professionnalisation : des stages, des projets tutorés, des enseignements sous forme de pédagogie par projet, des modules de professionnalisation, sont mis en œuvre, par exemple dans les formations en langue (*LLCER* et *LEA*) ou en licence *Géographie* et en *Musicologie*. Toutefois, l'absence de professionnels dans les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils existent, est préjudiciable pour la prise en compte de la dimension professionnalisante de l'acquisition des compétences (par exemple dans la licence *Info-Com*, ou dans la licence *Musicologie*).

La possibilité d'effectuer des stages est signalée en licence comme en master ; on déplore néanmoins que les stages y restent souvent optionnels, surtout dans des formations où ils seraient non seulement faciles à trouver, mais aussi nécessaires à une véritable familiarisation avec les métiers (licence *Histoire de l'art et archéologie*, licence *Géographie et aménagement*). Globalement la place du stage n'est cependant pas suffisamment formalisée : le fait qu'il ne soit pas crédité en master *Histoire* ou peu crédité en licence de *LEA* est fâcheux ; sa place n'est pas assez explicite non plus pour le master *LLCE*. Enfin, il conviendra d'harmoniser les conditions de soutenance des rapports à l'issue de ces stages.

Les LP *CAI* et *MOD* posent problème au niveau de l'organisation des projets tutorés : la distinction entre les activités en entreprise (apprentissage) et le projet tutoré n'est pas claire pour la LP *CAI* et hors du cœur de métier pour la LP *MOD*.

L'intervention de professionnels, réelle, diffère d'une licence à l'autre, les fiches ne donnant pas toujours assez de précisions, ni sur la liste des intervenants ni sur leurs postes ou champ de compétences, et cela est particulièrement problématique pour les LP *CAI* et *MOD*. L'intégration de professionnels (intervenants dans les matières « cœur de métier », présence dans les conseils et jurys) est aussi un point d'amélioration nécessaire dans les formations, en particulier en ALL. À titre d'exemple, il n'existe pas de partenariats formalisés avec le monde professionnel en *LEA* et la LP *CAI* ne respecte pas la proportion minimale de professionnels définie par l'arrêté du 17 novembre 1999. Les LP, comme attendu, reposent sur une formation en alternance ; la spécialité *Musiciens d'orchestre*, du master *Musique et musicologie*, aussi. Dans le cadre de l'Opération Phénix, les étudiants de master 2 recherche (ou titulaires d'un master 2 recherche obtenu l'année précédente) sont incités à postuler aux emplois offerts par les entreprises partenaires, et sont accompagnés à cet effet par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Emblématique de la question qu'est la professionnalisation, l'Opération Phénix, destinée au départ à mieux intégrer les diplômés des disciplines littéraires dans les grandes entreprises et qui a évolué en spécialité à part entière sous l'intitulé *Métiers de l'entreprise*, n'est guère évoquée dans les dossiers (hormis en master *Histoire de l'art et archéologie*), démontrant que sa position dans la mention *Philosophie* n'est guère lisible, y compris au sein de l'établissement. On s'interroge du coup sur sa portée, sa diffusion et la réception de telles initiatives au sein des formations de l'Université.

Dans le même registre, alors qu'un des débouchés professionnels visés est celui de l'enseignement, la dissociation opérée - comme en bien d'autres universités - entre le champ *ALL-SHS* et le champ *MEEF* n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Elle reconduit une distinction nette entre préparation à l'agrégation et préparation au CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et au CRPE (concours interne de recrutement de professeurs des écoles), alors que la plupart des enseignements disciplinaires sont communs. L'excellence disciplinaire, fierté légitime et reconnue de l'Université Paris-

Sorbonne, doit donc encore se mettre au service de la réalisation de l'étudiant, tant en matière de développement intellectuel que dans le domaine de l'insertion professionnelle, voire de l'orientation. Cette mission d'accompagnement vers la vie professionnelle, inscrite dans la loi LRU de 2007, pourrait encore être davantage assurée à l'avenir, d'autant plus que l'Université a pour volonté de l'assumer. Même si beaucoup de chemin a déjà été fait, il reste donc encore à acquérir une véritable culture de la professionnalisation, passant par l'observation et l'analyse de résultats.

Les sujets que sont les portefeuilles de compétences, le curriculum vitae, le suivi du devenir, ne sont pas beaucoup mentionnés, et ne semblent pas faire l'objet d'une attention particulière. Dans certains cas, ils sont délégués aux services d'insertion professionnelle de l'établissement. Cependant, le travail réalisé par ce service n'est pas transmis par les formations, et les données chiffrées sont donc rarement indiquées ; c'est particulièrement le cas de la spécialité *Métiers de l'entreprise*, ce qui semble surprenant en regard de ses ambitions affichées. Le retard dans ce domaine est dommageable pour qui cherche à connaître les possibilités d'insertion dans l'environnement socio-économique. Les étudiants ne peuvent pas bénéficier de la visibilité que pourraient leur conférer ces enquêtes, ni même d'un réseau des anciens qui serait constitué et qui pourrait alimenter les réponses aux promotions suivantes. Un travail doit aussi être effectué en termes de compétences transversales, de façon à ce que les étudiants puissent transférer leurs acquis et investissements (demandes des étudiants d'interventions dans le cadre des journées d'études, de réalisations de travaux en commun dans le cas de doubles licences ou de partenariats extérieurs). Enfin, peu de dossiers font état de validation des acquis de l'expérience (VAE).

En ce qui concerne le numérique, on retrouve les mêmes dispositifs qu'à l'échelle nationale : plateformes pédagogiques en ligne, ou C2i (certificat informatique et internet) pour les licences. De rares stages dans les domaines du numérique permettent aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires, et les acquisitions de compétences numériques en entreprise dans le cadre de l'apprentissage (LP) se limitent à des outils de bureautique. Le numérique n'apparaît pas non plus très poussé en master *Histoire de l'art et archéologie* qui pourtant le requiert. Les exceptions notables sont la place donnée au numérique pour l'enseignement (licence *Lettres*) et les activités liées au LABEX OBVIL (observatoire de la vie littéraire), au CELSA (avec la licence et le master *Info-Com*), pour les spécialités *Langue et informatique* et *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel* du master *Littérature, philologie, linguistique* ainsi que l'utilisation de logiciels spécifiques en licence de géographie et LP ATU.

Côté pratique, si, en *Histoire de l'art et archéologie*, on note des problèmes de locaux liés à leur vétusté (déménagement prévu en 2019) et si les étudiants de cette licence ont parfois des difficultés d'accès aux bibliothèques, l'ensemble des étudiants semble bien servi, grâce aux nombreuses bibliothèques dont ils peuvent disposer dans l'Université et à Paris ou, plus généralement, en région parisienne.

Le pilotage reste clairement un point qui devra être amélioré à l'avenir, et l'Université en a conscience. Dans les licences à visée professionnelle (LP ATU, LP MOD, LEA, *Info-Com*), le pilotage est rigoureux quoique parfois complexe (le pilotage en LP CAI est tricéphale).

Des renseignements précis manquent souvent quant aux modalités de fonctionnement des équipes pédagogiques : on ignore ainsi la plupart du temps la répartition des responsabilités, les charges afférentes aux membres de l'équipe. Pour certaines formations, les maîtres de conférences peuvent sembler plus impliqués que les professeurs (en *Philosophie* toutes les tâches leur sont réservées en licence, tandis qu'en master les professeurs en assument la responsabilité), ce qui incite à s'interroger sur la charge de travail que cela peut représenter. On s'interroge concernant la coordination de certaines licences, et particulièrement en cas de doubles licences, mais aussi en master, la spécialité *Mondes arabes et musulmans* étant à cet égard symptomatique. L'absence d'un tronc commun entre les différentes spécialités implique une faible coordination entre membres de l'équipe pédagogique, déjà relevé lors de la précédente évaluation de l'AERES.

Les carences en matière de conseils de perfectionnement des formations généralistes sont également une grande constante, ce dont l'Université est tout à fait consciente : à part en *Info-Com*, beaucoup de mentions n'en possèdent pas, alors qu'il s'agit d'une obligation nationale. Le conseil d'UFR s'y substitue et joue un rôle essentiel dans le pilotage, discutant et votant les principales décisions pédagogiques, mais ce n'est évidemment pas une solution, et ce d'autant moins que certaines formations impliquent plusieurs UFR (*Lettres*, *LLCER*, doubles licences, entre autres). La mise en place de la pluridisciplinarité doit maintenant s'accompagner d'un pilotage adéquat pour dépasser la juxtaposition d'institutions différentes. Plus largement, le pilotage du champ reste en effet segmenté puisque chaque formation est gérée par son UFR de rattachement de manière indépendante. Pour l'éviter, une réorganisation est à envisager par le biais d'autres formes de découpage, par exemple par une scission telle qu'elle est d'ores et déjà projetée par le master *Littérature, philologie, linguistique*, ou bien par une réorganisation en deux pôles (métiers de la recherche et métiers du commerce international) pour le master *LLCE*.

Le manque d'instruments de suivi, l'absence de perspective et d'analyse à moyen ou long terme s'avèrent d'autant plus surprenants que l'Université annonçait s'être donné comme objectif prioritaire pour le contrat quinquennal 2014-2018 la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle. Des retards ont été partiellement comblés : tutorat mis en place ou renforcé, enseignement de pré-professionnalisation, développement des stages (même si ceux-ci restent trop souvent facultatifs), formations en alternance. Il est regrettable que d'autres dispositifs attendus soient néanmoins absents, ou quasiment : ainsi n'y a-t-il pas de conseil de perfectionnement spécifique ; ainsi peut-il arriver que la voix des étudiants ne soit pas prise en compte ; tout se passe comme si les équipes pédagogiques n'avaient pas réellement connaissance des résultats des enquêtes menées par les organes *ad hoc*. Il est souhaitable que les formations s'en emparent, acquièrent une connaissance plus fine de leur public et se dotent de structures les aidant à préfigurer l'avenir et à articuler le suivi des débouchés au suivi des étudiants (ce qui devrait passer aussi par une prise en compte des différentes populations entrantes).

Une conséquence logique de cette carence est le manque d'analyse, que ce soit celle des taux d'échec en licence, ou du renouvellement partiel du vivier étudiant au fil des arrivées, en licence et master, d'étudiants venant de classes préparatoires. Une fois ce travail réalisé, il devrait conduire à s'interroger sur les taux d'échec réels, et sur la politique d'aide à la réussite : en dépit des déclarations sur ce point dans le dossier général d'autoévaluation (tutorat, enseignants référents), l'examen de plusieurs licences ne fait pas apparaître que les équipes pédagogiques s'en soient véritablement saisies. Globalement, le taux d'échec en première année de licence (L1) avoisine les 50 % (voire en deuxième année (L2) dans le cas de la *Musicologie*), et les réponses apportées varient énormément d'une formation à l'autre (tutorat en *Lettres*, méthodologie du travail universitaire en L1 en *Géographie*). Dans certains masters (*Musique et musicologie*, *Lettres*), le taux d'échec, notamment le passage de la première année (M1) à la seconde année (M2) qui s'avère préoccupant, n'est pas interrogé par l'équipe pédagogique. En définitive, quasiment rien n'est dit sur l'existence de dispositifs pédagogiques concernant les étudiants en situation d'échec, sur leur remise à niveau ou sur leur suivi, comme si la question ne se posait tout simplement pas. Si l'Université peut se prévaloir à juste titre d'étudiants de bon niveau, grâce notamment au vivier constitué par les classes préparatoires aux grandes écoles, il n'en reste pas moins qu'il faut absolument prévoir des dispositifs d'aide à la réussite.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est ni formalisée ni systématique. Elle est souvent incomplète voire absente (licence *Sociologie*, master *Lettres*, *LLCE*, *Sociologie*, *Philosophie*), ou bien parfois mise en place de manière individuelle par certains enseignants, ou encore est faite par le biais de questionnaires. Ce manque pourra être corrigé grâce à un travail plus précis des conseils de perfectionnement afin qu'ils puissent jouer un rôle plus « pro-actif » dans l'organisation des enseignements. La récolte des données permettant aux conseils d'analyser les demandes et besoins des étudiants gagnera à se généraliser, à l'instar de questionnaires anonymes tels qu'ils ont été mis en place dans certaines mentions (*Info-Com*). Une fois instaurés, ces conseils seront à même de contribuer à déterminer les politiques de l'Université en fonction de l'évolution du monde du travail, le bien-fondé de passerelles entre licences et masters professionnels, et bien entendu les besoins en apport pédagogique. Les solutions permettant d'associer les étudiants à la réflexion pédagogique devraient faire partie des priorités.

Enfin, en matière d'autoévaluation, on constate, à la lecture des dossiers fournis, peu d'analyse ou de recul critique ; il reste à acquérir une culture de l'autoévaluation dans tout ce que cela implique en termes de réflexion pédagogique globalement concertée (sur les attendus, les objectifs, le suivi des étudiants notamment). Les formations proposées sont clairement attractives. Au demeurant, comme ailleurs, l'arrivée de nouvelles cohortes d'étudiants se faisant déjà sentir dans toutes les universités, cette augmentation des effectifs dans les années à venir va probablement exiger un effort de réflexion complémentaire.

POINTS D'ATTENTION

Un point indubitablement problématique concerne la licence professionnelle *Collaborateur des activités internationales (CAI)*. Cette formation est à réexaminer en fonction du positionnement académique et en lien avec le monde professionnel. Depuis deux évaluations, le taux de poursuite d'études est très élevé, ce qui est contraire au cadre réglementaire des licences professionnelles. En outre, il existe un mélange entre l'activité en entreprise et le projet tutoré, ce qui est également contraire à l'arrêté du 17 novembre 1999 cadrant l'organisation des LP (« Le stage et le projet tutoré constituent chacun une unité d'enseignement »). Enfin, il n'y a pas eu de prise en compte des recommandations figurant dans la dernière expertise menée par l'AERES.

Pour le CELSA, la licence en *Information et communication* (construite sur une seule année de formation) a un statut qui demande à être précisé puisqu'elle constitue la première année d'un cycle conçu sur trois années (L3, M1 et M2). Par ailleurs, elle ne semble pas conforme au cadre national des formations dans la mesure où il y a une incohérence dans le nombre des ECTS qu'elle délivre : les deux semestres suivis au CELSA après la

réussite au concours d'entrée du CELSA débouche, selon l'annexe descriptive au diplôme fournie, sur la délivrance d'une licence donnant lieu à l'attribution de 180 ECTS. Il est donc urgent d'y remédier dans le cadre du prochain projet.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme
- Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Master Archéologie et histoire de l'art
- Master Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges (GAELE)
- Master Histoire
- Master Information et communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères
- Master Littérature, philologie, linguistique
- Master Musique et musicologie
- Master Philosophie
- Master Sociologie

réussite au concours d'entrée du CELSA débouche, selon l'annexe descriptive au diplôme fournie, sur la délivrance d'une licence donnant lieu à l'attribution de 180 ECTS. Il est donc urgent d'y remédier dans le cadre du prochain projet.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme
- Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Master Archéologie et histoire de l'art
- Master Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges (GAELE)
- Master Histoire
- Master Information et communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères
- Master Littérature, philologie, linguistique
- Master Musique et musicologie
- Master Philosophie
- Master Sociologie

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* proposée par l'Université Paris-Sorbonne vise à préparer les étudiants à des poursuites d'études dans tous types de master en géographie, environnement, aménagement, urbanisme et géomatique, ainsi que dans les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Trois parcours de formation différents sont ainsi proposés : parcours *Géographie* de la première (L1) à la troisième année de licence (L3), parcours *Histoire-Géographie* de la L1 à la L3, parcours *Aménagement* à partir de la L3. Les enseignements ont lieu sur deux sites : au Centre universitaire de Clignancourt et à l'Institut de géographie (parcours de L3 *Aménagement*). La formation est également délocalisée à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis (Université Paris-Sorbonne à Abu Dhabi, PSUAD), mais uniquement pour le parcours *Géographie*. Il existe en outre une double licence *Archéologie-Géographie*.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement présentés au regard des débouchés et poursuites d'études possibles, qui correspondent tout à fait à une licence généraliste en géographie. En revanche, les objectifs scientifiques généraux ne sont pas assez explicités dans le dossier principal. Les éléments donnés quant aux connaissances et compétences à acquérir par les étudiants pour chacun des parcours sont trop peu développés. Il faut attendre l'annexe 6, décrivant la maquette, pour avoir des précisions très détaillées sur les compétences visées par chaque enseignement, et l'annexe descriptive au diplôme pour cerner les différents savoirs et savoir-faire visés par la formation. Le contenu de ces deux annexes est utile et pertinent, permettant d'appréhender en détail le contenu de la formation ainsi que ses objectifs pédagogiques et scientifiques.

La licence *Géographie et aménagement* délocalisée à PSUAD poursuit les mêmes objectifs, son contenu est presque identique à la formation parisienne (à quelques exceptions près visant à adapter la formation aux besoins spécifiques des étudiants de PSUAD). L'implication de l'établissement dans cette formation délocalisée est forte : 70 % des cours à PSUAD sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires de l'Université Paris-Sorbonne, les 30 % restants étant assurés par des enseignants locaux.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Géographie et aménagement* se trouve en concurrence avec de nombreuses autres formations similaires à l'échelle de Paris et de l'Île-de-France, mais sans que cela n'ait d'incidence sur ses effectifs. Les liens étroits avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), grâce à des conventions avec de nombreux lycées parisiens, franciliens et de province, permettent même aux effectifs d'augmenter entre la L2 (deuxième année de licence) et la L3 avec l'arrivée d'étudiants en réorientation. La licence *Géographie et aménagement* de PSUAD est en revanche tout à fait originale aux Émirats Arabes Unis, tant par son champ d'enseignement (la géographie de manière large) que par sa langue d'enseignement (le français). Les informations concernant la double licence *Archéologie-Géographie* sont correctement exposées, mais elles ne sont proposées qu'en annexe, ce qui pose question quant à son positionnement et à l'articulation de cette double-licence avec la licence de *Géographie et aménagement*. Il faut noter que l'unité de formation et de recherche (UFR) de Géographie et d'aménagement propose également une licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Urbanisme, environnement et géomatique*.

La licence est principalement adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) ENEC (Espaces, nature et culture). La formation propose une sensibilisation à la recherche en L2 et L3 sous la forme de projets appliqués qui sont probablement très formateurs pour les étudiants.

Les interactions avec l'environnement socio-économique sont relativement limitées, ce qui est assez habituel concernant ce type de diplôme. Quelques partenariats intéressants existent tout de même, par exemple avec la Direction des espaces verts et de l'environnement de la Mairie de Paris, qui donnent l'occasion aux étudiants de travailler avec un service technique d'une collectivité.

La licence *Géographie et aménagement* a noué des partenariats avec de nombreuses universités européennes et les échanges Erasmus concernent chaque année entre 5 et 19 étudiants français en mobilité sortante, 7 à 16 étudiants étrangers en mobilité entrante. Outre la délocalisation à Abu Dhabi, le montage d'un projet Idex en Suède et la coopération avec l'École française d'Athènes, notamment, constituent un environnement international très favorable.

Organisation pédagogique

Les enseignements apparaissent classiques pour une licence de géographie et aménagement. Ils sont caractérisés par une bonne progressivité et sont tout à fait adaptés aux objectifs de la formation en termes de poursuites d'études. La structure est aisément lisible pour les étudiants. Les différents parcours ainsi que la double licence permettent une pré-spécialisation des étudiants. La licence professionnelle à laquelle peuvent accéder les étudiants de L2 (mais sans indication chiffrée concernant les admissions), est partiellement mutualisée avec les parcours de licence (sans que les UE et le pourcentage de mutualisation soient connus).

Un effort important est fait en matière de pré-professionnalisation des étudiants, en particulier au travers de modules de découverte du monde professionnel et de travaux en mode projet (initiation à l'atelier d'urbanisme en L3 *Aménagement*). Les sorties terrain, essentielles dans la discipline, reposent principalement sur un stage annuel de plusieurs jours à l'étranger (Allemagne) ou en France (Bordeaux, Caen). Ces stages obligatoires sont proposés en L3 pour les parcours *Géographie* (cinq jours) et *Aménagement* (trois jours). Des stages en Suède et en Grèce existent également mais ils concernent des effectifs beaucoup plus restreints.

Plusieurs enseignements s'effectuent dans le cadre de projets de recherche, participant ainsi à l'initiation des étudiants aux démarches et fonctionnement de la recherche.

Des cours de langue sont proposés de manière classique par le service interuniversitaire. En L3 *Aménagement*, on peut souligner l'existence d'un cours dédié à l'anglais pour aménageurs, ce qui constitue la seule exception en termes d'enseignement disciplinaire en langue étrangère. A PSUAD, une formation intensive en français langue étrangère (FLE) est proposée aux étudiants non francophones.

Le numérique est présent, à la fois par les enseignements géographiques nécessitant la manipulation de logiciels informatiques (géomatique et télédétection), par la préparation au certificat internet et informatique (C2i) ainsi que par l'usage classique de la plate-forme Moodle.

Il n'existe en revanche pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite en dehors d'un enseignement de Méthodologie du travail universitaire en L1.

Pilotage

La répartition des responsabilités pédagogiques est claire, mais le rôle de chaque membre de l'équipe de direction de la licence n'est toutefois pas exposé de manière détaillée. L'équipe pédagogique de la licence est présentée grâce à un tableau précis identifiant les enseignants, les cours assurés ainsi que leur volume horaire. La participation de professionnels (maîtres de conférences associés – PAST – et vacataires) est là aussi précisée (noms, qualités, cours assurés, volume horaire). Leur participation est très pertinente. En revanche, il est surprenant que les enseignants « permanents » basés à Abu Dhabi ne soient pas listés.

Le dossier indique que c'est le conseil d'UFR réunissant étudiants, administratifs et enseignants qui sert de conseil de perfectionnement. Non spécifique à la mention et sans l'apport de professionnels extérieurs, ce n'est pas un conseil de perfectionnement ; le dossier contient d'ailleurs peu d'informations sur le rôle joué par le conseil d'UFR dans le pilotage de la mention. Dans le même ordre d'idées, on ne sait pas explicitement qui pilote la double licence *Archéologie-Géographie* ni s'il s'agit du même porteur que la licence. En revanche, le jury de PSUAD, constitué des membres de l'équipe de direction de l'UFR, est le même que celui des parcours *Géographie* et *Histoire-Géographie*.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas présentées dans le document. Le suivi d'acquisition des compétences n'est pas formalisé par un document de type portefeuille des compétences. L'UE Projet professionnel étudiant permet néanmoins aux étudiants d'établir un bilan de leurs acquisitions en L3.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agit pourtant d'un dispositif relativement aisé à mettre en œuvre au sein d'une UFR et qui s'avèrerait nécessaire au pilotage de la licence.

Résultats constatés

Cette licence accueille un grand nombre d'étudiants (entre 400 et 460 pour les trois années, tous parcours confondus). Il y a une très grande variabilité des effectifs qui n'est pas expliquée dans le document d'autoévaluation. Les effectifs de PSUAD sont également fluctuants (de 4 à 14 par promotion). La double licence n'est pas très attractive (nombre de candidatures faible) mais les effectifs se maintiennent à un assez bon niveau (une dizaine d'étudiants par niveau en moyenne).

Les taux de réussite sont dans la moyenne en L1 (autour de 50 %), meilleurs en L2 (75 à 80 %) et extrêmement variables en L3 (de 48 à 93 %) sans que cela ne soit commenté, ce qui est très préjudiciable. Les effectifs de la L3 sont particulièrement importants, alimentés par les arrivées des étudiants issus des CPGE qui représentent plus de 55 % de la promotion. Aucune modalité d'intégration de ces étudiants ne semble prévue (remise à niveau pour certains enseignements). Des précisions sur les effectifs selon les parcours auraient été bienvenues. Une très grande majorité des diplômés poursuit des études en master, pour la moitié environ à Paris-Sorbonne, mais le dossier ne précise pas de quels masters il s'agit. Aucune information n'est disponible sur la poursuite d'études selon les parcours (PSUAD et double licence compris). Les services centraux de l'Université Paris-Sorbonne ne fournissent pas de données chiffrées, ni à ce sujet, ni sur l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation au contenu classique mais solide et bien organisé.
- Présentation détaillée des objectifs de chaque enseignement.
- Internationalisation de la formation (délocalisation à Abu Dhabi, projet Idex en Suède, coopération avec l'École française d'Athènes).
- Attractivité importante pour les étudiants de CPGE en L3.

Principaux points faibles :

- Pilotage insuffisant (pas de conseil de perfectionnement, absence d'enquêtes d'évaluation des enseignements, pas de commentaire sur la grande variabilité des effectifs).
- Absence d'information détaillée sur le devenir des diplômés.
- Dossier qui manque de précision sur certains points.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* propose une formation classique, initiant les étudiants aux grands domaines de la géographie. Elle est bien structurée, progressive et propose des parcours de spécialisation pertinents. L'originalité de la double licence *Archéologie-Géographie* et de la délocalisation de la licence *Géographie et aménagement* à Abu Dhabi est à souligner.

Si un effort de pré-professionnalisation a été fait, il serait néanmoins souhaitable à l'avenir de réfléchir à l'introduction d'un stage professionnalisant obligatoire en L3, au moins pour le parcours *Aménagement*. Un certain nombre de pratiques pédagogiques intéressantes sont à encourager, en particulier l'association des étudiants à des projets de recherche dans le cadre de certains cours, le travail en mode projet et le stage de terrain/voyage d'études.

La priorité est surtout de mieux structurer le pilotage de la formation, notamment en créant un conseil de perfectionnement distinct du conseil d'UFR. Ce conseil pourra alors pleinement jouer son rôle en permettant d'améliorer la formation au regard des remarques des étudiants, des enseignants titulaires et des professionnels. Dans cette optique, il est également indispensable de mettre en place une évaluation régulière des enseignements et des formations par les étudiants. Il est à noter que cette recommandation figurait déjà dans le précédent rapport AERES d'évaluation de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE HISTOIRE

Établissement(s) : Université de Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence d'*Histoire* offre plusieurs parcours : *Histoire-Géographie* (poursuite en master et/ou concours du professorat), *Histoire-Sciences humaines* (ouverture vers la géographie, la philosophie et la sociologie), *Histoire-Langues* (enseignements dans une seconde langue vivante) et *Histoire renforcée* (un cinquième enseignement en histoire suivi au choix de l'étudiant).

A la licence d'*Histoire* à proprement parler s'ajoutent plusieurs doubles cursus (allemand, anglais, etc.), parfois en lien avec d'autres universités pour le droit (Université de Panthéon-Assas), les sciences (Université Pierre et Marie Curie) et les sciences sociales (Institut d'études politiques de Paris). Enfin, une antenne de l'Université de Paris-Sorbonne est ouverte à Abu-Dhabi et accueille des étudiants d'histoire. Les étudiants des premières années de licence suivent leurs enseignements sur le site Clignancourt, où ils disposent d'une bibliothèque.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la licence d'<i>Histoire</i> est la poursuite d'études en master, comme l'indiquent les différents livrets composés à destination des étudiants. Pour y parvenir, cette formation offre trois parcours. Cette diversification est tout à fait pertinente au niveau de la licence. Les objectifs sont bien exposés et en accord avec les attendus d'une licence et les contenus dispensés permettent de répondre aux objectifs annoncés. Les objectifs des doubles diplômes pourraient être mieux énoncés. Du fait de la complexité de l'offre, la formation a établi des passerelles entre les divers cursus et parcours. Les étudiants ont donc la possibilité, très tôt, de croiser l'histoire avec d'autres disciplines, ce qui est un point positif.
Positionnement dans l'environnement
La licence d'<i>Histoire</i> de Paris-Sorbonne s'inscrit dans un cadre local et régional très dense puisque de nombreuses universités proposent la même formation. La spécificité de cette université vient de la qualité et de la taille importante de son équipe enseignante (70 professeurs et maîtres de conférences), ce qui permet un large panel de cours et de spécialités, mais aussi une orientation progressivement affirmée vers la recherche (notamment au moyen d'enseignements techniques de spécialisation en troisième année de licence -L3), conformément aux objectifs de la formation. On regrette toutefois qu'il ne soit fait mention ni de séminaire, ni

de colloque, auxquels pourraient assister les étudiants.

A cet égard, l'Université accueille plusieurs laboratoires de recherche auxquels les enseignants-chercheurs sont rattachés.

On regrette le manque d'informations sur les liens pouvant exister avec l'École supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE) ainsi qu'avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de géographie. Sur le plan international, la formation a de nombreux accords *Erasmus* et existe de manière délocalisée à l'Université Paris-Sorbonne Abu Dhabi où elle peut accueillir des étudiants parisiens pour un semestre.

Organisation pédagogique

La licence s'organise de façon progressive et classiquement permet l'acquisition de connaissances sur les quatre grandes périodes de l'histoire. Pour ce qui concerne l'organisation précise des trois parcours, des doubles-licences et de l'expérimentation majeure/mineure, on aurait apprécié d'avoir des explications plus concrètes, notamment les maquettes afin d'apprécier les compétences acquises à l'issue des différentes formes que prend cette licence. Le peu qui en est dit autorise à penser que le découpage en unité d'enseignement proposé pour chacune des formes est pertinent. Si l'effort de diversification doit néanmoins être souligné, le tout rend l'offre de formation très complexe, ce dont l'équipe est consciente. Les documents fournis aux étudiants auraient mérité d'être annexés au dossier.

L'orientation de la licence vers le master intègre des modules permettant aux étudiants de préciser leurs futurs choix professionnels (L1 (première année de licence) : « Atelier professionnel » ; L3 : « Construction du projet professionnel »). Pour les étudiants souhaitant préparer les concours d'enseignement, il existe un stage en lien avec l'ESPE de Paris en L3 (24h en collège/lycée) avec production d'un rapport de stage et intervention de professionnels. Pour ceux qui envisagent une carrière dans l'administration, il existe aussi un cours d'initiation au droit administratif. Les stages sont optionnels et sans crédits ECTS, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Le système des « majeures » permet d'aborder le master avec des connaissances et des pratiques historiques plus approfondies, mais il faudrait mieux le présenter dans le dossier.

Le lien avec la recherche se fait grâce aux nombreux enseignants-chercheurs, et sans doute au travers d'exercices méthodologiques adéquats, énoncés comme progressifs, mais aucune illustration n'en est faite dans le dossier, ce qui conduit à le qualifier de relativement ténu.

Par ailleurs, le service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle (SCUIOIP) permet aux étudiants de disposer d'offre de stages et d'emplois, en plus des ateliers de sensibilisation mis en place. Les concepteurs de la maquette ont donc intégré des éléments relatifs au parcours professionnel des étudiants.

Pilotage

C'est le conseil de l'UFR qui dirige la mention. Son directeur, le principal responsable, est assisté des directeurs adjoints. Ce conseil, formé de 28 membres (12 enseignants, 10 étudiants, 2 administratifs et 4 personnalités extérieures) est nettement structuré. Les responsabilités sont partagées par le responsable de la mention et une équipe assurant la responsabilité de chaque déclinaison en parcours ou double-licence. Des responsabilités particulières sont également prévues (tutorat, mobilité, handicap, etc...).

On aurait cependant souhaité plus de détails sur le pilotage des doubles cursus ; en effet, il ne semble pas y avoir de dialogue avec les autres UFR partenaires.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement spécifique à la formation même s'il existe un conseil statutaire de l'UFR en charge des questions pédagogiques, où les étudiants sont représentés, ainsi que des personnalités extérieures (directeur de l'école des chartes, un représentant de l'institut historique allemand, etc.).

Les étudiants sont suivis, y compris à une échelle très individualisée, et ce malgré les effectifs importants ; ainsi tout étudiant de L1 a-t-il un enseignant référent en plus du système de tutorat mis en place par l'UFR.

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs, qui assurent 50 % des enseignements en L1 et 75 % en L3, ce qui, compte-tenu du nombre d'étudiants, est suffisamment rare pour être noté. Une à deux fois par an, les enseignants se réunissent en assemblée générale pour réfléchir à la formation et son évolution. Les responsables des quatre périodes historiques élaborent le programme, font le bilan de l'année achevée et proposent, s'il y a lieu, des modifications. Il en va de même pour chaque équipe pédagogique des éléments constitutifs fondamentaux, qui coordonnent le travail. Ce dispositif d'ensemble permet à l'équipe de se saisir des divers problèmes que connaissent étudiants et enseignants et d'être relativement réactive, notamment

grâce à l'évaluation des enseignements faite anonymement par les étudiants, les fiches d'évaluation étant discutées par l'équipe pédagogique.

L'évaluation des connaissances est établie clairement, tout comme les réunions des jurys. Les livrets remis aux étudiants éclairent fort bien les demandes et les attendus de la formation, sans oublier les modalités de contrôle.

Résultats constatés

Les résultats des étudiants et leur orientation après la licence sont étudiés par l'observatoire de l'insertion professionnelle. Sur les 688 inscrits en L1 en 2014-2015, 430 sont inscrits en L2 -deuxième année- (même partiellement) l'année suivante. Les taux de réussite se situent donc plutôt au-dessus de la moyenne nationale, et ce malgré le volume important des effectifs. Mais on ne connaît pas les effectifs par parcours.

Sur les 451 étudiants ayant validé leur L3 en 2014-2015, 322 s'inscrivent en master. La vocation de la licence d'*Histoire* (la poursuite d'études) est donc vérifiée dans les chiffres, ce qui est plus que satisfaisant. On regrette néanmoins que le devenir des autres étudiants soit ignoré.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon suivi des étudiants malgré des effectifs importants.
- Une offre de formation très large, y compris dans les double-cursus.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement, alors que sa vocation se distingue des conseils pédagogiques.
- L'absence d'informations précises sur les doubles licences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence d'*Histoire* de l'Université de Paris-Sorbonne est incontestablement attractive, et propose une offre de formation variée (doubles cursus, mineure/majeure, etc.), de même que pour l'offre d'enseignements. Les étudiants sont suivis, y compris à une échelle très individualisée, et ce malgré les effectifs importants. Cependant, on peut regretter le faible lien avec la recherche (alors que c'est la vocation affichée de la formation) et l'absence de conseil de perfectionnement. La volonté d'améliorer le pilotage est néanmoins affichée tout comme, en fonction des résultats des enquêtes sur le devenir de ses étudiants, la recherche de solutions pour mieux adapter encore l'offre de formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Paris-Sorbonne est une licence généraliste qui vise à préparer les étudiants à la poursuite d'études en master ou à l'insertion professionnelle. Elle est formée d'un tronc commun les deux premières années et de deux parcours en troisième année : parcours *Histoire de l'art* ou parcours *Archéologie*. Le total d'heures d'enseignement est de 1 722,5 heures pour le parcours *Histoire de l'art* et de 1 670,5 heures pour le parcours *Archéologie*, répartis en cours magistraux et travaux dirigés. Deux doubles licences sont également proposées : la double licence *Histoire de l'art-Droit*, depuis 2010-2011, qui est adossée à deux universités, Paris-Sorbonne et Panthéon-Assas ; la double licence *Archéologie-Géographie*, depuis 2012-2013, qui associe deux unités de formation et de recherche (UFR) de Paris-Sorbonne, celle d'Histoire de l'art et archéologie et celle de Géographie. Une licence *Histoire de l'art et archéologie* est délocalisée à Abu Dhabi, au sein de Paris-Sorbonne Université Abu Dhabi (PSUAD), fruit d'un accord international entre l'Université Paris-Sorbonne et l'Emirat. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Institut d'art et d'archéologie pour la licence *d'Histoire de l'art et d'archéologie*. Pour la double licence *Histoire de l'art-Droit*, des cours ont lieu à l'Université Panthéon-Assas proche. Pour PSUAD, les cours ont lieu à Abu Dhabi sans autre précision.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et les connaissances attendues sont clairement exposées. Les contenus des enseignements sont bien détaillés dans l'annexe <i>ad hoc</i> . La progressivité d'année en année existe. Les poursuites d'études et les débouchés professionnels correspondent bien à la formation et sont bien documentés. L'offre large de formations en master est un point bénéfique. La réflexion sur la finalité de la formation et des doubles-licences mériterait d'être approfondie. La finalité de la mention <i>Histoire de l'art et archéologie</i> est peu traitée en regard des éléments développés sur la structure et les publics concernés. Pour les doubles licences, l'impression laissée est celle d'une addition de spécialités plus que la création de filières de formation dont l'objectif est clairement établi et répondant aux nécessités professionnelles. La double licence <i>Archéologie-Géographie</i> est unique dans le paysage universitaire national et l'association de ces deux disciplines est pertinente, d'autant plus qu'elle correspond à un besoin croissant des archéologues et des collectivités territoriales notamment.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation est d'une grande richesse et parfois dans des domaines peu enseignés à l'échelle nationale, voire internationale. C'est indéniablement un point fort. La formation *Histoire de l'art et archéologie* est bien représentée à l'échelon national et en Île-de-France. Cela n'empêche pas la formation de Paris-Sorbonne d'attirer un grand nombre d'étudiants (966 pour la licence toutes années et parcours). La double licence *Histoire de l'art-Droit* est originale et ne doit pas exister seulement pour marquer une différence avec l'Université Panthéon-Sorbonne. La formation PSUAD est originale et présente un atout attractif. L'adossement à la recherche et les interactions avec elle sont excellents. Les conventions avec les musées et les institutions sont nombreux et variés. C'est un point fort qui favorise la mobilité. Les relations développées avec les services et les chantiers archéologiques devraient avoir davantage de retombées sur la formation qui privilégie une approche décrite comme étant plus théorique et historique. Cet accent est bien marqué pour la double licence *Archéologie-Géographie*, mais peu ailleurs. L'intervention de professionnels extérieurs (professionnels de la culture et des musées) est bien soulignée pour PSUAD, moins ailleurs.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire avec deux premières années en tronc commun et une troisième année proposant deux parcours, l'un en histoire de l'art, l'autre en archéologie. La spécialisation progressive est bien prise en compte. Cependant, la structure de la première année divisée en sept unités d'enseignement en *Histoire de l'art et archéologie* ne se retrouve pas sur les fiches Europass (parcours *Histoire de l'art* et parcours *Archéologie*) qui doivent être révisées. La présentation de la double licence *Histoire de l'art-Droit* est évasive sur la partie histoire de l'art et la double licence *Archéologie-Géographie* présente globalement les trois années de licence. Cette partie du dossier gagnerait à être harmonisée pour éviter l'addition de spécialités et pour dégager une vision globale de la mention. La formation accueille en formation initiale et continue, sauf la double licence *Archéologie-Géographie* qui n'est conçue ni pour la formation continue, ni à distance : l'assiduité y est au contraire la règle. Les étudiants sont bien informés sur la formation par des sites web dédiés. L'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières est bien pris en compte et marqué par un système de dispenses pour les étudiants non assidus, par l'existence d'un guide et d'un référent handicap. L'enseignement à distance n'est pas assuré (dispensé à l'échelle nationale par l'Université Lille 3). La formation est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et par validation des acquis professionnels (VAP). La formation est assurée à au moins une langue étrangère. Le dossier reste vague sur l'existence de cours en langues étrangères. Les étudiants bénéficient d'une initiation à l'informatique, peuvent préparer le certificat informatique et internet (C2i) et ont accès à un environnement numérique de travail. C'est dans la double licence *Archéologie-Géographie* que cette formation à l'informatique est la plus poussée, à juste titre. Mais l'insuffisance en matière de salles informatiques est soulignée par le dossier. Les étudiants peuvent bénéficier d'une unité d'enseignement en ligne (dite AFFRODIT) sur la transdisciplinarité dans les sciences naturelles. Le développement de la plateforme mobile de numérisation et de modélisation (PLEMO 3D) dans le but de servir de support pédagogique à diverses unités d'enseignement est à encourager. Les accords Erasmus et les conventions internationales sont très nombreux. Les étudiants entrants sont nombreux, ce qui témoigne d'une bonne attractivité de la formation. Les étudiants sortants le sont beaucoup moins, ce qui n'est pas anormal au stade de la licence. La préparation et l'accomplissement de stages sont prévus dans la formation. Obligatoires dans le parcours *Archéologie* et dans la double licence *Archéologie-Géographie*, ils restent facultatifs en histoire de l'art. Pourtant, les musées, les galeries, les institutions culturelles devraient pouvoir accueillir les étudiants afin qu'ils découvrent le milieu professionnel dans lequel ils envisagent de trouver leur métier. Ce point est certainement à améliorer. Le dossier souligne plusieurs fois les difficultés liées aux locaux de la rue Michelet (75006 Paris) trop exigus, vétustes et partagés avec l'Université Panthéon-Sorbonne (normalement jusqu'en 2019 où devrait avoir lieu le déménagement au Campus Condorcet). Si les moyens administratifs sont déclarés suffisants, il est souligné que la bibliothèque n'a pas d'horaires d'ouverture suffisamment étendus.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien fournie et propose un bon encadrement : 15 professeurs, 28 maîtres de conférences, 2 professeurs agrégés (PRAG), 6 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 20 contrats doctoraux, 1 chargé de cours, 1 enseignant-chercheur associé (PAST) et 2 professionnels qui viennent de l'École pratique des hautes études et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le dossier évoque une part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socio-économique en accord avec la finalité de la formation. Cependant, cette part n'est pas précisée et les intervenants n'apparaissent pas dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique. Les responsabilités dans

le pilotage de la formation sont hiérarchisées et bien réparties entre 1 directeur, 2 directeurs adjoints et 10 responsables d'année ou de formation auxquels s'ajoute 1 responsable du tutorat. L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois par an en conseil plénier et restreint. Un conseil de perfectionnement est à mettre en place. Des représentants étudiants existent, mais le dossier ne précise pas leur nombre, ni le mode de représentation. Les modalités de contrôle continu sont validées par le conseil de l'UFR. Le dossier n'explicite guère la composition des jurys (des enseignants-chercheurs conformément aux textes réglementaires selon la fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP). Le système de crédits européens (ECTS) est correctement appliqué. Les moyens administratifs sont déclarés suffisants et se composent d'une responsable administrative (catégorie A), d'une adjointe (catégorie B) et de 5 responsables administratifs chargés d'une année.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent (enseignements de mise à niveau, tutorat, enseignants référents). Des passerelles sont prévues pour des réorientations dans tous les cas, y compris les doubles licences. Les compétences attendues sont bien décrites dans les fiches Europass, mais il n'y a pas de précision sur le suivi de leur acquisition, qui semble cependant être présent

L'évaluation des enseignements est faite uniquement par les enseignants volontaires ; le dossier ne mentionne aucune donnée à ce sujet. A PSUAD, le chef du département assure le suivi des étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait sur le site web de PSUAD de façon anonyme.

Résultats constatés

La formation est attractive, la licence ayant globalement un grand nombre d'étudiants (966). Les effectifs des doubles licences ne sont pas détaillés, pas plus que ceux de PSUAD dont le dossier affirme qu'ils sont « peu nombreux, mais parfaitement connus ». Concernant les effectifs, des chiffres sont donnés, des tableaux remplis, avec l'aide du service commun universitaire d'information et d'orientation-insertion professionnelle (SCUIO-IP), mais les données ne sont pas exploitées : aucun taux de réussite n'est calculé, pas plus que la proportion d'étudiants de licence entrant en master. Le dossier affirme que les effectifs sont stables et bien contrôlés. Cependant, on relève une déperdition de 100 étudiants entre la L1 (2014-2015 = 361 étudiants) et la L2 (2015-2016 = 261 étudiants) sans que cela appelle un commentaire. On regrette l'absence de chiffres pour 2016-2017. On ne trouve pas de détail pour les doubles licences, ni pour le parcours PSUAD. C'est un point faible qu'il faut améliorer. Le flux d'étudiants étrangers en revanche est suivi. Mais l'information donnée sur le devenir des diplômés est insuffisante : les chiffres ne sont pas analysés pour la licence *Histoire de l'art et archéologie* ; on manque d'information sur la poursuite d'études en master pour la double licence *Archéologie-Géographie*, plus encore pour *Histoire de l'art-Droit*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation d'une grande richesse.
- Un bon taux d'encadrement.
- Une formation qui bénéficie d'un environnement exceptionnel et en lien avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Un défaut de pilotage caractérisé par un manque de connaissance et d'analyse des données statistiques.
- La finalité de la formation et des doubles licences manque de précision.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Des problèmes de locaux.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation dispose d'atouts majeurs : une équipe pédagogique compétente, en lien avec la recherche, nombreuse et diversifiée ; des liens internationaux nombreux avec notamment une implantation à Abu Dhabi originale mais qu'il faudrait véritablement intégrer dans l'évaluation de la mention. Cependant, elle n'affiche pas une identité particulière qui la différencierait des autres licences d'histoire de l'art et d'archéologie. De même, les différences entre parcours *Archéologie* et la double licence *Archéologie-Géographie*, et leurs finalités doivent être mieux identifiées ; ses perspectives de développer des compétences propres sont intéressantes : cette voie est à approfondir. Les doubles licences devraient être analysées avec plus d'attention. Ainsi, la double licence *Histoire de l'art-Droit*, qui est sans doute un atout, n'est pas suffisamment mise en valeur. Il est donc recommandé de travailler davantage sur l'identité et la finalité de la formation, de ses parcours et doubles licences. La politique des stages est à développer. L'autre point à améliorer est le pilotage en collectant et en exploitant les données recueillies auprès des étudiants, en mettant en place un conseil de perfectionnement, qui pourrait ainsi proposer des perspectives d'évolution étayée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE INFORMATION COMMUNICATION

Établissement : Université Paris Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention licence *Information-communication* (IC) fait partie du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA) qui dispose du double statut d'école interne et de grande école. Ainsi, la troisième année de licence (L3) constitue la première année d'un cycle conçu sur trois années (licence 3, master 1 (M1) et master 2 (M2)). La progression pédagogique est, de fait, pensée sur ces trois années et l'objectif de la L3 est de conduire les étudiants à acquérir un socle théorique fondamental, une initiation à la recherche ainsi que des méthodes et des techniques professionnelles en vue d'une poursuite d'étude. Les débouchés professionnels sont envisagés uniquement au terme de ce cycle de trois ans. La licence est offerte en présentiel sur le site du CELSA à Neuilly sur Seine et propose une spécialisation en cinq parcours représentatifs des champs professionnels de l'information et de la communication.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement explicités et visent l'acquisition de connaissances théoriques fondamentales dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC) et plus largement en sciences humaines et sociales (SHS), ainsi que des compétences personnelles et professionnelles permettant la poursuite d'études (finalité souhaitée de cette formation). Les capacités de distanciation critique, les acquis méthodologiques, les capacités de problématisation, des savoirs être, des compétences plus techniques dans l'usage des TIC (technologies de l'information et de la communication), la sensibilisation à d'autres cultures constituent les enjeux de cette formation.

La formation étant envisagée sur les trois années (de la L3 au M2), les étudiants s'engagent majoritairement dans une poursuite d'études en master, voire en doctorat. La licence comporte cependant une dimension professionnelle (clairement identifiée et renseignée dans les fiches RNCP) pour chacun des cinq parcours de spécialisation proposés : *Communication des entreprises et des institutions* ; *Management de la communication* ; *Marketing publicité et communication* ; *Médias et communication* ; *Ressources humaines et communication*, afin de permettre une éventuelle insertion professionnelle directe. La variété des enseignements et leur organisation par rapport aux objectifs fixés sont cohérentes et appropriées. La spécialisation par parcours se fait par le biais d'une unité d'enseignement (UE) de spécialisation professionnelle (UE3) qui correspond aux parcours de master.

La formation est localisée au sein de l'école du CELSA sur un seul site à Neuilly sur Seine.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Information-communication* du CELSA est unique, car elle doit répondre aux exigences du double statut du CELSA (école interne et grande école), de ce fait elle parvient à s'intégrer dans l'offre de formation générale du champ des sciences humaines et sociales tout en se différenciant des autres formations à l'échelle de Paris Sorbonne, de la COMUE, ou encore de la région (Paris-Diderot, Paris 13, Paris 8 Vincennes Saint Denis, Paris Nanterre). L'adossement au laboratoire GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication, EA1498) sert à former à la recherche par la recherche et à développer chez les étudiants des compétences réflexives. Un socle commun composé de deux UE fournit les connaissances solides en sciences de l'information et de la communication, sciences humaines et sociales et économie. Une UE d'initiation à la recherche complète la formation. Les enseignants-chercheurs dispensent des cours en lien avec leurs recherches. En outre, depuis 2007, la chaire CELSA pour l'innovation et la création d'entreprises joue un rôle important d'interface entre l'école et le public professionnel autant dans le domaine de la formation que dans celui de la diffusion de la recherche et des savoirs.

Les relations avec le milieu socioprofessionnel environnant sont nombreuses et historiques : la localisation en région Île-de-France, où se trouvent la plupart des grands médias et des grandes agences de communication, est particulièrement favorable autant pour l'intervention de professionnels dans les enseignements que pour les stages. Le positionnement dans le tissu professionnel se fait également par le biais d'un réseau d'anciens (Alumni) depuis 2015, par la participation de l'école à des manifestations d'associations professionnelles et par la mise en place de conventions de partenariat avec des entreprises ou des institutions (le dossier d'auto-évaluation mentionne ces partenariats, mais ne fournit pas d'éléments quant à leur formalisation).

Pour la dimension internationale, l'école dispose d'un service dédié qui permet de conduire une politique dynamique d'ouverture et d'identifier, dans les conventions signées par l'Université Paris-Sorbonne, celles qui concernent ses domaines d'expertise. L'école a aussi mis en place un programme destiné à repérer les organismes d'enseignement supérieur dont les recherches et enseignements sont proches des siens : City University of New York (CUNY), Université Saint-Joseph à Beyrouth, Université Catholique de Louvain. La mobilité étudiante et enseignante (un départ et un accueil par an) est favorisée (peu de stages sont réalisés, mais 11 étudiants étaient en Erasmus en 2017). Il est fait mention d'une difficulté à accueillir des étudiants étrangers du fait de l'absence de cours en anglais. La mobilité sortante pour les étudiants est encouragée, en concertation avec le comité départemental des conseillers du commerce extérieur (CCE) de Paris, mais seulement à partir du deuxième semestre de M1 qui se prépare durant la L3.

Organisation pédagogique

Cette licence n'est pas conforme au cadre national des formations, car elle permet, selon le modèle fourni d'annexe descriptive au diplôme, de valider en un an 180 ECTS (crédits européens) alors que les deux semestres offerts par le CELSA ne représentent que 60 crédits. Ceci dit, la structure de cette L3 est très claire et permet une spécialisation progressive des étudiants. Elle se compose de 500 heures divisées en cinq UE, un stage de trois à quatre mois et un projet tuteuré. Les UE et leur répartition coïncident bien avec les objectifs de la formation, à savoir : trois UE au premier semestre, qui sont consacrées aux savoirs fondamentaux théoriques et critiques, et une spécialisation qui advient au second semestre avec l'UE de spécialité, le stage et le projet. La répartition des crédits d'enseignements est équitable entre les deux semestres. L'organisation pédagogique repose sur un tronc commun, sauf pour l'UE de spécialité, selon des modalités variées : conférences, cours magistraux, travaux dirigés, travaux d'initiation à la recherche, ateliers et projets. La formation est dispensée en présentiel, elle n'est pas ouverte à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation, mais elle l'est pour les VAE (validation des acquis de l'expérience) depuis 2010 (au demeurant, aucun cas n'est ici signalé).

La professionnalisation s'opère dans le cadre de la spécialité (UE3), du stage et du projet tuteuré (le projet tuteuré comprend néanmoins seulement 11 h de cours sur la maquette et est caractérisé par une initiation à la recherche) : sa dimension « professionnalisante » pourrait donc être renforcée. La présence d'intervenants professionnels dans la formation est considérable, mais leur champ d'intervention (nombre d'heures effectuées, caractérisation des professions) mériterait d'être plus explicite et permettrait d'estimer par exemple la pertinence des volumes horaires attribués aux professionnels, quand il s'agit de professionnels « cœur de métier ». Globalement, la composition de l'équipe pédagogique pour la L3 n'est pas clairement explicitée dans le rapport d'auto-évaluation.

Les fiches RNCP sont présentes et jointes au dossier par parcours, mais une contradiction subsiste entre des objectifs de poursuite d'études et des compétences très professionnalisantes affichées dans les fiches RNCP.

Le numérique tient une place importante du fait même du domaine de la formation (information-

communication), l'école dispose de structures adaptées pour l'apprentissage à la pratique d'outils « professionnels ». L'adossé de la formation au GRIPIC, permet également aux étudiants de développer une réflexion critique sur la place du numérique dans la société. Des projets pédagogiques convoquent, entre autres dans le cadre de la chaire ou dans la vie associative, des dispositifs numériques tels que par exemple l'animation du blog des étudiants.

La formation est ouverte à la mobilité internationale, bien que les cours soient dispensés en français. Elle propose l'enseignement de l'anglais par niveaux ainsi que l'enseignement d'une seconde langue. L'école a une convention de formation avec le comité départemental des conseillers du commerce extérieur de Paris (CCE) qui facilite les relations internationales.

Pilotage

Le pilotage de la mention de licence est de grande qualité, car assuré par le biais de plusieurs instances, dont des conseils à différents niveaux de l'école.

Le/la responsable de formation et la coordinatrice pédagogique rencontrent régulièrement les délégués étudiants et/ou les groupes. Les équipes pédagogiques au complet et par parcours se réunissent deux ou trois fois par semestre. Une réunion mensuelle des enseignants-chercheurs permet le respect et la coordination des procédures communes et la cohérence de la mention.

Ensuite un conseil de département est organisé une fois par an pour chaque parcours et réunit la direction de l'école, les enseignants-chercheurs, les coordonnateurs pédagogiques, les délégués étudiants, les PAST (professeurs associés), etc. Ce conseil a pour vocation de faire le point de l'année écoulée en vue d'améliorer ou de transformer des programmes. Les remontées du conseil de département sont prises en compte par un conseil de mention afin d'effectuer une régulation au niveau de la licence.

En dernier lieu, un conseil de perfectionnement se tient au niveau de l'école en présence de la direction de celle-ci, de tous les enseignants-chercheurs et professeurs certifiés et du responsable du service linguistique, il vise à assurer la cohésion sur l'ensemble du cycle et à perfectionner les programmes, les processus de recrutement, etc. Sa composition pourrait être améliorée. L'absence de professionnels et de personnalités extérieures est à regretter.

L'évaluation des formations est faite par les étudiants et les enseignants par le biais de questionnaires anonymes auto-administrés et également par interaction directe. Cette procédure d'évaluation mixte sert de base de réflexion aux conseils de département, de mention et de perfectionnement.

L'acquisition de connaissances et des compétences se fait par un système de jurys intermédiaires de semestre et un jury final. Les modalités d'examen sont variées et pensées en fonction de contrôles des connaissances visant l'acquisition de compétences théoriques et professionnelles. Il n'est pas fait mention de portefeuille des compétences. Les fiches RNCP et supplément au diplôme, ajoutés en annexes au dossier d'auto-évaluation, sont présentés aux étudiants.

Le recrutement se fait selon cinq modalités dépendant des types de candidatures : le concours classique (épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission) ; le concours interne (épreuves orales) ; pour les étudiants issus des classes préparatoires (épreuves orales) ; la voie de DUT (épreuves orales) ; et enfin la voie des Ecoles normales supérieures (épreuves orales). Les modalités de recrutement, et l'organisation de l'école, le nombre d'encadrants et personnels administratifs, permettent un encadrement et un accompagnement permanents des étudiants tout au long de leur cursus au sein de l'école. Des dispositifs complémentaires facultatifs sont en place, par exemple l'accompagnement à la recherche de stages ou le tutorat avec les anciens élèves.

Résultats constatés

La promotion se compose d'un effectif variant de 131 à 138 avec un taux de validation du diplôme proche des 100 %. Il n'y a pas dans le dossier de document permettant de croiser les modalités de recrutement et la composition des promotions en fonction du cursus antérieur des candidats. La formation semble attractive au regard des effectifs et des procédures de sélection, bien qu'il ne figure pas dans le dossier d'auto-évaluation de données précises concernant les effectifs de postulants (le nombre de postulants par année / le nombre de recrutés) et les formations d'origine des recrutés.

Compte tenu des modalités de recrutement, les taux de réussite sont très importants (presque 100 %) et les taux d'abandon quasi nuls. Considérant que l'objectif de cette année de licence est la poursuite d'études en master, on ne trouve pas dans le dossier d'éléments relevant de la collecte d'informations sur le devenir des

étudiants qui est faite au terme du cycle complet.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un cadre d'exception pour une L3 (le double statut du CELSA).
- Un taux de réussite excellent.
- Une bonne répartition entre la théorie et la professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Le statut non conforme de cette L3 qui constitue une licence suspendue.
- Un manque de précision dans les statistiques s'agissant des effectifs et du suivi des cohortes.
- Un manque de détail sur les intervenants professionnels non PAST (tableaux incomplets).
- Une faible ouverture internationale (mobilité stages).
- Une faible formalisation des partenariats (entreprises, institutions).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation de licence 3 en information-communication du CELSA bénéficie du statut particulier de grande école et d'école interne de cette dernière. Elle offre des modalités de formation en un cycle de trois années incluant le master. La mise en conformité avec le cadre national des formations est nécessaire : 180 ECTS sur trois ans.

Bien que ses objectifs ne visent pas l'insertion professionnelle, mais la poursuite d'études et que les taux de réussite soient très bons, il pourrait être intéressant de renforcer la professionnalisation (demande également explicitée par les étudiants dans le compte rendu du conseil de perfectionnement) en exploitant cet axe professionnel par exemple dans les projets tuteurés offerts en deuxième semestre. Par ailleurs, la mise en visibilité des partenariats avec les entreprises ou les institutions tout comme celle des intervenants professionnels et leur participation à la formation ou au conseil de perfectionnement seraient un plus. Enfin, si la mobilité internationale (entrante et sortante) est encouragée, notamment dans le cadre de la poursuite d'études en M1, elle pourrait être renforcée dès l'année de licence 3. En revanche les perspectives envisagées suite aux travaux du conseil de perfectionnement (comme la révision des ECTS) ne permettraient plus l'équilibre entre les deux semestres et restreindraient possiblement l'importance de la dimension « professionnelle » de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'Université Paris-Sorbonne propose de former les étudiants à la maîtrise (orale et écrite) de deux langues étrangères, ainsi qu'à la connaissance de l'environnement économique et juridique des aires géographiques où sont parlées les deux langues choisies. Elle propose pour cela des enseignements fondamentaux dans deux langues étrangères autres que le français et des enseignements professionnalisants communs à l'ensemble des étudiants. La formation est dispensée à Paris, elle est également mise en œuvre dans deux campus à l'étranger, à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) où la formation est délocalisée et à Renmin (Chine) dans le cadre d'un partenariat international avec une mobilité intégrée au cursus. Elle est organisée en six semestres, chacun délivrant 30 crédits européens (ECTS pour *european credits transfer system*). Un stage obligatoire de deux mois crédités d'ECTS complète la formation au semestre 6. Les étudiants ont la possibilité, s'ils le souhaitent, d'effectuer un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre d'échanges Erasmus ou de conventions internationales.

ANALYSE

Finalité
La licence <i>LEA</i> de l'Université Paris-Sorbonne affiche très clairement et de manière relativement complète la finalité de la formation : former des étudiants à la maîtrise de deux langues étrangères et à leur application dans l'environnement socio-économique. Les objectifs pédagogiques et professionnels sont appréhendés à partir d'une liste de compétences qui doivent être acquises à la fin des enseignements linguistiques et d'application (économiques, juridiques et commerciaux). Un certain nombre de savoirs et de savoir-faire y compris transversaux sont listés. Ils sont cohérents avec la finalité de la formation. Les objectifs scientifiques de la formation ne sont, quant à eux, pas explicitement mentionnés. L'absence d'enquête réalisée par l'observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours ainsi que par la formation elle-même rend impossible l'analyse des débouchés et des poursuites d'études sur l'ensemble du dernier contrat. Les derniers chiffres remontent à 2007 pour les sortants de 2003-2004, ce qui est totalement inexploitable aujourd'hui et constitue un autre point négatif. Les deux formations délocalisées, qui affichent les mêmes objectifs de formation, sont proposées à des publics différents : celle d'Abu Dhabi est destinée à des étudiants français qui vivent déjà au Moyen-Orient ainsi qu'à des étudiants étrangers désireux d'obtenir des diplômes validés par l'Université Paris-Sorbonne ; celle de Renmin

s'adresse principalement à des étudiants chinois, elle accueille également les étudiants sinisants de LEA qui en font la demande.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de l'offre globale de l'Université Paris-Sorbonne, la licence *LEA* est unique. D'autres formations, comme les doubles licences, proposent la maîtrise de deux langues à niveau égal, mais aucune matière d'application n'est proposée. Il existe beaucoup d'autres licences *LEA* dans des universités de Paris et d'Ile-de-France (le dossier évoque celles de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC, Paris Nanterre, Sorbonne-Nouvelle, Paris-Diderot, etc.) ; mais celle de Paris-Sorbonne affiche des spécificités qui la distinguent fortement des autres licences *LEA* : un large choix de langues vivantes (15 langues de travail dont 7 enseignées aussi au niveau débutant, ce qui est indiqué comme la principale raison de son attractivité) et l'anglais n'est pas obligatoire.

Au plan académique, la formation a des partenariats formalisés avec de nombreuses classes préparatoires aux grandes écoles, permettant ainsi à des élèves de filières littéraires ou commerciales, inscrits ou non en équivalence à Paris-Sorbonne, d'intégrer la licence en deuxième année ou en troisième. Au plan scientifique, même si le but d'une licence n'est pas de former des chercheurs, il est dommage qu'aucun lien avec la recherche ne soit fait, a minima par le biais d'une initiation ou d'une relation plus étroite avec les équipes de recherche, notamment car un grand nombre d'étudiants semble poursuivre en master. Au plan socio-économique, aucun partenariat formalisé n'est mentionné. Les étudiants sont toutefois en contact avec le monde socio-économique lors de leur stage obligatoire de deux mois au semestre 6, réalisé en France ou à l'étranger, et lors des conférences organisées par les conseillers du commerce extérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, auxquelles ils sont conviés et peuvent assister librement.

Au plan international, la formation est mise en œuvre à l'étranger puisque la licence *LEA* est délocalisée à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) depuis 10 ans. Elle est également partie prenante dans l'Institut Franco-Chinois de Renmin (Chine) dans le cadre d'un partenariat international formalisé entre les deux établissements, qui offre cinq ans de formation en *LEA* (licence et master) et des possibilités de mobilité enseignante et étudiante. Des accords d'échange de différents types existent (ERASMUS, *Deutscher Akademischer Austauschdienst*, accords hors Union Européenne), afin de favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants. S'agissant des étudiants, la mobilité sortante ne paraît pourtant pas suffisamment développée pour une formation destinée à former les étudiants à la maîtrise de deux langues étrangères : les chiffres ne sont pas très précis : le dossier indique qu'entre 50 et 60 étudiants sur une promotion de 200 passent un semestre à l'étranger et que seul 1/5ème des étudiants effectue son stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence est très bien renseignée et répond globalement aux attendus à ce niveau de formation. La licence *LEA* offre ainsi une spécialisation progressive de la première année (L1) à la troisième année (L3). Un tronc commun composé des cours d'application est proposé à tous les étudiants, avec un approfondissement en L3. Il convient de noter que des ajustements suggérés lors de la dernière évaluation ont été apportés et semblent satisfaire les étudiants (introduction du droit en L1 et enrichissement de l'enseignement en économie en L2). Les cours de langues sont spécifiques aux étudiants en fonction de leurs choix. Une UE libre dite « d'enseignement d'ouverture » est proposée. La L3 peut être suivie en alternance pour les étudiants qui décident, à l'issue de la L2, de poursuivre dans l'une des deux licences professionnelles (LP) proposées par l'unité de formation et de recherche (UFR) *LEA* : LP *Collaborateur des activités internationales* ou LP *Métiers du commerce international* (parcours *Métiers du textile, de l'habillement, de l'organisation et de la distribution internationale* ou *MOD*). La licence peut accueillir des publics ayant des contraintes particulières, ainsi que les personnes reprenant leurs études. Ces dernières étaient huit en 2016-2017.

Les projets et les stages sont intégrés au cursus de formation. Ainsi, on identifie des éléments de mise en situation professionnelle des étudiants : cas précis d'entreprises avec implication des étudiants (marketing, gestion), enseignements comportant des jeux de rôles pour appliquer les apprentissages linguistiques dans une situation professionnelle (anglais oral). Un stage obligatoire est réalisé au S6. L'étudiant peut le chercher en autonomie ou bénéficier d'un accompagnement via le service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle (SCUIOIP). Un processus formalisé de validation puis d'évaluation du stage est mis en place. Plus globalement, on note qu'une démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle est mise en place via des actions du SCUIOIP. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est relativement bien renseignée et donne des informations cohérentes avec les objectifs affichés de la formation. L'acquisition additionnelle de compétences linguistiques complémentaires (une autre langue ou le FLE) est proposée, ce qui est en accord avec la finalité professionnelle de la licence. Les ECTS sont répartis de façon équilibrée tout au

long des six semestres entre les enseignements fondamentaux et les enseignements professionnalisants. Il est cependant dommage que le stage ne soit crédité que de deux ECTS alors qu'il participe fortement à la professionnalisation de la formation. La licence a la capacité de former les étudiants à l'international : d'abord par la maîtrise de deux langues étrangères à l'issue de la licence (cours de langue et cours d'application en langue étrangère) ; ensuite, par la possibilité de les faire bénéficier d'échanges grâce au nombre de partenaires existants (cf. point ci-avant). Malgré tout, le nombre d'étudiants bénéficiant réellement de cette mobilité pourrait être amélioré.

Cinq éléments apparaissent comme moins développés sans nuire à l'organisation pédagogique de la formation. S'agissant du numérique, il est limité à la mise à disposition de la plateforme Moodle. Le C2i (certificat informatique et internet) n'est pas obligatoire. Aucune modalité de pédagogie innovante n'est réellement affichée. Les dispositifs d'aide à la réussite se matérialisent sous la forme de tutorat, mais on ne sait pas comment ils se réalisent ni combien d'étudiants en bénéficient. Des procédures de validation d'acquis de l'expérience (VAE) et validation d'acquis professionnels (VAP) existent, mais les chiffres sont indisponibles.

Pilotage

Les moyens mis à disposition de la licence LEA semblent satisfaisants, tant sur le plan matériel (salles), qu'organisationnel (secrétariat) et humain (équipe pédagogique). La répartition des responsabilités entre l'équipe enseignante semble permettre une organisation efficace à laquelle contribuent les étudiants. L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée (6 professeurs des universités, 13 maîtres de conférences, 5 professeurs agrégés, 3 maîtres de langues, 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, auxquels s'ajoutent les enseignants d'autres UFR qui dispensent des enseignements en LEA). Trois professeurs associés à temps partiel en font partie, ce qui accompagne et donne plus de crédibilité à la professionnalisation souhaitée de la formation. Un conseil de perfectionnement ne figurait pas dans le contrat passé, mais il va se mettre en place en 2017-2018, selon des modalités qui sont conformes aux attentes (rôle, composition et organisation). Le travail sur les compétences est pris en compte et accompagné par des actions du SCUIOIP. Le supplément au diplôme renseigne de façon assez complète sur les objectifs de la formation. En revanche, le parcours de l'étudiant reste assez flou dans la mesure où le contenu des UE n'est pas détaillé. Il conviendrait d'indiquer à minima les langues étudiées (cela est indiqué pour les études faites en France mais pas pour celles qui s'effectuent à l'étranger) et la nature du stage réalisé, afin de distinguer les acquis de chacun.

Le dossier ne fait pas mention de dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les responsables pédagogiques sont chargés de faire remonter les critiques formulées par les étudiants qui sont examinées à l'occasion d'assemblées générales ou de Conseils d'UFR. Par ailleurs, l'équipe de la licence a introduit plusieurs modifications dans la formation sur la base des remarques faites lors de la dernière évaluation du Hcéres.

Résultats constatés

Selon le dossier, les effectifs de la formation font l'objet d'un suivi ; ils sont relativement constants (on dénombre 357 inscrits pédagogiques en L1 en 2012/13, 300 en 2013/14, 294 en 2014/15 et 321 en 2015/16). Toutefois on ne sait pas comment les étudiants sont sélectionnés puisque le dossier annonce près de 4000 demandes sur Admission post bac (APB) pour un effectif de 300 étudiants environ en L1. Sur les tableaux communiqués en annexe du dossier d'auto-évaluation, on constate toutefois que les effectifs en L1 ont enregistré une fluctuation (baisse en 2013/14), sans que cela ne fasse l'objet d'une analyse. Les taux de réussite sont assez satisfaisants (sur les 284 étudiants inscrits en L3 en 2015/16, 229 ont validé leur diplôme).

Le dossier ne fait état d'aucune information chiffrée sur l'insertion professionnelle et ne mentionne que des informations partielles sur la poursuite d'étude, en raison de l'absence d'enquête depuis le dernier contrat. Il est donc impossible d'analyser la réalité du caractère professionnalisant de la licence. Cela est dommageable pour une formation qui a un tel affichage et dans la mesure où les chiffres des poursuites d'études indiquent qu'en 2014/15, 43 % des diplômés de la licence LEA ont poursuivi leurs études, dont 37 % dans un programme de master 1 de l'Université Paris-Sorbonne ou dans une autre université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation solide qui affiche clairement des objectifs pédagogiques et professionnels cohérents avec sa finalité.
- Positionnement bien identifié dans la carte régionale des formations, grâce à deux spécificités fortes qui distinguent la formation des autres licences LEA : un large choix de langues vivantes, l'anglais n'est pas obligatoire en tant que langue de travail.
- Mise en œuvre de la formation à l'international : en Europe, aux Emirats Arabes Unis et en Chine.

Principaux points faibles :

- Faible lisibilité des débouchés professionnels réels en l'absence d'enquête sur l'ensemble du contrat.
- Faiblesse des liens avec le monde professionnel.
- Faible reconnaissance pédagogique du stage, en particulier à l'étranger.
- Aucune articulation affichée entre la formation et la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il convient d'abord de noter que le dossier est très bien renseigné, malgré l'absence de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. La licence *LEA* de l'Université Paris-Sorbonne répond globalement aux attendus d'une telle formation et possède de nombreux atouts. Notamment, l'internationalisation de la formation est réelle grâce à une offre de langues variée, sa mise en œuvre dans deux pays étrangers et un réseau de partenaires nombreux. Toutefois, la licence renforcerait encore ce point si elle améliorait la mobilité internationale de ses étudiants.

La principale recommandation porte sur l'ancrage professionnel de la formation qui mériterait d'être développé car c'est un affichage fort de la licence *LEA*. D'abord, il serait nécessaire de réaliser des enquêtes afin de connaître l'insertion des étudiants et la réalité des débouchés. La mise en place du conseil de perfectionnement devra être effective. Des relations plus formalisées avec le monde socio-économique devraient être instaurées, tout comme il conviendrait de ne pas oublier qu'il est important d'introduire un lien avec la recherche dès la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* réunit treize parcours : *Allemand, Anglais, Etudes nordiques* et *Néerlandais* (regroupés dans la discipline « langues anglo-saxonnes, germaniques et d'Europe du nord ») ; *Arabe, Hébreu* (regroupés dans la discipline « langues sémitiques ») ; *Espagnol, Italien* et *Portugais* (regroupés dans la discipline « langues romanes ») ; *Langues, littératures et civilisation d'Europe centrale* (qui propose l'apprentissage de deux langues de cette aire géographique) *Polonais, Russe* et *Serbo-Croate-Bosniaque-Monténégain* (regroupés dans la discipline « langues slaves »). A ces formations, s'ajoutent sept doubles licences dont les premières ont été créées en 2010 : *Espagnol-Portugais, Histoire-Anglais, Histoire-Espagnol, Lettres modernes-Anglais, Lettres-modernes-Portugais, Lettres modernes appliquées-Anglais* et *Lettres Modernes appliquées-Portugais*. La licence LLCER de l'Université Paris-Sorbonne a noué des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger (échanges Erasmus ou conventions spécifiques avec des universités en Pologne, Russie et aux Etats-Unis ; co-diplomation avec les universités de Bologne et Bonn). En France, il existe une co-diplomation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour l'hébreu. Enfin, les étudiants étrangers représentent 11 % de l'effectif total.

ANALYSE

Finalité
La licence LLCER correspond à une formation généraliste, visant à « l'acquisition de connaissances disciplinaires pointues en linguistique, littérature et civilisation » dans les aires linguistiques correspondantes. Son orientation LLCER tient à se démarquer de l'orientation en langues étrangères appliquées par son approche plus littéraire, linguistique et civilisationnelle. Elle se conçoit comme « le socle » d'une formation longue, débouchant sur des masters recherche, des masters professionnels et des cycles d'études connexes dispensés par des écoles de journalisme ou de traduction-interprétariat. Les débouchés de la licence LLCER s'articulent sur les écoles internes de l'Université Paris-Sorbonne (ESPE pour les concours de l'enseignement, CELSA) et, à l'extérieur, sur les dispositifs de passerelles ou de voies parallèles d'admission vers les instituts d'études politiques ou encore les écoles d'interprétariat, de commerce, de journalisme. Le développement de doubles licences, engagé depuis 2010, se poursuit : les parcours de lettres

modernes, lettres modernes appliquées, histoire, philosophie, voire sciences, sont conjugués avec l'allemand, l'anglais, l'espagnol, ou le portugais. Le succès de ces formations est attesté par une hausse significative des effectifs (de 439 étudiants en 2012-13 à 711 en 2016-17).

Positionnement dans l'environnement

Au plan académique, la mention LLCER existe dans la plupart des universités d'Ile-de-France. L'Université Paris-Sorbonne revendique plusieurs originalités : d'une part, la diversité unique de l'offre de formation, comprenant des langues assez peu représentées dans l'enseignement supérieur français : italien, arabe et hébreu, ou des langues rares – langues des pays nordiques, des pays d'Europe centrale, serbo-croate-bosniaque-monténégrin, d'autre part, le succès des doubles licences depuis 2010 offrant des combinaisons plus variées que celles que proposent les universités proches (Université Paris-Nanterre, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne).

Au plan socio-économique et culturel, la présence de multiples institutions à Paris (ambassades, Instituts culturels, établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers) constitue un atout indéniable pour une formation de LLCER, par l'abondance de l'offre culturelle et la qualité des réseaux qui peuvent se constituer. Les coopérations sont nombreuses avec les instituts culturels, comme par exemple le Goethe Institut, l'Institut Italien de Paris ou le Svenska Institut.

Au plan international, l'Université Paris-Sorbonne a conclu des accords avec des établissements étrangers (accords Erasmus, partenariats, par exemple avec l'Université Jagellonne de Cracovie, ou Florida State University ; conventions avec plusieurs universités russes ; co-diplomations avec les universités de Bologne et de Bonn). Le dossier d'auto-évaluation mentionne l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers (1710 en 2012-13 et 1910 en 2015-16, soit 11 % des étudiants inscrits) mais ne donne pas d'autre précision sur les modalités et l'intérêt de ces échanges, ni de données chiffrées sur la mobilité sortante des étudiants français.

Au plan scientifique, le dossier mentionne l'accès à la recherche par le biais de l'interdisciplinarité (favorisée notamment par les doubles licences) et souligne l'articulation attendue (dans la mesure où la majorité des enseignants de la formation sont des enseignants-chercheurs) avec la variété des équipes de recherche de Paris-Sorbonne sur lesquelles peu de précisions sont fournies. Mais il reconnaît aussi un hiatus entre l'organisation de la recherche et celle de la formation.

Organisation pédagogique

Les parcours de la mention LLCER, classiquement, s'articulent autour d'un tronc commun comprenant la linguistique, la littérature, la civilisation et la culture, la traduction. Les trois années d'études s'organisent selon le schéma d'une spécialisation progressive : licence 1, généraliste, licence 2 avec le choix d'options ; licence 3 proposant des parcours menant aux concours de l'enseignement, aux métiers de la traduction, de l'international, à l'enseignement du français langue étrangère (FLE). Des diplômes d'université (DU) sont proposés dans certaines filières (études slaves) et en formation continue. Certains aménagements ont été apportés durant le contrat qui s'achève : la licence d'arabe doit resserrer ses parcours pour éviter la dispersion, la licence d'espagnol entame la spécialisation dès la L2.

L'obligation de choisir une ou deux options dans d'autres unités de formation et de recherche (UFR) prépare à l'orientation professionnelle, par exemple pour les métiers de la traduction. Toute compétence transversale acquise en supplément figure dans le diplôme (conduite de projet, prise de parole en public, approches méthodologiques).

Les UFR porteuses de la mention LLCER ont développé des modules « ateliers professionnels » et « construction du projet professionnel » en L1 et L3, dispositif complété pour certaines UFR (Etudes anglophones, études italiennes, études ibériques) par un module « Gestion de projet en équipe » (culturel, événementiel, communication, humanitaire), proposé par les professionnels en lien avec le service culturel de l'établissement et les associations. Ont été également mis en place des dispositifs de stage, dont certains aspects n'ont pas été clarifiés (la question de la rémunération des tuteurs universitaires, la coordination entre tuteur universitaire et maître de stage ou l'évaluation des stages dans la formation).

Les UFR de la mention offrent toutes des modules pour la « préparation des métiers de l'enseignement secondaire » et l'UFR d'anglais propose aussi ce module pour l'enseignement primaire (ESPE).

Le rapport d'auto-évaluation souligne une relative diversification des pratiques pédagogiques sur l'ensemble du quadriennal.

En matière de compétences numériques, les étudiants bénéficient de la formation C2i (certificat informatique et internet), ainsi que de l'accès à la plate-forme Moodle, ou dans certains cas, d'outils extérieurs (timeline.js). Une option de L3 offre également une formation aux outils informatiques adaptée aux besoins des futurs enseignants. Les étudiants intéressés par la recherche peuvent effectuer des stages en humanités numériques dans le cadre du Labex Observatoire de la Vie Littéraire (OBVIL).

Le contrôle continu intégral, qui semble plus praticable en raison de la multiplication des doubles licences, a été mis en place dans certaines UFR (Etudes anglophones, ibériques), tandis que d'autres maintiennent un système mixte (contrôle continu et partiel).

S'agissant de l'aide à la réussite, le tutorat hebdomadaire est assuré par des étudiants avancés (master, doctorat), et adapté à certains publics (étrangers, salariés). Il comporte aussi une initiation à la recherche documentaire, ainsi que des sorties culturelles.

La licence *LLCER* prépare à l'international par le choix obligatoire d'enseignements dans une autre langue vivante que celle de la mention (niveau débutant ou avancé). La mise en place du service interuniversitaire d'apprentissage des langues soulage les études anglophones et ibériques d'un afflux d'étudiants.

La licence *LLCER* n'a pas de sessions de formation continue, ni de formation en alternance.

La mention ne propose pas encore de système de validation des acquis de l'expérience.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très nombreuse (au total 49 professeurs des universités et 120 maîtres de conférences, auxquels s'ajoutent plusieurs autres enseignants), bien organisée et de qualité dans l'ensemble des UFR. Un renfort non négligeable est apporté aux titulaires par les lecteurs et les doctorants chargés d'activités complémentaires d'enseignement.

Le dossier d'auto-évaluation mentionne que les UFR de la mention *LLCER* se sont efforcées de prêter une attention plus grande au suivi de l'acquisition des compétences, mais souligne aussi que les avancées sont insuffisantes : l'utilisation du portefeuille des compétences intervient surtout dans les modules d'orientation professionnelle, trop peu dans les autres enseignements.

Concernant les chiffres et les statistiques sur les poursuites d'étude, ce même rapport souligne les lacunes et les insuffisances dans la diffusion des données chiffrées, alors que cela permettrait d'anticiper le problème des sureffectifs.

S'agissant du devenir des étudiants, la licence *LLCER*, conçue comme première étape du master, ne « fait pas l'objet d'études spécifiques en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ». Des enquêtes sur le taux d'abandon sont menées au niveau de l'université.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore mise en place de manière officielle et systématique. L'auto-évaluation est une initiative individuelle et ne donne pas lieu à une réflexion collégiale. Il n'y a toujours pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, le pilotage se faisant au niveau des UFR, en raison, précise le dossier d'auto-évaluation, de la « diversité des langues » et de la « taille des UFR ».

Il ne semble pas y avoir de politique globale de valorisation du diplôme (la licence).

Résultats constatés

La mention *LLCER* de l'Université Paris-Sorbonne continue d'attirer un grand nombre d'étudiants, avec une offre de formation de qualité, à la fois classique (conduisant aux métiers traditionnels de l'enseignement et de la recherche) et adaptée aux évolutions de la société (métiers de la culture, de la communication). Depuis l'évaluation du dernier quadriennal, l'équipe a pris conscience de l'importance de la réflexion sur la professionnalisation et élaboré des modules de pré-professionnalisation correspondant à des dispositifs pédagogiques renouvelés (ateliers professionnels) développant des compétences transversales (gestion de projet, travail collectif).

Elle tarde toutefois à mettre en place les outils de pilotage nécessaires (évaluation des enseignements, données chiffrées sur les effectifs, suivi de la scolarité étudiante, devenir professionnel et éventail des orientations possibles à l'issue de la licence *LLCER*). Aussi est-il difficile d'apprécier l'insertion de cette formation dans l'environnement socio-économique. Il n'y a ainsi pas de statistiques sur le devenir de la population étudiante. Seul le nombre de diplômés de L3 entrant en niveau master est renseigné pour les années 2012-2015 : respectivement 199, 174, 228. La dernière enquête sur les sortants de licence date de 2003-2004. Le maintien de l'enquête n'est « pas jugé

prioritaire », ce qui peut se concevoir dans ce contexte de prospérité apparente de la formation LLCER, mais qui est plus risqué concernant les perspectives à long terme. S'agissant d'une mention par ailleurs très hétérogène, on gagnerait à avoir une connaissance plus précise de ses dynamiques.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'offre en langues (langues rares ou peu présentes dans l'enseignement supérieur français) est riche.
- L'environnement est exceptionnel : bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur, français et étrangers, et d'institutions culturelles ont leur siège ou une antenne à Paris, ce qui facilite l'établissement de partenariats bénéficiant à la formation et à l'orientation professionnelle.
- Le nombre et la qualité des échanges avec l'étranger facilitent la mobilité internationale à tous les niveaux.
- L'équipe pédagogique est variée et nombreuse.

Principaux points faibles :

- Le dossier fournit trop de détails superflus et ne permet pas de distinguer les informations importantes de celles qui le sont moins.
- Le conseil de perfectionnement n'a toujours pas été mis en place au niveau de la mention.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants reste encore occasionnelle.
- L'absence de statistiques accessibles sur les effectifs étudiants, leurs origines, les taux de réussite ou d'échec, ainsi que leur devenir, entrave le pilotage de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les différentes UFR de la mention LLCER conjuguent une offre d'enseignement traditionnelle (correspondant aux métiers de l'enseignement et de la recherche) et une ouverture vers les métiers des langues et de la culture. Cette formation est bien pensée et bien structurée, l'enseignement est dispensé par des équipes diversifiées. Les doubles licences, conçues pour remédier à la chute des effectifs dans certaines UFR, semblent rencontrer un vif succès, mais les statistiques manquent sur l'amélioration réelle des chances des étudiants titulaires de ces diplômes sur le marché du travail.

L'aspect de la pré-professionnalisation et de la professionnalisation est mieux pris en compte depuis le dernier contrat, avec la création de parcours débouchant sur des masters professionnalisants, et la création de modules destinés à développer des compétences transversales (travail collectif, gestion de projets).

Il serait souhaitable de réaliser un ensemble de statistiques permettant d'affiner la connaissance de la population étudiante, sur le modèle de ce qui a été fait en « Etudes italiennes », avec des données précises sur les flux d'étudiants, les taux d'abandon, de réorientation et de réussite. De manière générale, il manque des indications chiffrées sur le devenir des étudiants. Le constat d'un « fort taux de poursuite d'études » ne saurait dispenser d'analyses plus fines sur la répartition des étudiants dans les différentes filières professionnelles qui leur sont accessibles.

Pour une meilleure lisibilité de la présentation générale sur le portail, il conviendrait de faire converger les noms des UFR et ceux des disciplines, au lieu des regroupements différents (exemple : UFR d'« Etudes anglophones » et discipline « Langues anglo-saxonnes, germaniques et d'Europe du nord »).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Lettres* de l'Université Paris-Sorbonne propose, comme toutes les licences de ce type, une formation centrée sur l'acquisition d'une culture littéraire, de la maîtrise d'outils linguistiques, de compétences en analyse, synthèse et rédaction de textes, et sur l'apprentissage de langues anciennes et de langues vivantes.

Sur la base de la terminologie indifférenciée utilisée dans le dossier, cette licence *Lettres* se subdivise en plusieurs formations que les documents transmis appellent, tantôt « licence », tantôt « parcours » ou encore « mention » et qui paraissent être ce que la nomenclature en usage appelle des spécialités. Celles-ci sont au nombre de huit : *Lettres modernes*, *Lema* (Lettres, édition, médias, audiovisuel), *Lettres classiques*, *CAMC* (Culture antique et monde contemporain), *LFTI* (Langue française et techniques informatiques), *Sciences du langage*, *Lettres/Informatique*, *Sciences et linguistique*. Les spécialités *Lema* et *LFTI* sont qualifiées de « licences pré-professionnalisantes ». La spécialité *Lettres modernes* se subdivise elle-même en quatre « options » : « Littérature et langue française », « Culture et création littéraires », « Littérature générale et comparée » « Didactique du français comme langue étrangère ». Par ailleurs des « doubles licences » sont proposées : les spécialités *Lettres modernes* et *LEMA* offrent un double cursus avec une langue vivante (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais), interne à l'Université. Deux doubles cursus en collaboration avec d'autres établissements sont également possibles : *Lettres/Informatique* (avec l'Université Pierre-et-Marie Curie) ; *Lettres et Sciences sociales* avec l'Institut d'Etudes Politiques). Certains de ces enseignements sont dispensés dans les établissements partenaires.

Depuis 2006 la spécialité *Lettres modernes* est également offerte à Abou Dhabi et une double licence *Lettres/Allemand* est proposée en co-diplomation avec l'Université de Bonn.

ANALYSE

Finalité
Les différentes formations sont en accord avec la poursuite d'études visée, essentiellement des masters de l'établissement conçus comme des prolongements naturels des formations de licence. Elles sont pensées par rapport à des métiers clairement identifiés (concours de l'enseignement, concours administratifs, métiers de la culture, du livre et de l'audiovisuel). Il est en revanche difficile d'évaluer de manière plus précise l'adéquation des enseignements avec les objectifs visés, car leurs contenus ne sont pas détaillés dans le dossier : à titre d'exemple, la proportion d'enseignements fondamentaux, d'enseignements généraux et d'enseignements

d'ouverture ne peut pas être appréciée.

La formation délocalisée (licence *Lettres* à Abou Dhabi) est dispensée selon les mêmes principes que celle délivrée à l'Université Paris-Sorbonne, mais le dossier ne fournit pas assez d'éléments pour en apprécier le fonctionnement.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Lettres* est de longue date une formation essentielle de l'Université Paris-Sorbonne et attire des étudiants de la France entière et de l'étranger. Certaines spécialités ont peu ou pas d'équivalent (*CAMC*, *LFTI* par exemple). L'ensemble de la formation bénéficie d'un excellent environnement scientifique : cinq équipes d'accueil, trois unités mixtes de recherche (UMR), et même un laboratoire d'excellence (Labex). Par ailleurs, les relations que l'Université entretient avec le secteur de l'édition ou de l'audiovisuel permettent d'offrir quelques stages (non crédités, ce qui est regrettable) aux étudiants de *LEMA* et *LFTI*.

Organisation pédagogique

Les différentes formations sont prises en charge par non moins de cinq unités de formation et de recherche (UFR), ce qui ne doit pas simplifier le pilotage. Le dossier ne fournit pas assez d'éléments pour apprécier la progressivité des cursus, la part des enseignements fondamentaux et de spécialisation, le volume de cours magistraux et de travaux dirigés, le nombre d'heures d'enseignement des langues étrangères, entre autres. Les fiches RNCP sont détaillées et apportent des informations sur les unités d'enseignement (UE) composant chaque formation et les crédits qui leur sont attribués.

Les enseignements sont dispensés en présentiel et des aménagements sont prévus pour les étudiants se trouvant dans des situations particulières (travail, handicap, etc.).

La place du numérique paraît restreinte : si la formation *Lettres/Informatique* a introduit un enseignement d'humanités numériques (unique en France), et si la certification C2i (certificat informatique et internet) est proposée sous forme d'option, rien n'est dit sur l'utilisation des mooc ou d'une plateforme numérique pédagogique.

Au plan international, on relève surtout l'accord de co-diplomation avec Bonn et la présence de la licence *Lettres* dans les formations dispensées (au moyen de missions d'enseignement de deux semaines) par l'Université Paris Sorbonne Abou-Dhabi. Pour ce qui est des échanges Erasmus, il existe un déséquilibre entre mobilité entrante (très élevée) et sortante, nettement plus faible, les étudiants parisiens préférant partir au cours du cycle master.

Pilotage

Il est difficile de se prononcer sur l'équipe pédagogique, son équilibre ou le partage de responsabilités : le dossier n'apporte sur ce point que très peu d'éléments. On observe cependant que les professeurs des universités interviennent nettement moins que les autres dans les cursus d'études. La présence de professionnels dans les formations, notamment celles se présentant comme « pré-professionnalisantes », n'est pas mentionnée, et il ne semble pas qu'il y en ait.

Les formations fonctionnent de manière indépendante, à l'intérieur de chaque UFR, qui pilote elle-même la spécialité qui lui incombe dans le cadre de son conseil. La mention est, quant à elle, gérée par un « conseil de perfectionnement » composé par les directeurs des UFR et les directeurs adjoints (représentant les professeurs et maîtres de conférence), mais qui n'associe ni représentants des autres catégories d'enseignants, ni étudiants ou doctorants (les doctorants contractuels interviennent massivement dans la formation), ni représentants du personnel, ni professionnels extérieurs. Il ne s'agit donc pas d'un conseil de perfectionnement, et le pilotage, administrativement compliqué, semble de surcroît peu conforme aux pratiques actuelles.

Le contrôle des connaissances associe le contrôle continu et le contrôle terminal, chacun pour moitié du total. Des rattrapages sont également proposés. Le dossier ne fait pas état du suivi spécifique des compétences ni de dispositifs en ce sens. Les étudiants bénéficient en revanche d'un tutorat pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs sont très importants (978 inscrits en première année (L1), en hausse de 30 % par rapport à 2012) ; l'apport des classes préparatoires renforce puissamment les effectifs durant le cursus et explique qu'en dépit d'un taux d'échec de près de 50 % en L1 (mais de 20 % seulement en L2), on compte encore 664 inscrits en troisième année.

Les spécialités *Lettres modernes*, *Lettres classiques*, *LEMA*, semblent particulièrement prisées. On regrette toutefois que le rapport ne fournisse qu'une partie des statistiques portant sur les effectifs et le suivi des cohortes, et presque toujours celles qui concernent les spécialités pilotées par l'UFR de Littérature française et comparée.

Dans les termes même du rapport, l'insertion professionnelle des diplômés est une préoccupation récente, et le suivi est insuffisant, par manque de moyens. Aucune donnée chiffrée n'est fournie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mention solide, avec de gros effectifs, de grande visibilité internationale.
- Offre de formation diversifiée, proposant des orientations nouvelles (humanités numériques) et parfois uniques dans le paysage français.
- Environnement scientifique de très grande qualité.
- Collaborations internationales intéressantes.

Principaux points faibles :

- Le dossier fourni est partiellement incomplet, la nomenclature utilisée pour caractériser les différents parcours présente le risque de générer une certaine confusion.
- Le taux d'échec en première année n'est pas analysé, et aucun remède n'est proposé.
- La mention juxtapose des spécialités fonctionnant comme des mentions indépendantes, sans assurer un véritable pilotage d'ensemble.
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement.
- La mention semble hésiter sur la place à faire à la professionnalisation, car elle offre des spécialités dites « pré-professionnalisantes » et des stages sans les créditer.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* est une mention centrale historiquement importante dans l'offre de formation de l'Université Paris-Sorbonne. Elle garde une très forte attractivité nationale et internationale. Elle est assurée par des enseignants-chercheurs de grande qualité. Les évolutions proposées par l'équipe pédagogique, notamment la mise en place d'une licence de sciences du langage sur trois ans accordant une place importante à l'informatique, semblent très pertinentes dans le contexte de la recherche contemporaine.

Néanmoins, l'organisation administrative est lourde et compliquée. Le caractère très partiel des statistiques communiquées conduit à s'interroger sur la circulation de l'information entre les cinq UFR de rattachement, et fait craindre que chacune ne gère de son côté les spécialités qui lui incombent. Le conseil de perfectionnement, sous sa forme actuelle, ne semble pas en mesure d'assurer réellement le pilotage de cette importante mention en termes d'effectifs. On s'étonne que le taux d'échec en première année notamment ne soit jamais analysé dans le rapport, que ses variations d'une cohorte à la suivante ou d'une spécialité à l'autre ne fassent l'objet d'aucune statistique, et qu'aucune mesure ne soit proposée pour le réduire. Les évolutions envisagées sont minimes et paraissent très insuffisantes. L'intitulé de certaines spécialités et certains des enseignements donnés font songer à des licences professionnelles, d'ailleurs les documents transmis les nomment « préprofessionnelles ». Il est en tout cas indispensable que l'insertion professionnelle et le suivi des diplômés deviennent des préoccupations centrales des responsables de la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Musicologie* de l'Université Paris-Sorbonne est une formation en trois ans, ayant pour objectif principal la poursuite dans différents masters, ainsi que l'accès aux métiers de l'enseignement (professeur des écoles ou en collège-lycée, musicien intervenant) et à ceux du spectacle vivant (administrateur de salle ou d'ensemble, métiers de la médiation, etc.). La plupart de ces débouchés ne sont accessibles qu'après une poursuite d'études en master ou dans des écoles de formation professionnelle. La licence se présente comme généraliste, bien qu'elle soit à capacité limitée, accessible après un test d'orientation. À l'issue de la deuxième année (L2), une orientation est possible vers les CFMI (centre de formation des musiciens intervenant) pour l'obtention du Diplôme universitaire de musicien intervenant ou vers un CEFEDM (centre de formation des enseignants de la danse et de la musique) en vue de l'obtention du Diplôme d'état de professeur de musique. En troisième année (L3), diverses pré-spécialisations permettent de faciliter l'orientation en master.

Outre la licence mono-disciplinaire délivrée en présentiel, différents parcours sont aussi mis en œuvre : licence à distance par le biais du CNED (centre national d'enseignement à distance), licences destinées aux étudiants d'un haut niveau instrumental associant le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt et le Conservatoire national supérieur national de musique et de danse de Paris (CNSMDP) qui permettent de développer des doubles-cursus entre les établissements partenaires. Un cursus de double licence en sciences et musicologie, avec une UFR (unité de formation et de recherche) de l'Université Pierre et Marie Curie, est accessible sur dossier. Une double licence *Italien-Musicologie*, en partenariat avec l'UFR de l'Université Paris-Sorbonne est également proposée.

ANALYSE

Finalité
La finalité entre connaissances attendues, contenus d'enseignement et poursuite d'études est clairement détaillée. On apprécie particulièrement la diversité des formations proposées, ainsi que le large éventail des possibilités de poursuite d'études après la licence. La poursuite d'études en master est anticipée, de même que l'insertion dans la vie professionnelle dès la fin de la licence. Les ateliers professionnels obligatoires accompagnent judicieusement les étudiants vers la vie professionnelle. Projets et stages ne sont pas encore intégrés à la formation mais le seront à partir du plan quinquennal 2019-2023.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Musicologie* bénéficie d'un environnement particulièrement propice à l'instauration de collaborations institutionnelles. Elle tire profit de la richesse en établissements culturels caractéristique de la région parisienne et s'inscrit dans l'institut Collegium Musicae. Si les partenariats avec des établissements tels que le CNSMDP, le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt, etc. sont parfaitement détaillés, on regrette que les collaborations éventuelles avec des institutions internationales ne soient pas davantage mentionnées. On s'étonne par ailleurs de voir qualifier le partenariat avec les conservatoires de « point faible ». La mobilité étudiante entrante est encouragée par le biais des accords Erasmus. Enfin, l'adossement de la licence à l'UMR (unité mixte de recherche) IReMus (Institut de recherche en musicologie) constitue l'un des atouts du parcours, au niveau de l'initiation à la recherche des étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement détaillée, fonctionnant par spécialisation progressive au fil de la L2 et plus encore de la L3. Aux côtés d'enseignements musicologiques fondamentaux, une attention particulière est portée à tout ce qui relève du futur champ professionnel : construction du projet professionnel, gestion de projet en équipe, pratiques pédagogiques innovantes dans le champ du numérique (qui gagneraient cependant à être détaillées). Par ailleurs, la licence *Musicologie* accorde une nette attention aux fondamentaux de la musicologie, qui sont déclinés de multiples façons entre unité d'enseignements (UE) : UE1 (formation auditive, écriture, pratique instrumentale et vocale), UE2 (analyse, histoire, sciences humaines). Des validations d'acquis sont intégrées au cursus, évaluées par l'équipe enseignante, afin de ne pas redoubler les enseignements pour des étudiants arrivant en cours de parcours. On regrette que le module Préparation aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire ne soit pas davantage détaillé et que les projets et stages ne soient pas encore intégrés au cursus (mais ils sont annoncés comme destinés à faire partie intégrante de celui-ci à partir de la mise en œuvre du plan quinquennal 2019-2023). Les premières demandes de validation des acquis de l'expérience ont été examinées au cours de l'année 2016-2017.

Pilotage

L'équipe pédagogique de l'UFR est conséquente et diversifiée dans ses profils : 27 enseignants-chercheurs, 6 professeurs agrégés (PRAG), 4 contractuels, et 6 professionnels associés (PAST) ; se rajoutent 25 professionnels issus d'établissements culturels et 8 enseignants du second degré ; cela permet de couvrir une gamme étendue de contenus d'enseignement. Malgré la mention de la mise en place du conseil de perfectionnement institué en avril 2017 associant un noyau d'enseignants, de PRAG (professeur agrégé de l'enseignement secondaire) et 2 maîtres de conférences impliqués dans les enseignements de licence, on note que les responsabilités au sein du pilotage de la formation telles qu'elles ont été indiquées relèvent de la charge seule des maîtres de conférences. Deux types de dispositifs dans les modalités de pilotage sont mentionnés : l'un disciplinaire (histoire de la musique, analyse, etc.), l'autre institutionnelle (commissions pédagogiques). L'autoévaluation est encore totalement embryonnaire et le rôle des étudiants dans l'évaluation et l'évolution de la formation n'est pas clairement défini (seule se trouve mentionnée leur présence au sein du comité de pilotage).

Résultats constatés

La licence *Musicologie* bénéficie d'une réelle attractivité (entre 347 et 403 inscrits entre 2012 et 2016 en première année) et continue à être rejointe par de nouveaux étudiants en L2 puis en L3, signe de la pertinence de ses cursus. En revanche, le taux d'échec entre la première et la deuxième année (supérieur à 50 %) demeure par trop important. Une légère amélioration au cours de l'année 2014-2015 mérite d'être confirmée pour 2015-2016, d'autant que le taux d'abandon n'est pas symptomatique d'un tel chiffre. Le taux d'échec en L2 demeure également important. Les éléments fournis au dossier n'explicitent pas les raisons de cette évolution, alors que l'examen initial a théoriquement vocation à garantir le niveau d'entrée requis. Les dispositifs d'aide à la réussite existants ne sont visiblement pas suffisants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Cohérence du parcours général qui garantit l'attractivité de la formation.
- Diversité de parcours pensés « à la carte ».
- Liens avec les établissements d'enseignement supérieur régionaux.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1 puis en L2.
- Faiblesse des dispositifs envisagés pour l'aide à la réussite des étudiants.
- Fragilité du pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Musicologie* de l'Université Paris-Sorbonne associe des partenariats fidélisés, un cursus de formation solide à une souplesse dans les cursus qui sont l'une des clefs de sa réussite. Le devenir des étudiants au sein de la formation semble en revanche relativement peu pris en compte (notamment dans les outils de pilotage). Les solliciter davantage dans la mise en œuvre du cursus permettrait sans doute d'inventer des dispositifs d'aide à la réussite innovants, qui permettraient de contrecarrer le taux d'échec, actuellement très important. À l'heure où les stages et les projets constituent des atouts majeurs de l'insertion étudiante, il est désormais urgent d'inscrire une réflexion spécifique sur ces dispositifs dans les futurs chantiers de la licence. Le dossier ne fait pas état des perspectives d'évolution de la formation. Les instances de pilotage et les procédures d'autoévaluation devraient visiblement être renforcées dans les années à venir.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Philosophie de l'Université Paris-Sorbonne, la licence de *Philosophie* est une formation de type généraliste et mono-disciplinaire en sciences humaines. La formation se décline soit en parcours majeure/mineure (*Philosophie/Sciences*, *Philosophie/Italien*, *Philosophie/Innovation en santé publique*), soit en doubles licences (*Philosophie-Sociologie*, *Philosophie-Sciences sociales*, *Philosophie-Sciences*, *Philosophie-Allemand* et *Philosophie-Russe*). La double licence *Philosophie-Sociologie* permet aux étudiants d'effectuer un semestre d'études à l'étranger, sur le campus Paris Sorbonne – Abu Dhabi (PSUAD).

ANALYSE

Finalité

Le dossier expose de manière parfaitement claire et synthétique les objectifs pédagogiques et scientifiques de la formation (socle de connaissance, approfondissement, outils méthodologiques, langues). Les enseignements proposés durant les trois années de la licence entendent couvrir le champ historique de la philosophie (ancienne, médiévale et moderne, contemporaine), ainsi qu'aborder les différentes spécialités ouvrant elles-mêmes sur des parcours de master correspondant (morale et politique, esthétique et philosophie de l'art, philosophie des sciences...). L'existence de parcours et de doubles licences transdisciplinaires peut contribuer à diversifier les débouchés professionnels des diplômés, mais l'articulation entre la philosophie et les autres disciplines proposées dans ce cadre est trop peu explicitée. Il serait également souhaitable d'avoir des renseignements complémentaires sur la formation délocalisée à Abu Dhabi, et notamment sur sa conformité avec les objectifs de la licence parisienne. La question de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est connue des étudiants et intégrée à la maquette (sous forme d'un module de projet professionnel en première année - L1, et un autre d'initiation au droit administratif en troisième année - L3), ou renseignée par tous les moyens disponibles (site web, réunions de rentrée, affichage...). En bref, tous les moyens d'information sont à la disposition des étudiants pour les informer sur le contenu, les objectifs et les perspectives ouvertes par la formation. Le dossier ne mentionne pas les nouvelles spécialités désormais offertes aux étudiants de master (philosophie arabe, métiers de l'entreprise, conseil éditorial et gestion des connaissances), mais on peut imaginer que c'est un manque du dossier lui-même, et qu'une information complète circule à l'attention des étudiants de L3.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau de l'Île-de-France, une licence mention *Philosophie* est proposée également par les universités : Panthéon-Sorbonne Paris 1, Paris Nanterre, Paris 8 et Paris-Est Créteil Val-de-Marne. La spécificité de la licence Paris-Sorbonne consiste dans sa déclinaison en cinq doubles licences et trois parcours comprenant une « majeure » philosophique et une « mineure » représentée par une autre discipline. Néanmoins, d'autres licences mention *Philosophie* (comme celle proposée par l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1) proposent des doubles licences et des parcours comparables.

La formation a établi des partenariats académiques prestigieux (Sciences-Po Paris et l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 (UPMC), avec laquelle un processus de fusion est en cours), et des conventions avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (École centrale, HEC).

Notons surtout ici que 80 conventions ont été signées avec des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dont la moitié en dehors de la région Île-de-France, pour accueillir les élèves préparant les concours des écoles normales supérieures - ENS (ou de la banque d'épreuves littéraires) à l'Université de Paris-Sorbonne. La teneur de ces conventions n'est pas connue et leur fondement juridique n'est pas clair ; quoi qu'il en soit ces conventions doublent et concurrencent *de facto* celles qui sont et doivent être signées entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur de leur région. La signature de ces conventions accentue le déséquilibre quantitatif et qualitatif de la répartition des flux d'étudiants sur le territoire national.

Au niveau international, outre la délocalisation de la double licence *Philosophie-Sociologie* sur le campus d'Abu Dhabi, la formation bénéficie des nombreux partenariats établis par le département de philosophie en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Asie et en Amérique du Sud, dans le cadre des échanges *Erasmus*. Les doubles licences *Philosophie-Sciences sociales* et *Philosophie-Sciences* prévoient une année d'études obligatoire (L3) à l'étranger.

Organisation pédagogique

La licence de *Philosophie* se distingue à la fois par le caractère très complet de la formation et par la richesse des parcours proposés, puisqu'elle se décline en cinq doubles licences et trois parcours majeure/mineure s'ouvrant à des publics variés. Cette diversification constitue un point très positif et participe à l'attractivité de la formation.

Dans l'arborescence de la maquette de licence, on note une bonne lisibilité de l'architecture et une spécialisation progressive, de même qu'une ouverture très satisfaisante sur des enseignements transversaux (le bloc de l'unité d'enseignement (UE) 7 gardant cependant un caractère relativement hétéroclite et déséquilibré puisqu'on y trouve aussi bien l'informatique que les langues, la méthodologie, le projet personnel ou la pratique d'une activité sportive (incluant elle-même la possibilité de nombreux stages d'initiation au ski ou à la voile...)).

L'absence de données quantitatives sur les différents parcours et sur la mobilité étudiante rend impossible l'appréciation de leur poids respectif dans la formation et l'impact des conventions internationales.

Pilotage

Bien que partagée sur deux sites (Clignancourt pour L1 et L2, Sorbonne pour L3), la formation ne semble pas en souffrir. Les responsabilités pédagogiques sont équitablement et correctement distribuées, mais toutes sont réservées aux maîtres de conférences - MCF (comme réciproquement, toutes les responsabilités du master sont assumées par des professeurs d'université - PR, ce qui constitue une curiosité historique de cette formation).

Le dispositif d'aide à la réussite est particulièrement bien pensé et efficace, comme le montre la diminution très significative du taux d'abandon en L1 (de 24,5 % en 2012-2013 à 11,4 % en 2014-2015).

La formation fait état d'un comité de pilotage et de perfectionnement, qui comprend les enseignants chargés d'une mission spécifique (handicap, tutorat, échanges internationaux). Ce conseil n'inclut ni des représentants des étudiants, ni des personnalités extérieures et ne peut être considéré comme un conseil de perfectionnement, même s'il est chargé de réfléchir aux améliorations pédagogiques de la formation. On ignore si les réunions de ce comité donnent lieu à un relevé de décisions, et, le cas échéant, à leur mise en œuvre. On ignore également si le comité prend en compte les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

En ce qui concerne le suivi d'acquisition des compétences, le dossier se limite à signaler que les règles de validation des compétences figurent dans les brochures mises à disposition des étudiants, sur l'ENT (espace numérique de travail) et explicitées par les enseignants au début de leurs cours. Il n'est pas fait mention de dispositifs du type portfolio des compétences.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation ne fournit que des chiffres bruts, charge à l'évaluateur de les analyser et de les interpréter.

L'effectif de licence est très élevé et en augmentation constante sur les trois années du contrat : 914 inscrits administratifs et 661 inscriptions pédagogiques sur la dernière année recensée au total pour les trois années de la licence. Concernant le suivi des diplômés, une moitié environ des étudiants poursuit ses études en master après la L3, mais le détail des formations de niveau master choisies n'est pas fourni et aucune information concernant le devenir des autres diplômés et leur éventuelle insertion professionnelle n'est donnée.

On peut sans doute imaginer que l'augmentation des effectifs entraîne une augmentation concomitante des besoins d'encadrement, mais aucune remarque n'est faite dans le dossier concernant un éventuel problème de sous-encadrement. L'équipe pédagogique mentionne 9 ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et 12 contrats doctoraux, ce qui est considérable et inhabituel pour la discipline, mais comme l'investissement des titulaires PR et MCF dans la formation n'est pas précisé, il n'est pas possible de dire si la formation a des besoins d'encadrement non couverts, ni dans quelle proportion.

Globalement le manque d'information ne permet pas d'avoir une vue complète sur le pilotage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La diversification du parcours mono-disciplinaire en double-licences et l'introduction de majeures-mineures renforcent l'attractivité de la formation.
- Un taux de réussite élevé (et un taux d'abandon en net recul), signes évidents d'un travail efficace de la part de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Trop peu, voire aucune visibilité sur la répartition des étudiants dans les différents parcours, aucune analyse détaillée des passerelles, réorientation, intégration des CPGE...
- Absence de conseil de perfectionnement associant à l'équipe pédagogique des représentants étudiants et membres extérieurs.
- Pas de réflexion stratégique sur l'évolution de la formation à moyen et à long terme.
- Les lacunes du dossier laissent supposer des faiblesses dans les procédures d'autoévaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation affiche un bilan globalement positif, qui s'explique en grande partie par le prestige de la « marque » Sorbonne qui ne se dément pas à l'heure de l'internationalisation des formations. Cette incontestable réussite a cependant un aspect un peu trop lisse, et manque de contraste : quelles sont réellement les opportunités ? Quels sont les partenariats à privilégier ? Quel est le bilan et quelles sont les perspectives pour la double licence *Philosophie-Sociologie* PSUAD ? Il est impossible de le dire à la lecture de l'autoévaluation. On peut imaginer que le passage de l'Université de Paris-Sorbonne à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université au 1^{er} janvier 2018 amènera à renforcer le parcours *Philosophie-Sciences* en lien avec l'actuelle UPMC, mais faute d'un bilan détaillé sur l'existant, on ne peut ni connaître la situation présente ni décider de l'avenir. Une analyse plus fine des données

devrait permettre à l'équipe pédagogique de décider en pleine connaissance de cause de l'orientation stratégique qu'elle souhaite donner à la formation. Il serait également souhaitable de créer un vrai conseil de perfectionnement qui comprenne des représentants des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui tienne compte des résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, afin de réfléchir sur les perspectives d'évolution de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Paris-Sorbonne est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme une formation complète de sociologie, avec des enseignements théoriques, méthodologiques, professionnalisants et d'ouverture. Aucun parcours n'est proposé en troisième année (L3). Délivrée en présentiel, la formation comprend un total d'environ 1600h d'enseignement, réparties entre cours magistraux et travaux dirigés. Des stages facultatifs sont possibles durant le cursus. Les enseignements ont lieu sur deux sites à Paris : le centre universitaire Clignancourt et la Maison de la recherche dans le sixième arrondissement. Cette formation est également délocalisée à Abu Dhabi. Il s'agit d'une déclinaison de la double licence Philosophie/Sociologie permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme délivré par l'Université Paris-Sorbonne.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Elles correspondent bien à la formation et aux objectifs de poursuite d'études en master. Pour leur part, les contenus des enseignements mériteraient d'être précisés davantage. La possibilité d'obtenir une mineure en sociologie, par une ouverture disciplinaire, pour les étudiants des autres disciplines de l'Université est appréciée et pertinente par rapport à l'objectif de poursuite d'études dans une des spécialités de sociologie en master.

Les poursuites d'études en master et les métiers associés à ce niveau d'études sont clairement renseignés et cohérents avec la formation proposée. Les emplois possibles pour une insertion professionnelle de niveau licence sont peu précisés, ce qui est courant pour une licence de ce type.

Cette formation est aussi dispensée à Abu Dhabi, uniquement sous la forme d'une double licence Philosophie/Sociologie dont les enseignements sont dispensés en français et majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs de l'établissement.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local comme régional, la licence *Sociologie* de l'Université Paris-Sorbonne se démarque des autres licences de sociologie par la forte place qui est accordée à la discipline sociologique dans ses enseignements fondamentaux. La pluridisciplinarité est plus faible que dans les autres licences de sociologie de Paris, et plus largement d'Ile de France, mais reste présente au travers des options d'ouverture. Au niveau de l'établissement, des liens privilégiés sont tissés avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de Philosophie, ce qui se concrétise par une double licence Sociologie/Philosophie qui accueille 30 étudiants dès la première année (L1). Au niveau local et régional, de nombreux et pertinents partenariats académiques sont établis, sous forme de conventions avec les établissements suivants : Ecole normale supérieure (ENS) Paris-Saclay, Science Po Paris, Ecole des hautes études commerciales de Paris (HEC).

La licence *Sociologie* est adossée à une unité mixte de recherche (UMR), Groupe d'études des méthodes et de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS, UMR 8598), associant l'Université de Paris-Sorbonne au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). L'articulation entre formation et recherche est de qualité, les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence sont rattachés à cette UMR et dispensent certains enseignements en lien direct avec les axes de recherche du laboratoire.

Les relations avec des partenaires socio-économiques sont en nombre suffisant au regard de la finalité généraliste de la formation : ce sont principalement des acteurs publics (Conseil Départemental de Paris, Agence d'urbanisme de la ville de Paris) et un bureau d'études sociologiques. Les relations avec ces acteurs sont pertinentes et bénéfiques pour les étudiants et appropriées à leur formation, mais pourraient être développées davantage, notamment avec le secteur privé.

Les coopérations internationales sont nombreuses (11 destinations européennes, bientôt 13 ; plus 2 destinations en Amérique et 2 en Asie) : 6 à 8 étudiants par an partent dans une universitaire partenaire, principalement anglophone et 5 étudiants par an, en moyenne, suivent la licence en mobilité entrante. Le dossier d'auto-évaluation atteste d'une attention particulière portée à l'accompagnement des étudiants dans ces projets de mobilité. Les coopérations avec les universités de Middlesex et Gdansk donnent lieu à des échanges entre enseignants et ont permis le développement d'un projet pédagogique commun en 2018.

Organisation pédagogique

Les éléments fournis dans le dossier d'auto-évaluation ne sont pas suffisants pour apprécier finement l'organisation pédagogique de la formation. Seules les unités d'enseignement (UE) de chaque semestre sont présentées, et ce sans le détail des enseignements. Chaque semestre comporte une part équilibrée de tronc commun, d'options et d'enseignements transversaux, mais rien n'indique la mise en place d'une spécialisation progressive. Des passerelles offrent la possibilité d'une réorientation vers d'autres formations. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une licence de sociologie, ainsi que les dispositifs d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) ou la validation d'études supérieures (VES), mais la réalité de leur mise en œuvre n'est pas décrite.

Une grande vigilance est accordée à la professionnalisation tout au long du cursus puisque chaque semestre comporte une UE professionnalisant. Des modules optionnels sont proposés aux étudiants sur l'ensemble des semestres. L'approche par compétences ainsi développée dans ces modules se traduit par l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme et la fiche RNCP fournis en annexe du dossier sont précis et utiles. Un stage de 300 heures est possible, il est évalué et permet l'obtention de trois crédits européens. Il est toutefois regrettable que ce stage reste facultatif. Il existe des dispositifs d'aide à la réussite, malheureusement facultatifs et organisés sur la base du volontariat.

La recherche est prise en compte dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologie de recherche, de cycles de conférences ou encore de projets d'enquêtes sociologiques. L'utilisation du numérique reste classique : plateforme de partage de données, utilisation de ressources multimédia et d'extraits audiovisuels durant les cours. L'enseignement de l'anglais en tant que langue vivante est présent à chaque semestre.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée exclusivement d'enseignants-chercheurs de la section 19 du Conseil national des universités (Sociologie, démographie), ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation.

L'équipe est complétée par de nombreux doctorants et attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) de la même section, mais rien n'est dit sur le volume horaire des enseignements dispensés par les membres de l'équipe pédagogique, d'une part, et par les intervenants extérieurs, d'autre part. Ces derniers sont relativement nombreux, cependant le dossier ne comporte aucune information sur leur niveau de compétence et de responsabilité dans leur entreprise d'origine. Il est donc difficile de se prononcer sur l'équilibre de la composition de l'équipe pédagogique et des volumes horaires assurés par chacun.

Le dossier indique que l'évaluation des connaissances est connue des étudiants, mais il ne donne aucune précision sur ce point, ni même sur le fonctionnement et la composition des jurys. Les responsabilités pédagogiques sont précisées, les réunions des responsables sont planifiées et suffisantes, mais les étudiants n'y sont pas représentés. Des moments de concertation sont organisés entre les responsables et les étudiants en fin de semestre, mais il ne s'agit pas d'une évaluation formelle des enseignements par les étudiants. Seuls certains cours sont évalués par le biais de questionnaires. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement et il est clairement indiqué dans le dossier que son instauration n'est pas à l'ordre du jour. Aucune information n'est donnée sur une formalisation d'une démarche d'autoévaluation de la formation.

Résultats constatés

Depuis 2012/2013, les effectifs de la formation sont en baisse pour la première année (de 170 à 140), mais en augmentation depuis quatre ans en deuxième et en troisième année, notamment par le biais des inscrits venant de classes préparatoires, d'établissements partenaires (l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay, ENS ; l'école des Hautes études commerciales de Paris, HEC) ou d'autres formations, sans plus de précision sur leurs effectifs respectifs. La capacité d'accueil de la licence est atteinte, ce qui traduit une très bonne attractivité. On regrette toutefois l'absence d'information sur le nombre de candidatures et le processus de recrutement. De même, les taux de réussite et d'abandon ne sont pas fournis. Le devenir des diplômés n'est pas précisé, il est seulement indiqué qu'un nombre croissant de diplômés s'oriente vers le master, ce qui est cohérent avec l'objectif de la formation. L'observatoire de l'établissement ne réalise pas d'enquêtes d'insertion professionnelle pour les licences générales.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation, en particulier en deuxième et troisième année.
- Des partenariats forts et originaux avec de grandes écoles et des établissements locaux et régionaux.
- Des coopérations internationales nombreuses et pertinentes.

Principaux points faibles :

- Pas de parcours de formation, ni de spécialisation progressive.
- Faible pilotage institutionnel de la formation (peu de procédures formalisées d'auto-évaluation et d'association des étudiants à la démarche).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de l'Université Paris-Sorbonne est une formation attractive mais le dossier d'autoévaluation est trop imprécis sur certains points. Il serait nécessaire de disposer d'informations plus complètes sur les contenus des unités d'enseignement, les résultats constatés et le pilotage institutionnel.

Il s'agit d'une licence qui permet d'acquérir de solides connaissances théoriques et méthodologiques disciplinaires, ce qui est fondamental pour la réussite des diplômés qui se dirigent vers un master, mais la mise en place de parcours et d'une spécialisation progressive entre la L1 et la L3 pourrait être bénéfique pour les étudiants

et pour la construction de leur projet personnel et professionnel. Par ailleurs, il paraît indispensable d'impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation (notamment avec des procédures formalisées et systématiques d'évaluation des enseignements) et d'instaurer un comité de perfectionnement pour renforcer la démarche d'auto-évaluation de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Aménagement du territoire et urbanisme* spécialité *Urbanisme, environnement et géomatique* portée par l'Université Paris-Sorbonne vise à former des techniciens en géomatique et aménagement durable. Les enseignements ont lieu au lycée/CFA Dorian à Paris, qui est l'établissement partenaire de l'Université Paris-Sorbonne pour cette licence professionnelle. Fonctionnant principalement en alternance (apprentissage surtout) et en formation initiale, cette formation comprend un total de 491 heures de cours réparties sur 18 semaines, auxquelles il faut ajouter 26 semaines en entreprise.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs professionnels et pédagogiques de la licence professionnelle sont clairement exposés. Les enseignements proposés sont adaptés aux objectifs, notamment en termes de débouchés et d'insertion professionnelle. Les métiers sont très précisément renseignés et correspondent parfaitement à la formation.
Positionnement dans l'environnement
Originale à l'échelle nationale, cette licence professionnelle répond aux besoins de la profession en techniciens et est solidement ancrée dans son environnement socio-économique régional. Elle entretient en effet des liens étroits avec les organisations professionnelles représentant les géomètres et topographes (Ordre des géomètres experts, Union nationale des géomètres experts, Association paritaire des géomètres, topographes et photogrammètres). Elle a également tissé des liens nombreux avec des entreprises du secteur, qui soutiennent la formation à divers titres (en participant à l'acquisition et à la maintenance des équipements informatiques, en intervenant dans les enseignements, en recrutant des stagiaires et des apprentis, en embauchant les diplômés). Elle entretient en outre des liens avec d'autres formations du secteur (en particulier l'École supérieure des géomètres et topographes du Mans, quelques diplômés de la licence professionnelle poursuivant chaque année dans le master <i>Identification, aménagement et gestion du foncier</i> afin de devenir géomètre-expert DPLG – diplômé par le gouvernement). Par ailleurs, les étudiants de la première (L1) et la deuxième année (L2) de la licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'Université Paris-Sorbonne désirant s'orienter vers la licence professionnelle ont la possibilité d'opter pour un « parcours » préparatoire constitué de deux Unités d'enseignement (UE) optionnelles proposées par le lycée/CFA Dorian. Dans les faits, ce dispositif de réorientation

est toutefois très peu suivi, il n'y a donc pas de réelle connexion avec la licence *Géographie et aménagement*.

Organisation pédagogique

Le souci de professionnalisation est manifeste et se concrétise de plusieurs manières. L'alternance généralisée tout d'abord (la quasi-totalité des étudiants suit la licence professionnelle dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou, à un degré moindre, de professionnalisation), qui implique une importante présence en entreprise pour les étudiants (34 semaines en entreprise). La forte présence d'intervenants professionnels ensuite, lesquels assurent 57 % des enseignements, ce qui confère une réelle dimension professionnalisante à la formation. Le projet tuteuré enfin, qui donne une place centrale à la pédagogie de projet sur commande réelle d'entreprises. Stages et projets tuteurés sont encadrés de manière attentive et efficace par l'équipe pédagogique et les tuteurs en entreprise, et leurs modalités d'évaluation apparaissent pertinentes. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est précise et bien renseignée. Le numérique est omniprésent dans la formation, la géomatique étant au cœur du projet pédagogique et professionnel. Le cours d'anglais professionnel est efficacement complété par certains enseignements disciplinaires dispensés en anglais (aménagement durable, infographie, urbanisme). La licence professionnelle semble partiellement mutualisée avec la licence de *Géographie et d'aménagement* de l'Université Paris-Sorbonne sans que cela soit explicitement mentionné. Il s'agit *a priori* du travail d'études et de recherches sur le terrain mais aucun détail n'est donné dans le dossier sur le fonctionnement de cet enseignement ni sur les modalités d'articulation des deux promotions dans le cadre de ce travail commun. On ne peut que regretter ce manque de précision, d'autant plus que cette articulation ne semble pas aller de soi au vu des remarques récurrentes à ce sujet établies dans le cadre des évaluations des enseignements par les étudiants.

Pilotage

Le pilotage de la licence professionnelle est partagé entre Paris-Sorbonne (responsabilité de la formation) et le lycée/CFA Dorian (direction des études). Cette répartition en apparence équilibrée semble néanmoins masquer un pilotage effectif essentiellement assuré (délégué ?) au lycée partenaire. L'équipe pédagogique est adaptée à la professionnalisation de la formation : la place des professionnels est importante et leurs interventions sont bien ciblées. La place des enseignants-chercheurs et des enseignants du lycée/CFA Dorian est équilibrée et complémentaire. L'évaluation annuelle de la formation, des partenaires et des enseignements ainsi que le conseil dit de perfectionnement qui se tient annuellement (mais ne compte pas de représentants étudiants) permettent d'adapter en permanence la formation aux besoins du secteur professionnel, en tenant compte des retours des étudiants. Des évolutions très concrètes sont régulièrement apportées à la formation suite aux décisions prises par les conseils. Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont clairement énoncées, de même que les modalités de suivi de leur acquisition. Il existe un livret d'apprentissage pour les étudiants en alternance mais on ne sait pas si les étudiants en formation initiale, très minoritaires (cinq étudiants en cinq ans) ont à leur disposition un document équivalent (portefeuille des compétences). Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées et tout à fait adaptées. Le recrutement est hétérogène bien qu'il existe une filière fortement privilégiée en entrée : deux tiers des candidats sont issus de brevet de technicien supérieur (BTS) *Géomètre topographe* du lycée/CFA partenaire Dorian. Le tiers restant est composé de candidatures variées mais quasiment jamais issues de la licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris-Sorbonne.

Résultats constatés

Les effectifs étaient jusque-là limités à 16 étudiants (pour des questions de taille de la salle dédiée à la LP au lycée/CFA Dorian) ; ils sont passés à 20 étudiants depuis la rentrée 2017 pour faire face à la forte demande de techniciens dans ce secteur professionnel. Cette formation étant assez attractive (une centaine de candidatures) au regard du nombre de places limité, elle reste sélective. Les taux de réussite sont très bons. L'insertion professionnelle est excellente dans des métiers en adéquation avec la formation. Une partie des diplômés poursuit en master, essentiellement afin de devenir géomètre-expert : cela répond à un projet professionnel cohérent, dans la continuité de la licence professionnelle. Cette poursuite d'études, d'ampleur problématique en 2012 et 2013 (la moitié des effectifs) a depuis été ramenée à un niveau plus acceptable (un quart des diplômés) qu'il conviendrait d'abaisser encore dans les années à venir.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation originale à l'échelle nationale.
- Une très bonne insertion professionnelle.
- Des objectifs pédagogiques et professionnels bien définis.
- Une professionnalisation affirmée, aussi bien grâce à la composition de l'équipe pédagogique que grâce aux modalités d'enseignement (alternance).
- Un pilotage de qualité, attentif aux besoins du secteur professionnel et aux demandes des étudiants.

Principaux points faibles :

- Un recrutement très centré sur le BTS *Géomètre topographe* du lycée/CFA partenaire Dorian. Une quasi absence d'étudiants en provenance de la licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris-Sorbonne, malgré la passerelle proposée.
- Une mutualisation avec la troisième année de licence (L3) *Géographie* qui pose question en termes d'articulation des deux promotions.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme* spécialité *Urbanisme, environnement et géomatique* est originale par le champ professionnel qu'elle couvre. Son contenu et son organisation sont tout à fait adaptés à ses objectifs. Elle répond à des besoins professionnels avérés, ce qui permet une insertion professionnelle rapide de ses diplômés. La formation est à l'écoute des évolutions et besoins de la profession, et s'y adapte en permanence (en proposant de nouveaux enseignements, ou en étoffant le volume horaire des enseignements jugés majeurs par les professionnels). Il faudra s'assurer que la tendance à la baisse du taux de poursuite d'études se confirme dans les années à venir. L'élargissement de la promotion à 20 étudiants à partir de la rentrée 2017 est une bonne chose, au regard des besoins croissants du secteur. On ne peut qu'engager l'équipe de direction de la LP à poursuivre sur cette voie, en élargissant davantage le profil des étudiants en entrée (notamment en provenance de L2 ; cette remarque figurait déjà dans le précédent rapport AERES d'évaluation de la formation). Il serait par ailleurs souhaitable de repenser les modalités de la mutualisation (avec la L3 *Géographie*) de l'enseignement « travail d'études et de recherches sur le terrain » pour plus d'efficacité du travail en commun des deux promotions. Enfin, l'équipe pédagogique devrait préciser voire étoffer le rôle joué par l'Université Paris-Sorbonne dans la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE COLLABORATEUR DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP), spécialité *Collaborateur des activités internationales* (CAI), de l'Université Paris-Sorbonne est une formation en apprentissage qui se prépare en un an et a pour objectif de former les étudiants aux métiers du commerce international, impliquant la maîtrise de langues étrangères, la connaissance du commerce, de la finance, de l'environnement juridique et du marketing. Cette formation s'appuie sur les compétences de deux établissements secondaires : le centre de formation d'apprentis (CFA) nommé Centre régional de formations multiprofessionnel (CERFAL) pour la partie apprentissage et le Lycée Carcado Saisseval situé à Paris. Elle s'effectue uniquement par le biais de l'apprentissage, sur le mode de l'alternance (deux jours d'enseignements, trois jours en entreprise).

La LP CAI propose à des étudiants ayant acquis 120 ECTS (*european credits transfert system*) dans une formation post bac, un enseignement en présentiel comportant six unités d'enseignements (UE) pour un total de 169 heures de cours et de 291 heures de travaux dirigés (TD).

ANALYSE

Finalité
Cette licence professionnelle, destinée à former des cadres intermédiaires pour les entreprises dont les activités sont internationales, existe depuis l'année 2000 et fait valoir un bilan qui met en valeur son intérêt. La pertinence des enseignements est avérée. La formation, qui affiche une certaine polyvalence (commerce, finance, environnement juridique, marketing, conduite de projet), est gérée, pour ce qui concerne les enseignements hors langues, de manière hétérogène (marketing international et pratiques des marchés pour 70 heures, politiques européennes communes pour 21 heures et pratiques sur marchés extérieurs pour 47 heures), alors que des matières figurant sur la maquette comme la finance et le droit ne sont pas mises en valeur - ceci en estimant que la pratique de la conduite de projet s'enseigne au travers du projet tuteuré. Il faut se reporter au tableau de l'équipe d'enseignants pour comprendre un peu mieux le détail des disciplines. Le sujet du projet tuteuré est proposé par l'entreprise d'accueil, ce qui garantit son adéquation aux problématiques actuelles et concrètes des activités internationales. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est fournie et donne les indications nécessaires en matière de compétences

professionnelles et de métiers préparés.

Positionnement dans l'environnement

De par son ancienneté de 17 ans, la formation dispose d'un solide vivier d'entreprises d'accueil ayant réellement une vocation internationale. Cependant, ce positionnement ne semble pas être un atout pour la professionnalisation, puisque les poursuites d'études sont très nombreuses. Le travail avec le vivier d'entreprises concerne donc davantage l'obtention de contrats d'apprentissage que l'insertion professionnelle des étudiants. L'Université Paris-Sorbonne dans son département Langues étrangères appliquées (LEA) propose une autre licence professionnelle dédiée au commerce international (LP *Métiers du commerce international* parcours *Métiers du textile et de l'habillement, de l'organisation et de la distribution internationales*) ; une autre licence sur la même thématique, mais beaucoup plus récente, est proposée par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Il n'y a pas d'appui sur une unité de recherche, au prétexte (d'après le dossier) d'une vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Paradoxalement le constat est fait d'un nombre grandissant d'étudiants optant pour la continuation d'étude en master *Gestion et commerce international* au sein de l'établissement, selon le souhait exprimé par de plus en plus d'entreprises partenaires en termes de niveau de qualification. Ceci est justifié par une évolution du marché du travail dans les secteurs concernés. Si ce constat est valable pour nombre de métiers du tertiaire, la formation ne semble pas chercher à mettre en place des moyens d'améliorer l'insertion professionnelle immédiate. Par ailleurs, la professionnalisation n'est pas incompatible avec l'intervention d'enseignants-chercheurs spécialistes des domaines académiques concernés (qui sont nombreux et bien représentés dans les différentes sections correspondantes du Conseil national des universités par exemple).

La localisation dans Paris, le rayonnement de l'Université Paris-Sorbonne et l'ancienneté de la LP CAI confèrent un environnement socio-économique favorable à l'apprentissage proposé.

Les apports en termes de valeur ajoutée des établissements secondaires ne sont pas explicites, hormis la contribution du CFA CERFAL disposant d'un grand nombre d'entreprises partenaires et la présentation du tableau de l'équipe.

Il n'existe pas de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

Organisation pédagogique

La formation est dispensée en alternance et se réalise uniquement par la voie de l'apprentissage. Elle est organisée autour de six UE pour un total de 460 heures. Les cours concernent les questions européennes (cadre européen, politiques européennes), le marketing (179 h). Les TD se répartissent en 126 heures de pratique de l'anglais, 50 heures de communication commerciale dans une seconde langue (espagnol ou allemand) et 115 heures consacrées au projet tuteuré. Ces enseignements se dispensent sur un rythme de deux jours par semaine, les trois jours restants se passant dans l'entreprise d'accueil.

Un projet tuteuré dont le sujet est proposé par l'entreprise d'accueil permet d'assurer le lien entre les enseignements théoriques et les pratiques managériales d'un cadre intermédiaire dans une entreprise à vocation internationale. Le choix des postes couverts par le contrat d'apprentissage garantit aux étudiants une pratique effective du métier pour lequel ils sont formés. Cependant la distinction entre les activités en entreprise (apprentissage) et le projet tuteuré n'est pas claire, et ces deux domaines qui devraient être distincts sont ici confondus.

L'équipe pédagogique comporte de nombreux intervenants de l'enseignement professionnel (Conservatoire national des arts et métiers, CERFAL) pouvant transmettre les pratiques actuelles des métiers du commerce international. Les professionnels au nombre de cinq dispensent 85 heures d'enseignement, soit 18 % du volume des cours (au lieu des 25 % indiqués dans l'arrêté sus-mentionné). Ils sont en outre peu représentatifs des métiers du commerce international (2 heures d'enseignement d'un collaborateur du groupe COFACE, 8 heures par un collaborateur de la Société Générale sur le financement international et 20 heures d'un collaborateur de la société AFTRAL sur la logistique soit 30 heures sur 460) ; les deux autres intervenants professionnels : un indépendant assurant 10 heures de communication professionnelle et un auto entrepreneur assurant 45 heures entre l'anglais et le tutorat de projet. Il serait intéressant de connaître les fonctions exercées par ces professionnels, mais le dossier n'en fait pas mention.

Le caractère international du diplôme est renforcé par un enseignement approfondi en anglais et une sélection de candidats ayant des bases solides dans une seconde langue (allemand ou espagnol).

Les outils numériques sont pratiqués en entreprise, et la formation offre aux étudiants, un module de 10 heures en début de cursus afin d'améliorer leurs compétences en ce domaine. Ce sont néanmoins des outils très fonctionnels (diaporama, tableur, messagerie), et le numérique, à la fois dans les pratiques pédagogiques et dans des aspects plus innovants liés au cœur de métier, n'est pas mobilisé dans la formation.

Il n'existe pas de lien avec les activités de recherche de l'Université, ni de dispositif permettant une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Enfin la formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap.

Pilotage

Les étudiants bénéficient d'un encadrement administratif et d'une structure de formation adaptée sur chacun des trois sites. Le tutorat de l'étudiant-apprenti figure au cœur du dispositif pédagogique et les instances de coordination permettent une interaction efficace entre les différentes parties prenantes (enseignants référents, référent CFA, maîtres d'apprentissage). Un livret d'apprentissage, des fiches d'évaluation et le compte rendu de suivi en entreprise formalisent le suivi des étudiants par l'encadrement de la LP CAI.

Trois organes distincts assurent le pilotage de la formation. Un conseil de perfectionnement, réunissant les enseignants, les partenaires institutionnels de la licence et les étudiants, veille à adapter en continu la formation aux besoins des entreprises. Le CFA organise une réunion de coordination annuelle. L'équipe pédagogique en place reflète l'équilibre existant dans l'implication des trois établissements accueillant la LP CAI, avec peut-être un déficit (déjà noté plus haut) sur la représentation des professionnels des métiers du commerce. Un conseil pédagogique, qui se tient deux fois par an, réunit le responsable de la mention dans l'unité de formation et de recherche (UFR) LEA, les enseignants, la personne chargée de la coordination pédagogique, les responsables administratifs de l'alternance de l'UFR LEA et de l'enseignement supérieur au CFA CERFAL Campus Montsouris ainsi que les délégués élus par les étudiants-apprentis. Ce conseil s'assure de l'adéquation de la formation avec le monde professionnel. Enfin chaque année (mai – juin) se réunit un comité de liaison composé du directeur de l'UFR LEA, des directeurs des établissements partenaires et des personnes chargées du suivi administratif et pédagogique des étudiants-apprentis.

Cette distinction de trois instances, avec des recouvrements partiels de membre, n'est pas spécialement pertinente car elle segmente l'analyse globale qui devrait être faite, notamment sur les points sensibles de la formation : insertion professionnelle, intégration de professionnels dans le cœur de métier, recrutement plus diversifié.

L'évaluation des connaissances se fait selon une procédure connue des étudiants, par contrôle continu avec compensation entre les UE sauf pour l'UE6 (projet tuteuré) pour laquelle une note inférieure à la moyenne est éliminatoire. Le projet tuteuré fait l'objet d'une soutenance trilingue devant un jury composé d'un enseignant en management, d'un enseignant dans chacune des langues vivantes et d'un professionnel autre que le Maître d'apprentissage. Un descriptif des compétences à acquérir est donné à chaque étudiant, ce qui lui permet de « s'étalonner » en permanence pour évaluer ses capacités opérationnelles.

Résultats constatés

Depuis sa création en 2000 cette LP recrute 40 étudiants par an, excepté pour la promotion 2016/2017 qui n'a accueilli qu'un seul groupe de 24 étudiants (la raison de cette baisse n'est pas précisée) provenant en grande majorité (75 % en 2016, 61 % en 2015 et 69 % en 2014) de BTS Commerce international. Le nombre d'étudiants diplômés oscille entre 93 et 100 %.

L'analyse du devenir des étudiants montre qu'une grande part de ceux-ci poursuit des études (75 % en 2016) mais l'on ignore si c'est avec succès. Le dossier précise néanmoins que ces poursuites d'études se font très majoritairement en apprentissage.

L'insertion professionnelle, déjà assez (très ?) faible en 2013 (32 % de l'effectif), l'est davantage encore sur les années suivantes (entre 11 et 16 % des effectifs) pour un diplôme destiné à une entrée rapide dans la vie professionnelle.

Bien que le suivi des diplômés soit effectué chaque année par le CFA, qui réalise une enquête pour chaque session (ainsi qu'une enquête sur cinq ans auprès des étudiants-apprentis réalisée en 2017), l'analyse des résultats et leur présentation ne sont pas claires : le dossier indique que les diplômés ont intégré le marché du travail soit après leur licence, soit après avoir préparé en alternance un master, et que certains ont « réalisé une séquence à l'étranger, dans le cadre d'un travail ou d'une poursuite d'études ». D'après les tableaux de chiffres fournis, on constate que les diplômés se répartissent entre une très faible proportion de ceux qui s'insèrent dans

la vie professionnelle, une majorité (75 % en 2016, 42 % en 2015 et 54 % en 2014) qui poursuit des études, et quelques étudiants qui sont à l'étranger. A propos de cette partie des étudiants à l'étranger, il est difficile de savoir s'il s'agit d'études ou d'un emploi.

Si le pilotage de la formation ne peut pas empêcher toutes ces poursuites d'études, aucune action ne semble entreprise pour favoriser l'insertion professionnelle au profit (plutôt au détriment ?) de la poursuite d'études. Le dossier couple d'ailleurs parfois « son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études », comme si ces deux dimensions étaient équivalentes pour le devenir des étudiants, ce qui est surprenant, surtout dans le contexte spécifique d'une LP.

Pour ceux qui trouvent un emploi, on ne dispose pas d'informations précisant s'ils l'ont trouvé dans les secteurs d'activité visés par le diplôme, ni si le niveau de leur embauche correspond à ce qu'un diplômé de LP peut espérer.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La LP CAI s'appuie sur une expérience acquise depuis 16 ans, ainsi que sur l'environnement et la renommée de l'Université Paris-Sorbonne, qui favorise potentiellement les contacts avec de nombreuses entreprises ayant des activités internationales.
- L'équipe pédagogique est fortement impliquée dans les différentes instances de suivi mises en place, et l'organisation de la formation est particulièrement forte s'agissant de l'encadrement des étudiants apprentis.

Principaux points faibles :

- Le taux de poursuite d'études très élevé, qui interroge sur l'adéquation de cette formation avec les objectifs d'une LP.
- Le recrutement peu diversifié (BTS commerce international).
- Les projets tuteurés et l'apprentissage sont peu différenciés, alors que le cadrage des LP distingue bien ces deux volets dans la formation. Ceci est préjudiciable à l'élargissement de l'horizon professionnel des étudiants.
- Le faible nombre d'intervenants professionnels en charge de poste de responsabilité dans les entreprises ayant des activités internationales, alors même que le bassin d'entreprises partenaires est présenté comme un atout.
- Le manque d'information sur les fonctions des intervenants professionnels dans leur entreprise.
- Le manque de précisions sur la nature des emplois occupés par les étudiants, ainsi que le niveau hiérarchique auquel ils ont été recrutés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans le contexte actuel des échanges commerciaux tant au niveau européen que mondial, cette formation a plus que jamais sa place. Cependant, le niveau (Bac+3) est présenté comme peu adéquat vis-à-vis des métiers et débouchés possibles actuellement dans ce domaine. Aussi, cette formation semble plutôt être un tremplin vers des formations de master (très souvent en apprentissage) pour des étudiants du BTS. Un travail plus strict sur la sélection des candidats, en fonction de leur projet professionnel (insertion directe), semble nécessaire.

Dans la mesure de la disponibilité des ressources nécessaires, il faudrait peut-être étendre les langues enseignées sur un spectre moins traditionnel et européen (par exemple élargir à l'apprentissage de l'arabe, du chinois et du russe)

Il faut préserver la capacité d'encadrement et de suivi qui a été mise en place car cela assure certainement la performance du taux de diplômés. Mais il faut aussi que les liens avec le vivier d'entreprises et les professionnels

contribuent à l'obtention d'offres d'emploi, ou à l'aide à l'exercice comme indépendant. Cela passe aussi par le recrutement d'intervenants professionnels davantage dans le cœur de métier de la formation (seulement 18 % des enseignements sont dispensés par des professionnels et il y a une confusion entre l'activité en entreprise et le projet tuteuré).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international, parcours Métiers du textile et de l'habillement, de l'organisation et de la distribution internationales* (MOD), propose depuis septembre 2016 de former, sur une année universitaire et en apprentissage, des cadres intermédiaires, assistants de direction pour les entreprises de l'habillement, capables de gérer des dossiers commerciaux à l'international dans toutes les composantes du métier (achat, production, qualité, commercialisation). Cette formation est portée en convention tripartite avec un centre de formation d'apprentis (CFA) et le lycée Élis Lemonnier situé à Paris. Les compétences concernent la chaîne du textile-habillement dans des activités opérationnelles (fabrication, expédition des biens produits, production, vente, logistique) et dans des activités fonctionnelles de support à la production ou d'expertise des services opérationnels.

ANALYSE

Finalité
La LP MOD associe le commerce international et le secteur textile-habillement, ouvrant aussi à des fonctions stratégiques dans les entreprises du textile-habillement (production et distribution internationales), tout en permettant d'acquérir une connaissance technique des produits. Le contenu de la formation est clairement défini et correspond aux fonctions supports des entreprises de l'habillement. Outre les enseignements théoriques très complets reçus (connaissance des matériaux, création, pratique intensive de l'anglais), la localisation à Paris garantit aux étudiants-apprentis de trouver une entreprise d'accueil pouvant réellement proposer un apprentissage effectif dans des métiers précis par la pratique et dans la fréquentation de professionnels de toutes les composantes du métier. La fiche du répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) décrit parfaitement les compétences nécessaires à l'exercice de métiers clairement définis et cette description recoupe les contenus des enseignements.

Positionnement dans l'environnement

La LP *MOD* est la seule formation publique en région Ile-de-France à proposer, sur une année, d'acquérir, en apprentissage, des compétences particulières pour assumer des fonctions d'assistants dans les métiers de la mode à l'international.

Cette formation offre une spécialisation par apprentissage dans les métiers du *management* intermédiaire à des étudiants de l'Ile-de-France issus soit : d'une deuxième année de licence (L2) en langues étrangères appliquées (LEA), en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), en administration économique et sociale (AES), en droit, en économie ; de brevets de techniciens supérieurs (BTS) *Métiers de la mode et du vêtement* (MMV) et BTS technico-commercial option mode ; de diplômes universitaires de technologie (DUT) *techniques de commercialisation*. La région Ile-de-France ne compte pas moins de quatorze formations concurrentes dans le même domaine sans toutefois recouvrir l'ensemble de la chaîne de valeur textile-habillement (et celles-ci sont privées et coûteuses). Ceci constitue une communauté éducative importante pour le secteur d'activité, propre à stimuler les échanges entre les apprenants, les enseignants et les cadres en exercice.

La LP bénéficie d'un fort soutien en matière de recherche d'une part dans le domaine linguistique grâce aux laboratoires de recherche de l'Université Paris-Sorbonne Histoire et dynamique des espaces anglophones (HDEA, équipe d'accueil - EA 4086) et Voix anglophones, littérature et esthétique (VALE, EA 4085), et d'autre part dans le domaine du *marketing* (sans que les modalités d'articulation ne soient précisées, hormis l'intégration d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique).

Cette formation correspond enfin à une forte demande des nombreuses entreprises du secteur sur le bassin d'emploi parisien (quatorze accords informels existent déjà avec des entreprises). Des accords cadres ont été passés avec les branches professionnelles et les structures représentatives de l'activité. Enfin, quatorze entreprises apportent un soutien direct à la formation. On peut regretter toutefois qu'aucun accord n'ait été passé avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique

La formation se déroule en présentiel sur une année, comprenant 485 heures d'enseignement pour un étudiant-apprenti réparties en 385 heures de cours et 100 heures de projet tuteuré.

Le projet tuteuré est divisé en deux parties. Au semestre 1 (S1), il consiste en l'apprentissage du travail en équipe et en autonomie, et conduit pour la première année à la création et à la réalisation d'un film d'environ trois minutes qui vise à promouvoir la formation. Ce projet tuteuré, s'il permet le travail en équipe, ne se situe pas dans le cœur de métier. Au second semestre (S2), le projet dit tuteuré est en fait la réalisation du mémoire lié à l'apprentissage en entreprise (soutenu en trois langues).

L'enseignement académique (255 heures) est délivré à l'Université Paris-Sorbonne pour 156 heures et au lycée Élisabeth Lemonnier pour 99 heures. L'enseignement professionnel comprend 130 heures de cours dont 26,8 % sont assurés par des professionnels, à l'Université Paris-Sorbonne pour 61 heures et au lycée Élisabeth Lemonnier pour 69 heures. Seuls des étudiants en formation initiale par apprentissage peuvent suivre la formation. Les contenus de l'enseignement sont structurés autour d'un tronc commun et sont cohérents avec les objectifs définis. Toutes les unités d'enseignement (UE) sont associées à des conférences de deux heures effectuées par des conseillers du commerce extérieur. La quantification précise des heures d'enseignement des différents professionnels n'est pas fournie, ce qui ne permet pas de pouvoir évaluer la part de ceux qui relèvent du cœur de métier, et il n'est pas non plus possible de connaître le niveau de compétence de ces professionnels.

La professionnalisation est assurée, outre par les enseignements dispensés par des professionnels, par un accompagnement spécifique des projets tuteurés et des périodes en entreprise. Un fort maillage d'institutionnels et d'entreprises partenaires assure également les étudiants-apprentis d'un « bain culturel » autour des métiers de l'habillement. Une plateforme MOODLE (*modular object-oriented dynamic learning environment*) et le Service interuniversitaire d'apprentissage des langues (SIAL) viennent encore enrichir les moyens pédagogiques mis à disposition des étudiants-apprentis.

Un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place avec des enseignements de mise à niveau et un suivi individualisé. Un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) a également été créé (mais il n'est pas indiqué s'il a déjà été mis en œuvre). La dimension internationale des enseignements est mise en œuvre par la pratique intensive de deux langues et certains modules d'enseignement délivrés en langue étrangère. Les ressources pédagogiques proposées et les périodes en entreprise permettent aux étudiants-apprentis de pratiquer quotidiennement les outils numériques du management.

Pilotage
L'équipe pédagogique est en place et dûment identifiée, elle paraît très bien équilibrée entre les enseignants et les professionnels. De nombreux professionnels interviennent sous forme de vacations (il n'y a pas de professeurs associés à temps partiel - PAST), mais les heures effectuées par ceux-ci ne sont pas renseignées précisément (le dossier mentionne 130 heures d'enseignements professionnels et 26,80 % de professionnels). Elle s'appuie sur deux coordinatrices pédagogiques (l'une à l'Université Paris-Sorbonne, l'autre au lycée Élis Lemonnier), et une chargée des relations avec les entreprises (recherche d'entreprises d'accueil, contrats d'apprentissage, suivi de missions). Les apprentis sont suivis à l'aide d'un livret d'apprentissage couvrant la période allant de l'adaptation au poste de travail à la période d'insertion. Ce livret tenu conjointement avec le responsable administratif permet un suivi personnalisé des étudiants-apprentis à tous les stades de leur formation. L'équipe pédagogique se réunit une fois par an, sachant que les contacts entre les différents acteurs sont permanents. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, sa composition est publiée et l'information accessible à tous les étudiants. Il réunit les enseignants, les étudiants et les professionnels une fois par an pour assurer la cohérence entre les enseignements dispensés et les besoins du marché du travail. Il arrête les modalités de recrutement des candidats et organise une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants. Le dossier indique que l'évaluation des connaissances, les règles de validation des compétences ainsi que les règles d'attribution des ECTS (<i>european credit transfer system</i>) sont définies et connues des étudiants dès la rentrée grâce à une réunion d'information. Néanmoins, elles ne sont pas précisées dans le dossier. Une annexe pédagogique très bien construite est fournie.
Résultats constatés
La jeunesse de la mention, ouverte en septembre 2016, ne permet pas d'évaluer ce point avec le recul nécessaire puisqu'au dépôt du dossier les informations concernant la réussite au diplôme, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études n'étaient pas connues. On sait simplement que la première promotion compte 16 étudiants inscrits dont l'immense majorité (14) est issue de BTS (sans précision sur la nature du BTS), deux étudiant étant issus d'une L2 (sans précision).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La localisation parisienne qui confère un environnement professionnel particulièrement favorable au secteur d'activité.
- Le support d'une Université dont la notoriété et le rayonnement sont internationaux.
- L'association équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels en poste.

Principaux points faibles :

- Les fonctions assurées dans leur entreprise par les professionnels qui interviennent dans le cursus ne sont pas renseignées.
- Il n'y a pas encore de partenariat prévu avec un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur étrangers.
- Les modalités d'évaluation des étudiants-apprentis ne sont pas précisées (moyenne exigée, notes éliminatoires).
- Le projet tuteuré n'est pas exactement dans le cœur de métier (film promotionnel), ou redondant avec l'activité en entreprise.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* parcours *Métiers du textile et de l'habillement, de l'organisation et de la distribution internationales* (MOD) est très récente. Il est par conséquent difficile d'apprécier ses résultats puisqu'au moment de la rédaction du dossier aucune promotion n'était encore diplômée. Néanmoins, on peut avancer que cette formation correspond indiscutablement aux besoins des entreprises du secteur dans le bassin d'emploi de la région Ile-de-France. De surcroît, son implantation à Paris lui procure un environnement professionnel exceptionnel propre à permettre aux étudiants-apprentis de profiter de ce contexte pour se constituer une liste de contacts gratifiants pour leur avenir.

Le marché de la mode et du luxe exprime clairement un besoin de cadres intermédiaires et la formation proposée y répond parfaitement. Cette formation a ainsi assurément sa place dans l'offre de l'Université Paris-Sorbonne et permet, de plus, au service public de proposer un diplôme d'enseignement supérieur dans un domaine occupé jusqu'à aujourd'hui uniquement par des établissements privés d'enseignement supérieur.

Il conviendrait de veiller à la diversité du recrutement, afin que les étudiants titulaires d'un BTS ne soient pas excessivement majoritaires, malgré l'affichage largement ouvert du recrutement potentiel.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Archéologie et histoire de l'art* (AHA) de l'Université Paris-Sorbonne propose six spécialités. Deux ont pour finalité la recherche : la spécialité *Archéologie : textes, terrain, vestiges* et la spécialité *Histoire de l'art : création, diffusion, patrimoine*. Elles se font sur deux ans et n'ont pas de tronc commun. Le total d'heures d'enseignement est de 504 heures pour la spécialité *Archéologie* et de 398 heures pour la spécialité *Histoire de l'art*, répartis en séminaires. Trois spécialités sont à finalité professionnelle : les deux premières sont des filières sélectives uniquement proposées en seconde année de master (M2) : la *Préparation aux concours des conservateurs du patrimoine* est ouverte après une mention bien ou très bien en première année de master (M1) AHA ; la spécialité *Histoire de l'art : l'art contemporain et son exposition* est ouverte après l'obtention d'un M1 *Histoire de l'art : création, diffusion, patrimoine* ; enfin, la spécialité propre à Paris-Sorbonne Université Abu Dhabi (PSUAD), délocalisée à Abu Dhabi, intitulée *Histoire de l'art et des métiers des musées* s'effectue, elle, sur deux ans. S'ajoute une spécialité *Art-Droit*, ouverte seulement en première année, correspondant à un double master. Si l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire de l'art et archéologie est installée 3 rue Michelet à Paris (75006), les séminaires de master sont dispensés principalement à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), 6 rue des Petits-Champs (75002) où des bureaux et des salles de cours sont réservées au deuxième étage à l'Université Paris-Sorbonne.

ANALYSE

Finalité
La formation expose clairement les connaissances attendues, les méthodes à acquérir et les compétences exigées. Les poursuites d'études et les métiers visés sont bien renseignés. Ils sont en accord avec la formation et les différentes spécialités mises en place. L'offre d'enseignement est d'une grande richesse et correspond bien à la formation et aux différentes spécialités. L'ensemble est pertinent et cohérent. La spécialité ou double master <i>Art-Droit</i> n'intervient qu'en première année et a pour finalité de fournir une méthodologie et une culture artistique ou archéologique, en même temps que juridique, spécialisée et solide ; elle permet soit une sortie d'études immédiate soit la poursuite des études en M2, le choix se faisant en histoire de l'art, en archéologie, en droit public ou en droit privé. Cette formation est originale et vise des professions bien ciblées et permet donc une vraie spécialisation ultérieure (métiers de l'archéologie, des musées, du patrimoine, de l'expertise, du marché de l'art, du tourisme, de la culture ou de la médiation culturelle).

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée dans l'offre globale de formation de l'établissement et au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE). Elle réussit à être attractive, sait se différencier de la formation de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en s'intéressant à des champs culturels propres, à des disciplines rares, en misant sur le numérique pour l'archéologie. Les spécialités à finalité professionnelle se distinguent ou cherchent à le faire de celles existant au niveau local (préparation aux concours du patrimoine de l'École du Louvre ou de Paris 1), au niveau national en visant spécifiquement l'art contemporain, et l'offre de formation proposée par PSUAD est unique en son genre à l'échelle internationale. La formation bénéficie d'un environnement extrêmement favorable : présence de cinq équipes de recherche reconnues, de trois labex, d'un idex ; proximité avec l'école doctorale 124 de l'Université Paris-Sorbonne, avec l'INHA. On constate une bonne articulation entre la recherche et la formation. Cette dernière s'enrichit en outre des partenariats et de la proximité avec les grandes institutions artistiques et culturelles de la capitale (musées, bibliothèques, archives), tout en développant des conventions à l'échelle nationale et internationale. Il faut vivement encourager la formation à persévérer en ce sens. Des accords existent avec de nombreuses universités à l'échelle internationale, mais les effectifs des étudiants entrants et sortants restent modestes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des spécialités *Histoire de l'art* et *Archéologie* est claire et privilégie sur les deux années les séminaires qu'ils soient méthodologiques, de spécialité (avec un large choix thématique), complémentaires ou d'ouverture (éventuellement hors Paris-Sorbonne ce qui est un point positif). Si les choix sont nombreux, la progressivité dans la formation n'est guère explicitée. Dans le dossier, le mémoire de recherche effectué en première année, puis en seconde année, est évoqué comme un élément important de la formation, mais il est difficile de se rendre compte, à la seule lecture du dossier, de la place qui lui est accordée, notamment en termes de crédits ECTS. Cela est précisé dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la spécialité *Histoire de l'art*, mais pas dans celle de la spécialité *Archéologie*. La formation en langue est réduite : les langues, vivantes ou de spécialité, sont proposées uniquement à titre de choix dans une unité d'enseignement (UE) en première année et ne sont plus dispensées en seconde année. Cependant, les étudiants peuvent suivre toutes les langues de leur choix dans le cadre du séminaire d'ouverture et un large choix de langues, y compris de langues rares, est proposé, mais en compétences additionnelles. Ce large choix est un point positif. La spécialité *Histoire de l'art : l'art contemporain et son exposition* est claire et bien structurée, en lien avec sa finalité professionnelle. Elle propose une pédagogie à projet et s'ouvre sur un stage long au deuxième semestre de trois à six mois avec rédaction d'un mémoire de stage. Cet ensemble paraît cohérent et pertinent. Il en va de même de la formation délocalisée à PSUAD qui se termine par un stage long au dernier semestre de la formation et par la réalisation d'un mémoire. Cette spécialité offre des enseignements uniquement en anglais. Cette offre d'enseignement en langue étrangère, qui est assurée par des enseignants missionnaires de Paris-Sorbonne ou de l'École du Louvre, n'apparaît pas pour les autres spécialités : ne serait-ce pas un élément à exploiter ? La spécialité *Préparation aux concours des conservateurs du patrimoine* est explicite et cohérente notamment avec son renforcement de la préparation aux épreuves de deux langues différentes. Cependant, la fiche RNCP, au contraire de la fiche Europass, n'est pas en conformité avec la formation puisqu'elle traite d'une spécialité *Mondes arabes et musulmans*. La formation du master est ouverte à tous les publics en formation initiale ou continue, mais il n'est pas précisé s'il existe une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une validation des acquis professionnels (VAP). L'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières est pris en compte pour les étudiants en situation de handicap. Les séminaires sont ouverts sur le monde professionnel. Des stages sont possibles et obligatoires dans le cas des spécialités à finalité professionnelle. De nombreux chantiers de fouilles permettent aux étudiants de la spécialité *Archéologie* de se former sur le terrain en France comme à l'étranger. L'enseignement du numérique existe dans la spécialité *Archéologie*, mais n'apparaît guère ailleurs, même si les étudiants semblent pouvoir bénéficier d'un apprentissage aux technologies de l'information et de la communication pour la recherche et la rédaction de leur mémoire, et disposent d'un accès à un environnement numérique de travail (ENT). Globalement, l'usage du numérique ne semble pas très poussé, à l'exception de l'utilisation de la plateforme de numérisation et de modélisation (PLEMO-3D). Les liens tissés entre la formation et la recherche sont étroits. Malgré des accords nombreux au plan international avec d'autres universités, les mobilités entrantes et sortantes sont modestes. En revanche, le nombre des étudiants étrangers dans la formation, quel que soit le continent, est important. Des passerelles sont possibles à l'issue de la première année de master et les modalités de recrutement des filières sélectives sont clairement établies.

Pilotage

L'équipe pédagogique est fournie et variée : 14 Professeurs, 29 Maîtres de conférences, 11 enseignants-chercheurs associés (PAST) issus de différentes institutions (Musées, Ministère de la Culture, Presse), 4 Professeurs agrégés (PRAG), 3 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 2 contrats doctoraux, 4 vacataires, 1 lectrice, 1 post-doctorant, mais aussi 36 intervenants extérieurs (la plupart conservateurs du patrimoine). Les liens avec le monde professionnel de la culture et des arts sont visiblement entretenus. Chaque spécialité est pilotée par un responsable et 2 agents administratifs sont dédiés à la formation. Les étudiants disposent d'informations par le biais d'un site web et d'une brochure des enseignements identifiant les intervenants. Les concertations entre responsable, intervenants et étudiants sont en place dans la spécialité *Histoire de l'art : l'art contemporain et son exposition* du fait de l'organisation de projet d'exposition. Elles n'apparaissent guère dans les autres spécialités. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement et rien n'est dit de la représentation des étudiants hormis au Conseil de l'UFR. Ce point est à améliorer. Les modalités de contrôle de connaissance sont bien établies ainsi que les constitutions des jurys (les jurys sont composés de 2 enseignants-chercheurs (EC) en M1 et de 3 EC en M2) et leurs modalités de fonctionnement. L'usage des crédits (ECTS) est correctement appliqué. L'acquisition des compétences attendues est bien établie dans les fiches RNCP et Europass (à l'exception de la fiche RNCP *Préparation aux concours des conservateurs du patrimoine* obsolète), mais on dispose de peu d'informations sur le suivi de l'acquisition.

Les seules évaluations des enseignements sont réalisées par des enseignants volontaires (on ne nous donne pas leur nombre), ce qui est très insuffisant.

Le dossier est des plus succincts quant aux relations avec Abu Dhabi.

Résultats constatés

La formation est attractive et rassemble un grand nombre d'étudiants : 513 inscrits pédagogiques en 2016 dont 255 en M1 et 258 en M2. Les M2 à finalité professionnelle sont également attractifs comme en témoignent le nombre des candidatures traitées. Il est dommage que les taux de réussite ne soient pas calculés, ni la part des étudiants continuant en doctorat. Des enquêtes sont menées sur le suivi des diplômés, leurs résultats exploités et l'on ne peut qu'encourager les responsables de formation à poursuivre en ce sens. L'initiative d'un groupe d'*Alumni* dans la spécialité *Histoire de l'art : l'art contemporain et son exposition* est à encourager. Globalement, le taux d'insertion des diplômés dans le monde professionnel est satisfaisant, de l'ordre de 75 % après 30 mois dans les spécialités *Archéologie* et *Histoire de l'art*. Les autres spécialités sont plus spécifiques, notamment la *Préparation aux concours des conservateurs du patrimoine* dont les résultats sont honorables compte tenu du haut niveau exigé. Les réponses faites aux enquêtes menées par les responsables semblent montrer une assez bonne adéquation des objectifs affichés de la formation avec l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation riche et un encadrement de qualité.
- Une formation attractive.
- Un environnement d'étude et de recherche très favorable.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- La place faible des étudiants dans les différents conseils et l'évaluation des enseignements.
- La faiblesse de l'enseignement des langues.
- La faible part du numérique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est de grande qualité et est attractive. Il conviendrait que l'enseignement des langues, tout en maintenant une certaine diversité de choix, soit rendu obligatoire ; de même, la place du numérique devrait être renforcée. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à poursuivre dans la voie engagée en affinant encore davantage le pilotage de la formation, en mettant en place une véritable politique d'évaluation des enseignements et en développant le suivi du devenir des étudiants. L'amélioration de la culture de l'autoévaluation permettra à l'avenir de fournir des perspectives d'évolution de la formation étayée par l'ensemble des données ainsi récoltées et analysées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET LOGISTIQUE DES ÉCHANGES

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges* (GAELE) de l'Université Paris-Sorbonne constitue un ensemble de formations très diversifiées en termes d'objets et de finalités. Sept spécialités sont proposées dans des domaines très variés : l'alimentation (*Alimentation et cultures alimentaires* - ACA), l'aménagement et l'urbanisme (*Aménagement, urbanisme, développement et prospective* - AUDP), la culture et la patrimonialisation (*Culture, politique, patrimoine* - CPP), l'environnement et l'aménagement durable (*Environnement : dynamiques des territoires et des sociétés* - EDTS), les mondes arabes et musulmans (MAM), le développement durable des pays du Sud (*Mondialisation, dynamiques spatiales et développement durable des pays du Sud* - MDS) et le transport international ainsi que la logistique (*Transports, logistique, territoires, environnement* - TLTE). Chacune de ces spécialités dispose de son propre environnement et de ses partenariats internes (avec d'autres composantes de Paris-Sorbonne) ou externes (autres établissements). Les programmes ne s'appuient pas sur un tronc commun. Les enseignements sont pour l'essentiel assurés à l'Institut de géographie et au Centre universitaire de Clignancourt. Deux spécialités sont dupliquées à l'antenne de Paris-Sorbonne à Abu Dhabi (PSUAD) : EDTS - *Environment : dynamics of territories and societies* et AUDP – *Urban & regional planning* – (URP).

ANALYSE

Finalité
Il est difficile de déterminer une finalité commune à l'ensemble de ces formations, le dossier ne proposant pas d'élément synthétique à ce sujet. Il est davantage question de compétences que de métiers (chercheurs et cadres semblent être les seuls débouchés identifiés au niveau de la mention). C'est au niveau des spécialités que ces débouchés sont indiqués un peu plus précisément. Les finalités professionnelles et de recherche sont équitablement réparties (seules les spécialités CPP, MDS - et peut-être MAM - se distinguent par leur finalité exclusivement recherche). Le positionnement recherche pose question car le nombre de poursuites en doctorat est faible (données de 2012-2013). En termes de discipline, la géographie est évidemment dominante, mais plusieurs formations font également référence à l'aménagement et à l'urbanisme. Certaines spécialités sont plus ouvertement pluridisciplinaires, à l'instar d'EDTS. Au sein de la géographie, la géographie culturelle est largement représentée, en lien avec l'équipe de recherche support de la formation. L'aménagement, l'environnement et les transports viennent en complément. Les débouchés ne sont pas présentés dans le dossier, ce qui ne facilite pas la compréhension. Il faut se pencher sur les annexes (suppléments au diplôme et fiches RNCP - répertoire

national des certifications professionnelles) pour obtenir des informations plus précises.

Concernant les spécialités délocalisées à Abu Dhabi, *URP* a les mêmes objectifs que la spécialité parisienne (*AUDP*) à laquelle elle est associée. Cela semble être également le cas pour *EDTS*, mais les informations fournies par l'équipe pédagogique à ce sujet sont plus limitées. L'établissement parisien est correctement impliqué dans ces formations par l'engagement de quelques enseignants de l'Université (six pour chacune des spécialités) ; les heures de ces enseignants ne sont toutefois pas comptabilisées pour la spécialité *EDTS*.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier passe sous silence une partie de l'environnement à la fois partenarial et concurrentiel. S'il est exact que les spécialités *ACA*, *CPP* et *MAM* sont originales dans leur domaine par leurs approches, ce n'est absolument pas le cas des autres spécialités. L'autoévaluation est objective pour ce qui concerne la spécialité *AUDP*, soumise à la concurrence de nombreuses formations franciliennes équivalentes. En revanche, elle l'est moins pour les spécialités *EDTS*, *MDS* et surtout *TLTE*. On s'interrogera par exemple sur l'absence de toute référence au master *Transports, territoire et environnement* (TTE), de l'Université de Cergy-Pontoise (même centre de formation d'apprentis - CFA), pourtant monté en partenariat avec Paris-Sorbonne avec convention de co-habilitation ; l'ensemble des formations équivalentes de niveau master comme le master *Transports et mobilité* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (qui comporte un parcours fret et logistique) ou le très proche master *Transports Internationaux* offert par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont également passés sous silence. Il n'est donc pas correct de dire que cette spécialité « concerne un domaine où il n'y a pas d'autres formations de niveau master ».

Associé à l'école doctorale de géographie de Paris, le master *GAELE* est principalement adossé à une unité de recherche - UMR 8185 ENeC (Espaces, nature et culture) qui ne couvre que très partiellement les champs de la formation. Les spécialités *EDTS* et *MAM* intègrent également des chercheurs d'autres centres de recherche (*EDTS* : Agro-ParisTech, Muséum national d'histoire naturelle - MNHM ; *MAM* : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO).

Les coopérations et partenariats, extrêmement hétérogènes, sont formalisés au niveau des spécialités. On distingue quelques relations internationales plus ou moins officialisées par des conventions. Les plus suivies concernent la spécialité *AUDP* avec deux établissements italiens, deux établissements polonais et un établissement anglais. La spécialité *TLTE* se distingue par des partenariats pertinents formalisés avec des établissements d'enseignement supérieur professionnel comme l'École supérieure des transports (groupe ENOES) et l'Institut supérieur du transport et de la logistique internationale (ISTELI), dépendant de l'AFTRAL, pôle de formation Transport-Logistique regroupant écoles de jeunes et centres de formation d'apprentis ainsi que les centres de formation continue. Les spécialités *MAM*, *MDS*, *CPP*, orientées recherche, ne mentionnent aucune articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels.

Organisation pédagogique

Des unités d'enseignement (UE) optionnelles de spécialisation proposées en 3^{ème} année de licence préparent à l'intégration dans les différentes spécialités du master. En 1^{ère} année - M1, il n'existe pas de tronc commun entre les spécialités, ce qui implique une faible coordination et une organisation propre à chaque spécialité. Il existe des points communs comme l'importance du stage (obligatoire), de la recherche personnelle (avec soutenance d'un mémoire en 2nde année - M2) ou l'ouverture à la formation continue. Des réorientations sont possibles du M1 au M2 entre les différentes spécialités, mais l'absence de tronc commun questionne quant à la pertinence de ces réorientations. Seule la spécialité *AUDP* propose trois parcours distincts, les autres étant mono-parcours, avec un choix plus ou moins important de modules optionnels. La spécialité *TLTE* est ouverte à l'alternance en M2, ce qui implique une organisation adaptée avec cours en fin de semaine. L'intervention de professionnels extérieurs est réelle mais là encore très variable selon les spécialités. *AUDP* et *TLTE* se distinguent par la proportion élevée de ces derniers (une liste exhaustive des intervenants est donnée en annexe) et *AUDP* par l'importance des mises en situation professionnelles hors stages (ateliers).

Les langues étrangères sont présentes, au-delà des ressources proposées par l'établissement à l'ensemble de ses étudiants de master, par des modules d'enseignement disciplinaires en anglais (*ACA*, *AUDP*, *TLTE*), des enseignements d'anglais scientifique ou professionnel (*EDTS*, *TLTE*) ou des modules de langue vivante au choix (*MDS*, *MAM*). Les compétences additionnelles donnant lieu à certification sont moins répandues : diplôme d'université d'Arabe en partenariat avec l'INALCO pour la spécialité *MAM*, obtention du diplôme de l'ISTELI (transitaire-commissionnaire) pour les diplômés de la spécialité *TLTE* suivant des enseignements supplémentaires. Le numérique ne semble représenté que par la géomatique, dont la maîtrise est normale pour un master de géographie. La spécialité *CPP* y ajoute le montage audiovisuel, la conception de blogs et de sites Internet. De

façon très habituelle, les supports de cours, mais aussi les ressources bibliographiques, sont accessibles via une plateforme Moodle et un outil collaboratif en ligne est disponible pour les travaux collectifs.

La seule pratique pédagogique innovante identifiée est la pédagogie par projet, présente au sein de trois spécialités : *AUDP*, *CPP* et *EDTS*.

Les fiches RNCP sont de qualité, hormis la spécialité *EDTS* qui ne dispose pas de fiche tandis que la spécialité *MDS* propose une fiche beaucoup trop succincte.

Pilotage

Le master *GAELE* est sous la responsabilité d'un « directeur de mention », qui est la directrice de l'unité de formation et de recherche (UFR), ce qui peut sembler étonnant d'autant plus que la question du pilotage avait déjà été posée lors de la précédente évaluation menée par l'AERES. La spécialité *MAM*, adossée à plusieurs UFR (Géographie, Histoire, Philosophie et Langues, littératures et civilisations étrangères), compte un co-directeur par UFR partie-prenante. Le responsable du département de géographie, enseignant-chercheur en délégation pendant trois ans, est spécifiquement affecté à la coordination du master. Néanmoins, le pilotage effectif semble se faire au niveau des spécialités qui sont co-dirigées par deux enseignants-chercheurs (trois en *AUDP*). L'équipe administrative compte deux secrétaires pédagogiques, gérant respectivement cinq et deux spécialités.

L'équipe pédagogique est communiquée dans un tableau global, les enseignants intervenant dans plusieurs spécialités. Elle est particulièrement étoffée avec 25 professeurs, 13 maîtres de conférences, 1 Professeurs agrégés (PRAG) et 4 professeurs associés à temps partiel (PAST) attachés à l'UFR de Géographie (total d'heures assuré : 2 641h). S'y ajoutent des enseignants-chercheurs d'autres UFR de Paris-Sorbonne (21 professeurs, 21 maîtres de conférences, principalement en sociologie, histoire, philosophie, études arabes et hébraïques, MNHN) qui assurent un nombre non négligeable d'heures (1 013h), et des intervenants extérieurs concentrés sur 3 spécialités : *ACA* (27 % du volume horaire total), *AUDP* (31 %) et *TLTE* (63 %). Ces intervenants extérieurs exercent des fonctions professionnelles qui correspondent parfaitement aux enseignements qu'ils assurent.

La coordination au niveau de la mention semble surtout porter sur la coordination des plannings. Le dossier fait également part de quatre réunions plénières pour le master (à Paris et pour les spécialités délocalisées à Abu Dhabi) complétées par des réunions *ad hoc* au sein de chaque spécialité. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement *stricto sensu* et le conseil d'UFR ne peut en aucun cas constituer un substitut recevable. Il est par exemple très étonnant que les deux spécialités les plus professionnalisantes du master (*TLTE* et *AUDP*) n'en soient pas dotées compte tenu de la densité et de la qualité des intervenants extérieurs auxquels elles recourent. L'évaluation des enseignements par les étudiants fait également cruellement défaut : l'équipe de pilotage du master devrait se substituer à l'Université de Paris-Sorbonne qui « souhaite coordonner ce type de dispositifs » mais ne les met pas en place.

Les modalités de contrôle des connaissances, présentées de manière très succincte, permettent *a priori* d'évaluer dans quelle mesure les compétences spécifiques et génériques sont acquises par les étudiants, mais il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi de l'acquisition des compétences au sein de la mention. Le suivi des diplômés de chaque spécialité est assuré par l'observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours (OIPP) de l'Université, mais le détail des résultats n'est pas fourni. Les responsables des spécialités *ACA* et *TLTE* pilotent des enquêtes de suivi de l'insertion de leurs anciens étudiants. Cette démarche est à souligner, mais les résultats ne sont pas proposés dans le dossier.

Les spécialités *EDTS* à Abu Dhabi et *MAM* n'ont pas fourni d'annexe descriptive au diplôme. Le pilotage local aux Émirats Arabes Unis n'est pas explicité. Le rôle et la place des collègues des Émirats ne sont pas détaillés.

Résultats constatés

Les effectifs sont donnés globalement pour la mention mais inaccessibles au niveau des spécialités, ce qui est tout à fait regrettable. Le master bénéficie d'une certaine stabilité de la fréquentation étudiante puisque l'on compte entre 146 et 159 inscrits en M1, dont 75 à 80 % passent en M2. L'apport extérieur en seconde année est non négligeable puisqu'il représente 30 à 40 % de l'effectif total. S'y ajoute une dizaine d'étudiants pour chaque niveau (M1 et M2) de chaque spécialité du master délocalisé à Abu Dhabi. Le taux de validation du diplôme de master à l'issue du M2 est faible (65 % environ), ce qui ne donne lieu à aucune analyse de la part des rédacteurs du dossier.

Les informations sur le placement des diplômés sont lacunaires puisqu'elles ne portent que sur une promotion (2012-2013). Sur 68 répondants (représentant 60 % de la promotion sortante qui comportait 113 étudiants), 54

s'étaient insérés à 3 mois dans des emplois qui semblent en adéquation avec les objectifs de la formation. 3 étudiants avaient poursuivi leurs études en doctorat, ce qui semble très faible au vu des effectifs et de la vocation recherche affichée par certaines spécialités. Dans tous les cas, il est dommageable que les résultats soient donnés à l'échelle de la mention et non par spécialité. Il n'est ainsi pas possible de déterminer le degré de pertinence des formations prises individuellement ni leur adéquation au marché du travail.

Aucune donnée concernant les échanges internationaux ne permet de mesurer ces derniers. Le dossier ne comporte qu'une liste de conventions dont il est difficile de savoir si elles ont été activées ou non.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Corps enseignant très étoffé, aux spécialisations variées.
- Spécialités rares bénéficiant de ressources également rares à l'échelle du territoire français.
- Dédoublement partiel de la formation à Abu Dhabi.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la mention et des spécialités à revoir.
- Absence de conseil de perfectionnement et donc de formalisation des relations avec les milieux professionnels.
- Absence d'évaluation des enseignements et des spécialités par les étudiants.
- Pas d'analyse du devenir des diplômés et donc de la pertinence du positionnement des spécialités composant la mention.
- Faible taux de réussite en M2 et donc faible taux d'obtention du master.
- Dossier globalement lacunaire (renseigné essentiellement en annexes), malgré un grand nombre de pages

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le défaut de pilotage de la mention avait déjà été révélé dans le précédent rapport AERES d'évaluation de la formation. L'équipe pédagogique ne semble pas avoir suivi cette recommandation ce qui pourrait laisser à penser que la formation est en perte de vitesse depuis quelques années. Le présent dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de perspectives d'évolution, ni au niveau du master, ni au niveau des spécialités. Il est recommandé aux responsables pédagogiques de s'intéresser davantage au sort de leurs étudiants, tant durant la formation (suivi des acquisitions de compétences et de la progression globale, notamment au passage entre M1 et M2 ainsi qu'au cours de la seconde année marquée par un taux d'échec notable) qu'une fois le diplôme obtenu (taux d'emploi à différentes échéances, adéquation entre les emplois obtenus et les objectifs de qualification). Il serait également bon pour la formation de formaliser davantage ses relations avec les milieux professionnels correspondant aux différentes spécialités en mettant en place des comités de perfectionnement permettant de veiller à l'adéquation entre les contenus enseignés et les besoins en termes de compétences. Enfin, l'équipe pédagogique ne doit pas attendre que l'Université Paris-Sorbonne coordonne l'évaluation des enseignements par les étudiants ; elle doit la mettre en place sans attendre.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HISTOIRE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master d'*Histoire* propose 12 spécialités différentes : *Mondes antiques*, *Mondes médiévaux*, *Monde méditerranéen médiéval*, *Civilisations des temps modernes*, *Mondes contemporains*, *Histoire des faits culturels et religieux*, *Dynamique des systèmes internationaux*, *Armées, guerres et sécurité dans les sociétés de l'Antiquité à nos jours*, *Relations internationales*, *Mondes arabes et musulmans*, *Histoire-Anglais*. Des passerelles existent entre les différentes spécialités du master (à l'exception de la spécialité « Relations Internationales » qui obéit à des règles de recrutement propres).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairs et bien exposés. Ils présentent un certain nombre de caractéristiques spécifiques. En effet, en plus des compétences générales classiquement attachées aux masters d'histoire et de l'instance sur les quatre grandes périodes académiques (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), la formation met l'accent sur les faits culturels et religieux, les relations internationales, les armées et guerres et les mondes arabes et musulmans. Ce choix de privilégier certaines thématiques apparaît comme pertinent, d'autant plus qu'elles sont liées aux laboratoires de recherche rattachés à Paris IV. Les débouchés pour les étudiants sont ceux des formations à ce niveau : enseignement, recherche, métiers de la culture et du patrimoine, journalisme, etc. La nature des enseignements et leur organisation sont conformes à ces objectifs. Ceci s'explique en grande partie par l'offre large de spécialités, mais aussi par un certain nombre de partenariats académiques noués avec plusieurs établissements : l'École des chartes pour la spécialité <i>Civilisations des temps modernes</i>, l'Université de Panthéon-Assas dans le cas du double master <i>Histoire-Droit</i>, l'Université Pierre et Marie Curie afin d'offrir un séminaire de master commun sur l'histoire des sciences et des techniques, etc. Ces choix ont permis au master d'<i>Histoire</i> de dégager une identité certaine et visible.
Positionnement dans l'environnement
Le master bénéficie aussi de son adossement à plusieurs centres de recherches : Orient et méditerranée (UMR 8167), Centre Roland Mousnier (UMR 8596), Sorbonne-identités relations internationales, civilisations de l'Europe (UMR 8139), Centre de recherche en histoire du XIXe siècle (EA 3550), la fédération de recherche FED Histoire et archéologie maritime, sans oublier les Labex RESMED (Religions et sociétés dans le monde méditerranéen) et EHNE (Ecrire une histoire nouvelle de l'Europe). Ainsi ces laboratoires de haut niveau scientifique alimentent les

enseignements et permettent aux étudiants d'assister aux séminaires et de participer aux activités scientifiques.

Le master a développé des relations avec des institutions internationales : collèges universitaires franco-russes de Moscou et de Saint-Petersbourg, Institut franco-chinois de Suzhou de l'Université Renmin (2012-2016, échanges avec la Nanyang technological University, partenaire à Singapour de Sorbonne Universités, liens avec les universités brésiliennes. En Europe, le master s'appuie sur un réseau très dense de conventions *Erasmus*. On regrette que le dossier passe sous silence les modalités concrètes d'intervention dans ces collaborations.

Néanmoins, et c'est suffisamment rare pour être souligné, ces relations expliquent l'importance de la mobilité sortante (72 étudiants concernés dont 63 *Erasmus* en 2013, 63 en 2016 dont 53 *Erasmus*).

Organisation pédagogique

Le master s'organise sur quatre semestres permettant une spécialisation des étudiants et donnant toute sa place à la formation à la recherche (initiation en première année (M1), rédaction d'un mémoire en autonomie en seconde année (M2)) en cohérence avec les objectifs de la mention.

On ignore si le M1 est commun car le dossier n'est pas clair sur ce sujet mais on peut comprendre que les unités d'enseignement (UE) Méthodologie, Langue vivante, et Facultative sont mutualisées à la différence des UE de spécialisation. La structure générale apparaît donc classique. Le dossier n'expose cependant pas en détail les modalités de passage d'une spécialité à l'autre.

En ce qui concerne la professionnalisation, le master propose une préparation à l'agrégation d'histoire et aux concours de la fonction publique (grâce au soutien d'un professeur de droit public), mais on ignore si les cours sont crédités ; le parcours recherche-agrégation couvre toutes les spécialités ouvrant de fait la voie aux concours mais aussi, vu le niveau, à la poursuite en recherche. Des parcours ou des enseignements sont par ailleurs proposés aux étudiants pour adapter la formation à leur projet professionnel, comme un module optionnel « connaissance de l'entreprise ». Les stages lorsqu'ils existent ne donnent pas droit aux ECTS, ce qui est anormal. Certains parcours ou spécialités sont encore plus directement orientés vers la professionnalisation, comme le parcours *Histoire, communication, entreprises, affaires internationales* – HCEAI - au sein de la spécialité *Dynamique des systèmes internationaux* ou la spécialité *Relations Internationales* où les stages sont obligatoires ; ils sont optionnels pour les autres, ce que l'on peut regretter. Le service commun idoine de l'Université prend en charge l'accompagnement du projet professionnel, la recherche de stage et l'aide au premier emploi. Cet éventail (concours, recherche, professionnalisation) permet au master d'*Histoire* de répondre aux différents besoins des étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique semble suffisamment diversifiée. Le master est piloté par 2 enseignants responsables, issus des deux sections du conseil national des universités concernées (21 et 22). Les responsables de la mention sont proposés par le directeur au conseil d'UFR et travaillent en étroite relation avec l'équipe de direction. On aurait cependant souhaité connaître l'articulation des 12 spécialités, pour avoir une vue plus précise du pilotage.

Le conseil d'UFR joue un rôle essentiel dans le pilotage, discutant et votant les principales décisions pédagogiques. Il est composé de 12 élus enseignants, 10 élus étudiants, 2 élus administratifs et quatre personnalités extérieures. C'est donc une sorte de conseil de perfectionnement à vocation pédagogique, mais on peut déplorer l'absence de tout conseil de perfectionnement spécifique, qui aurait une activité différente de celle qui gère le quotidien de la formation (« Les enseignants se réunissent une à deux fois par an en assemblée générale pour discuter de l'actualité de la formation »). L'évaluation des enseignements par les étudiants ne devrait avoir lieu qu'en 2018 ; des prémices dans certaines UE ou séminaires sont de bon augure.

Les modalités de contrôle des connaissances sont en accord avec les attendus du master. Elles sont bien définies et connues de tous.

Résultats constatés

L'UFR a pu connaître une importante croissance de ses effectifs en master de 641 inscriptions administratives principales en 2012-2013 (340 M1, 301 M2) à 801 en 2016-2017 (489 M1, 312 M2). Cette augmentation est tout-à-fait pertinente. Elle traduit, semble-t-il, la reconnaissance de cette formation. Les taux de réussite en M1 varient entre 2012-2013 et 2014-2015 de 81 à 73 %, et en M2 de 79,5 à 82 %, ce qui est correct. Le dossier mentionne une analyse de ces chiffres par spécialité, mais sans donner accès à ces informations, pas plus qu'à l'analyse des variations observées sur les taux de réussite, alors que l'équipe elle-même déclare que le manque de dispositifs

d'aide à la réussite est une faiblesse.

La dernière enquête disponible en matière d'insertion professionnelle réalisée fin 2015 (cohorte 2012-2013) porte sur 301 étudiants. Seuls 138 ont répondu, ce qui n'est pas ridicule, même si c'est encore insuffisant pour affiner le suivi. 45 % des répondants déclarent être dans l'enseignement, et les autres emplois sont dits refléter la variété des métiers visés par le master, mais sur ce point encore les données sont absentes du dossier. En accord avec le dossier d'autoévaluation, on peut donc déplorer l'absence de données précises, exhaustives et récentes par spécialité.

Les données actualisées sur les poursuites en doctorat ne sont pas fournies. En 2013, on constate peu d'inscriptions en doctorat (10), ce qui est très faible par rapport aux chiffres d'inscription en master ; ce résultat n'est pas analysé au vu de la finalité de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre très fournie avec 12 spécialités différentes.
- Une ouverture internationale et vers la recherche très importante.
- Des objectifs de formation bien définis et clairement exposés.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Le manque de données précises et exhaustives quant au devenir des étudiants diplômés, et le faible nombre d'inscriptions en doctorat.
- Hormis deux exceptions, le caractère optionnel des stages, qui par ailleurs ne donnent pas droit à des crédits ECTS, contrairement à la législation en vigueur.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation du master d'*Histoire* est d'une grande richesse, tant du point de vue des spécialités proposées que pour les liens avec la recherche et les collaborations internationales dont les étudiants peuvent tirer profit. Ceux-ci, en venant de plus en plus nombreux s'y inscrire, confirment son attractivité.

Quelques améliorations sont prévues, notamment l'évaluation des enseignements. Cependant, cette formation ne pourra faire l'économie d'un véritable conseil de perfectionnement pour conduire une analyse des données chiffrées précises, exhaustives et récentes en particulier sur le devenir des étudiants diplômés. L'augmentation des effectifs devrait inciter l'équipe à être d'autant plus attentive à l'évaluation des enseignements, et au devenir des diplômés, gages d'une attractivité pérenne et du sérieux de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER INFORMATION ET COMMUNICATION

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Information et communication* du CELSA (Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) de l'Université Paris-Sorbonne s'inscrit dans le cadre particulier d'un double statut d'école interne et de grande école. Le cursus d'études fonctionne sous la forme d'un cycle de trois années débutant dès la troisième année de licence (L3). La mention comporte six spécialités à finalité professionnelle et une autre orientée recherche : *Journalisme* ; *Communication des entreprises et des institutions* ; *Management de la communication* ; *Marketing, publicité et communication* ; *Médias et communication* ; *Ressources humaines et communication* et enfin *Recherche et Développement en Sciences de l'Information et de la Communication*. Les deux années de master s'appuient sur des enseignements théoriques et professionnels dont les objectifs sont de former à la recherche par la recherche tout en assurant une spécialisation professionnelle de haut niveau relativement au parcours choisi.

La formation est dispensée en présentiel sur le site de l'école à Neuilly sur Seine, en formation initiale, en apprentissage, en formation continue et en validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE et VAP).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues et la finalité de la formation sont clairement explicitées, aussi bien en termes scientifiques que professionnels. Les objectifs sont l'acquisition des compétences escomptées dans les domaines de spécialité considérés (relativement aux différents parcours offerts) et l'accès à des emplois en accord avec les objectifs de la formation dans le parcours choisi. Les métiers visés, du fait de la forte spécialisation par parcours, sont précis, bien renseignés et correspondent bien à la formation. Les données sont adéquates par rapport aux enjeux scientifiques et professionnels envisagés pour chaque parcours. Les fiches RNCP sont jointes et correctement remplies par parcours-type.
Positionnement dans l'environnement
Au sein de l'Université Paris-Sorbonne, la mention master du CELSA et ses parcours sont bien identifiés du fait du statut d'école interne de ce centre. Les offres de formation des spécialités sont complémentaires et différenciées de celles en information-communication qui sont présentes en région parisienne (Paris-Diderot,

Paris13, Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis et Paris Nanterre). C'est également le cas au niveau de la COMUE Sorbonne-Universités. Pour le parcours *Journalisme*, un partenariat est établi avec l'institut français de la presse (IFP). Ces deux formations sont les deux seules écoles publiques parisiennes en journalisme et elles se sont engagées dans un travail complémentaire (conjoint ?) : les chercheurs des deux instances collaborent dans des projets communs par le biais des échanges entre deux laboratoires : le GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication, EA 1498) et le CARISM (Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaires sur les médias, EA 2293). La mention est également engagée dans plusieurs partenariats académiques existants au sein de l'Université Paris-Sorbonne, avec l'Université Pierre et Marie Curie, l'Ecole Nationale d'Administration (co-diplôme), l'école des mines d'Alès (co-diplôme), l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle Les Ateliers et le Centre Michel Serres pour l'innovation (double diplôme). L'implantation dans le tissu local des formations est donc excellente.

Au niveau socioprofessionnel, l'implantation du CELSA dans la région parisienne constitue un atout important puisque le bassin d'emploi est particulièrement riche et que les grandes entreprises médiatiques et agences de communication y sont massivement présentes. Ceci vaut également pour tout ce qui concerne la mise en place de partenariats professionnels locaux avec les entreprises, les associations ou les institutions, pour les stages, les projets ou encore l'apprentissage, et se traduit aussi par l'intervention de nombreux professionnels du secteur. Les liens avec l'environnement professionnel local sont donc forts et formalisés au niveau de l'école : le conseil d'administration du CELSA comprend des représentants des entreprises, des représentants des institutions de tutelle et se réunit 3 à 4 fois par an pour se concerter sur les choix pédagogiques. L'équipe pédagogique compte par ailleurs près de 400 chargés de cours professionnels et dispose d'un réseau direct (association des diplômés) ainsi que d'une chaire pour l'innovation (depuis 2007) qui tient le rôle d'interface entre l'école et ses publics.

Au niveau international, le CELSA est très dynamique. Pour exemples, la formation de deuxième année de master (M2) est ouverte en formation continue à Abu Dhabi, une double diplomation en *Journalisme* est également en négociation avec l'Université de la ville de New York (CUNY), en *Journalisme et Médias* avec l'Université Saint Joseph de Beyrouth et enfin en *Communication des entreprises et des institutions* avec l'Université Catholique de Louvain. En 2017, trois étudiants en parcours *Journalisme* ont obtenu en commun avec des étudiants de l'école de Journalisme de Berkeley le prix du Paris- Berkeley Fund. La mobilité étudiante, enseignante ou administrative est favorisée dans le cadre de ces partenariats.

Pour la recherche, la formation est rattachée au laboratoire du GRIPIC auquel appartiennent les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et assurent des enseignements en lien avec leurs recherches dont certaines réalisées dans le cadre de leurs partenariats à l'étranger. La formation à la recherche se fait en particulier dans la spécialité dédiée. Cependant, au terme de la formation, tous les étudiants de M2, quel que soit leur parcours, soutiennent un mémoire de recherche appliquée devant un jury.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs visés. Pour l'année de M1, elle se compose de quatre unités d'enseignement (UE) créditées à parts égales de 15 ECTS, trois d'entre elles sont dispensées par groupe de parcours et constituent le tronc commun. L'UE2 concerne la spécialisation professionnelle pour chacun des parcours de spécialité. L'année de master 2 se structure également en 4 UE dont deux de spécialité. Cette structuration permet d'approfondir progressivement les connaissances théoriques et du secteur professionnel en fonction du parcours (stage et mémoire) et permet une spécialisation professionnelle ou recherche avec, en M2, un parcours dédié.

La structure des enseignements par parcours est lisible et connue par les étudiants qui en sont informés dès leur entrée dans le cycle (L3). La formation est offerte en présentiel, en apprentissage, en formation continue, ouverte aux VAE et propose des dispositifs adaptés pour les étudiants en situation particulière.

La professionnalisation tient une place importante dans le cursus, notamment à travers les UE de spécialité, les projets et les stages (de 3 à 6 mois), mais également avec l'intervention de nombreux professionnels et des dispositifs pédagogiques axés sur la recherche par la recherche en appui sur des cas pratiques et des mises en situation. Tout au long du cursus les étudiants disposent d'un accompagnement pour l'élaboration du projet professionnel et d'un service dédié au stage et à l'insertion professionnelle. Des outils tels que l'association des anciens étudiants, un forum virtuel « carier center », et des ateliers animés par des consultants qui préparent aux entretiens favorisent la professionnalisation.

Le numérique fait l'objet d'une attention particulière en termes réflexifs sur la manière dont il affecte les métiers et les pratiques d'information-communication. Les étudiants sont formés à l'apprentissage et à l'usage de logiciels et de ressources en ligne, mais cela ne fait pas l'objet d'enseignements spécifiques en fonction des parcours de spécialité (l'usage des technologies variant selon les métiers visés).

L'ouverture à l'international est encouragée et soutenue. L'enseignement de la langue anglaise ainsi qu'une seconde langue au choix est offert. Certains enseignements sont dispensés en anglais. De plus, la formation accueille des étudiants étrangers (entre 13 et 19 selon les années, M1 et M2 confondus) à travers la mise en œuvre de programmes d'échanges, de séjours d'études (partenariats, conventions, ERASMUS) : en 2016-17 36 étudiants sont partis à l'étranger dans le cadre de ces programmes. Par ailleurs, les étudiants sont encouragés à réaliser leurs stages à l'étranger dès le second semestre de M1 et disposent de services dédiés pour faciliter et accompagner leurs démarches (en 2016, 16 étudiants étaient dans ce cas). L'école a une convention avec le comité départemental des conseillers de commerce extérieur de Paris (CCE) qui l'accompagne dans son développement à l'international.

Pilotage

La formation est assurée par 23 enseignants chercheurs titulaires (dont 9 professeurs des universités, 13 maîtres de conférences et 1 professeur certifié) qui gèrent une promotion d'étudiants, dont le total des effectifs est à la fois stable et conséquent : au niveau de la mention, 777 inscrits en 2017. La taille des promotions des parcours varie de 20 à 45 étudiants. L'équipe pédagogique compte par ailleurs 5 attachés temporaires d'enseignement et de recherche et 12 professeurs associés ainsi que plus de 400 professionnels qui interviennent par spécialité dans les parcours.

Le pilotage de la mention est particulièrement rigoureux et complexe du fait du statut spécifique du CELSA. Il repose sur des instances qui se réunissent fréquemment lors de conseils à différents niveaux: une réunion mensuelle des enseignants-chercheurs (veille au respect des procédures, à la cohérence de la mention) et des réunions hebdomadaires au niveau du comité de direction de l'école. Une fois par an, un conseil de département est organisé pour chaque parcours réunissant toutes les parties concernées dans l'objectif d'établir le bilan de l'année écoulée et d'envisager les moyens d'amélioration ; un conseil de mention de master permet de mettre en commun les réflexions issues des conseils de département ; un conseil de perfectionnement se tient au niveau de l'école. Enfin, un comité de direction de l'école est élargi une fois par mois aux responsables de parcours et aux délégués à la Chaire. La responsabilité des parcours est assurée par un enseignant-chercheur et une coordinatrice pédagogique qui sont en interaction constante avec les étudiants et les autres membres de l'équipe pédagogique.

Les programmes font l'objet d'une évaluation mixte des enseignements (enseignants et étudiants sont consultés) à travers une enquête par questionnaires anonymes qui servent de base aux travaux des instances de pilotage. Par ailleurs, des ajustements peuvent être opérés pendant la formation grâce à des points réguliers par évaluation orale à mi-parcours.

Les compétences de M1 et de M2 sont validées par un système de jury intermédiaire de semestre et de jury final. Les modalités d'examen sont variées (écrites, orales, individuelles et en groupes) et sont pensées en fonction du contrôle des connaissances et de l'acquisition de compétences, et ce autant en ce qui concerne la recherche appliquée que d'un point de vue professionnel. Il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences, mais le service des stages et d'aide à l'insertion permet une traduction des compétences dans les CV grâce à un accompagnement et une mise à disposition des référentiels des fiches RNCP.

Les étudiants bénéficient d'un dispositif d'aide à la réussite grâce à un accompagnement individuel assuré par les responsables et les coordinateurs pédagogiques, et à un « parrainage » par un tuteur étudiant, un membre de l'association des anciens étudiants et un professionnel. Un enseignement de mise à niveau est proposé pour les étudiants intégrant le cycle en master 2 ainsi qu'un SPOC (*Small private online course*) consacré aux fondamentaux des sciences humaines et sociales et des sciences de l'information et de la communication. Les étudiants ont la possibilité de changer de parcours entre le master 1 et le master 2.

Le recrutement se fait sur concours en début de cycle L3 et en M2, il a lieu en M1 seulement pour le parcours journalisme (par concours également). Le nombre de candidats n'étant pas communiqué, il n'est pas possible de connaître le taux de pression.

Résultats constatés

Le dossier ne fournit pas de données sur les taux de refus et d'échec aux concours par année de master ou par type de formation intégrée (formation initiale, formation continue, et apprentissage – diplôme universitaire, *master of business administration*) ou d'origine. On compte depuis 2012 entre 175 et 204 étudiants en M1 et de 599 à 655 étudiants en M2, compte tenu des entrées directes. Les taux de réussite sur ces mêmes années varient en M1 de 84 à 90 %, et en M2 de 62,6 % à 72 %. Les étudiants de M1 en formation initiale sont, pour les cinq parcours, issus de la troisième année de licence du CELSA.

Les enquêtes sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés se font par le biais du service dédié au stage et à l'insertion professionnelle trois mois après la diplomation, puis 23 mois plus tard. Le service commun universitaire d'information et d'orientation mène également une enquête à plus de 30 mois après la diplomation. Pour la spécialité *Journalisme*, l'enquête est menée six mois après la sortie de la formation. Il en ressort que l'insertion professionnelle des diplômés en formation initiale est rapide : plus de 70 % des répondants sont en poste trois mois après l'obtention du diplôme dans les domaines visés ; ils sont majoritairement dans des structures de moins de 50 salariés, plus de 75 % d'entre eux ont un statut de cadre et les contrats sont majoritairement des CDI. À 12 mois, le taux d'insertion est de 89 %. En formation continue, huit mois après la fin de la formation, plus de 70 % des étudiants répondants sont en poste. Tous les ans, des étudiants s'inscrivent en thèse (5 en 2017) et le CELSA finance une thèse par an.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une très bonne attractivité de la formation.
- Un accompagnement pédagogique et administratif de qualité.
- Une formation professionnalisante très efficace et à la recherche par la recherche.
- Une très bonne insertion du CELSA dans son environnement académique et non académique.

Principaux points faibles :

- Un manque d'institutionnalisation des doubles diplômes.
- Un manque de notification du nombre d'étudiants en VAE et VAP.
- Un manque d'indication sur le taux de pression et plus globalement de statistiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Information et communication* du CELSA Paris-Sorbonne est bien positionnée et cohérente dans le champ et dans l'offre globale de l'Université Paris-Sorbonne. Son ouverture à l'international est importante et bien accompagnée, reste à institutionnaliser les doubles diplômes. Le double statut d'école interne et de grande école du CELSA lui confère une spécificité dans l'offre nationale publique de formation. Les effectifs conséquents sont révélateurs de son attractivité. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont bons.

Les réflexions engagées au sein de cette mention sur les mutations des métiers touchés par le numérique devraient se traduire dans le futur par des modifications des contenus d'enseignement au sein des parcours.

Enfin, une étude des profils des candidats postulants, des admis et de leur formation originale pourrait offrir des éléments d'analyse intéressants en termes de connaissance des publics intégrant la formation, dont les étudiants en VAE et en VAP, notamment le M2, et par exemple pour le développement d'enseignements de mise à niveau.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Paris-Sorbonne forme les étudiants à la maîtrise parfaite de deux langues étrangères et à la connaissance de l'environnement économique et juridique des aires géographiques où sont parlées les deux langues choisies. Une déclinaison de la formation, spécifique aux spécialités choisies, est ensuite proposée. Quatre spécialités ont été habilitées pour le contrat précédent : *Gestion et commerce international* (GCI), *Affaires européennes* (MAE), *Coopération avec les pays en transition*, *Langue et entreprise*. Seules les deux premières ont fonctionné.

La formation est dispensée sur plusieurs sites parisiens (5ème, 17ème et 18ème arrondissements). Une formation délocalisée existe également sur le campus d'Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) et de Renmin (Chine), dans le cadre de la co-crédation de Paris-Sorbonne University Abu Dhabi et de l'Institut Franco-Chinois de Renmin.

ANALYSE

Finalité
Les deux spécialités du master <i>LEA</i> qui ont fonctionné pendant le contrat, <i>Gestion et commerce international</i> et <i>Affaires européennes</i> , ont une finalité professionnelle largement affichée dans le dossier présenté par l'établissement. Les compétences attendues à l'issue de la formation, tant pour le tronc commun que pour les spécialités, sont détaillées et cohérentes avec les objectifs annoncés. Les débouchés professionnels sont listés et concernent plusieurs spécialisations en commerce international. Il existe un annuaire des anciens diplômés. Si la poursuite d'étude en doctorat est mentionnée comme une possibilité pour les étudiants, les objectifs scientifiques de la formation ne sont pas précisés.
Positionnement dans l'environnement
Au sein de l'Université Paris-Sorbonne, le master <i>LEA</i> se distingue des autres formations car il propose l'apprentissage de deux langues et des disciplines d'application. Au plan régional, d'autres master <i>LEA</i> existent mais cette formation offre des spécificités fortes : un vaste choix de langues étrangères (14 langues), la pratique de l'anglais non obligatoire, la possibilité de réaliser deux stages longs d'un semestre chacun en première et deuxième année de master (M1 et M2) pour le parcours <i>GCI</i> et la possibilité de suivre ce même parcours en

alternance.

L'articulation avec la recherche mériterait d'être davantage développée. Dans la spécialité GCI, deux unités d'enseignement (UE) orientées recherche existent. En M1, les étudiants rédigent un mémoire d'analyses appliquées, dont le contenu n'est pas détaillé. En M2, ils assistent à des conférences mais on ne sait pas quel rendu ils en font. Dans la spécialité MAE, seul un mémoire de recherche non obligatoire est proposé. Il peut remplacer le stage de M1, mais on ne sait pas combien d'étudiants choisissent cette option qui peut se révéler contradictoire avec l'objectif professionnalisant du master. L'articulation avec les laboratoires de recherche n'est pas détaillée, et le dossier n'indique pas les sujets ou thèmes sur lesquels pourraient prendre appui les travaux des étudiants. Aussi, les possibilités de poursuivre une carrière dans la recherche universitaire sont peu mises en avant.

Les liens avec l'environnement socio-économique existent car les étudiants effectuent des stages ou bénéficient de la formation en alternance par le biais de l'apprentissage. Des conférences de professionnels sont également organisées de manière ponctuelle. Par ailleurs, on note qu'environ 20 % des étudiants du GCI obtiennent le certificat des conseillers du commerce extérieur, ce qui est une certification supplémentaire (obtenue sur la base de tests que font passer les professeurs). La dimension professionnalisante de la formation mériterait d'être davantage développée et formalisée compte tenu de l'affichage du master.

Au plan international, la formation en LEA est délocalisée à l'étranger sur le campus de Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), où elle propose un master en *international business and languages* (GCI IBL). Ce master est suivi principalement par des étudiants salariés : les cours se déroulent de 16 à 20 heures, cinq jours par semaine. Le dossier ne mentionne pas de chiffres concernant le nombre d'étudiants, ni la composition de l'équipe pédagogique.

La formation accueille également des étudiants de l'Institut Franco-Chinois (IFC) de Renmin (Chine), toujours dans le cadre d'une formation délocalisée (30 à 35 étudiants par an). Les étudiants effectuent la L3 et le M2 à Paris, alors que le M1 est mis en œuvre en Chine. Ils suivent en France la filière français/anglais/chinois. Des enseignants de l'Université Paris-Sorbonne effectuent des missions sur le campus de l'IFC pour y dispenser des cours.

La spécialité MAE accueille près de 30 à 50 % d'étudiants étrangers, mais sans que des coopérations ne soient formalisées. Les étudiants partent peu en mobilité d'études pendant la formation de master (15 % de la promotion CGI), mais, selon le dossier, ils ont très souvent réalisé une mobilité en L3. Cette faible mobilité est expliquée par la non-correspondance des formations proposées dans le cadre des échanges Erasmus. La mobilité est en revanche très fréquente dans le cadre des stages en entreprise. Cependant, aucun chiffre n'est communiqué, et les pays précis concernés par cette mobilité ne sont pas signalés.

Organisation pédagogique

Les deux spécialités du master bénéficient d'un tronc commun d'enseignements, composé de la pratique des langues et de conférences avec des professionnels. Tous les enseignements spécifiques aux spécialités sont séparés, et ce dès le M1 (les formations ont lieu sur deux sites et ont des calendriers distincts). Pour les deux spécialités, la progression pédagogique est réelle et bien construite. En revanche, il n'est pas fait mention de la possibilité pour un étudiant de changer de spécialité en cours de master. Par ailleurs, le dossier ne développe pas le lien entre enseignement et recherche.

La professionnalisation prend place dans la formation de plusieurs manières. D'abord, pour la spécialité CGI, par la mise en place de l'alternance, réalisée par près d'un tiers des étudiants. Ensuite, pour les deux spécialités par des stages et des projets qui correspondent à des mises en situation au sein de différents enseignements professionnels. Le stage bénéficie d'un nombre d'ECTS (*european credits transfert system*) important (entre 10 et 14 selon les parcours) pour les deux spécialités, tant en M1 qu'en M2. Les étudiants sont encadrés et accompagnés, tant pour la recherche du stage que pendant le stage, notamment par le service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle (SCUIOIP) et par l'équipe enseignante (un tuteur universitaire suit l'étudiant pendant le stage). Les fiches RNCP sont lisibles et bien renseignées.

Les étudiants ont plusieurs manières de se doter de compétences additionnelles utiles à leur professionnalisation : l'appropriation de ces compétences est proposée dans le cadre de la formation sous la forme d'options ou émane de l'étudiant (participation à la vie de l'association, aux journées portes ouvertes). Dans les deux cas, la formation crée des situations propices à l'acquisition de compétences additionnelles.

Plusieurs innovations pédagogiques sont présentes dans la formation (jeu de simulation en ligne, learning lab) qui méritent d'être développées.

Les suppléments au diplôme sont relativement complets. Il est cependant dommage de ne pas pouvoir

d'avantage individualiser et personnaliser la partie stage ou encore identifier le contenu des UE facultatives suivies.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont peu existants et fondés sur la volonté de l'étudiant de parler à un enseignant de ses difficultés.

S'agissant de la place de l'international, elle existe dans la formation en France par le biais de l'enseignement des langues étrangères et de cours de spécialité dispensés également en langue étrangère, et par la rédaction et la soutenance des mémoires qui se font aussi en langue étrangère. La mobilité entrante existe, la mobilité sortante également surtout pour la spécialité *CGI*, tant en études qu'en stage. Cependant, ces données ne sont étayées par aucun chiffre qui permettrait de se rendre compte de la réalité de cette situation.

Des procédures de validations des acquis professionnels (VAP) est proposée, mais seulement depuis 2006 pour un seul dossier, ce qui est relativement faible.

Pilotage

Le pilotage de la formation est organisé de façon rigoureuse. L'équipe pédagogique est équilibrée (professeurs des universités - PR, maîtres de conférences - MCF, professeurs associés à temps partiel - PAST) et bien complétée par des professionnels (dans des domaines importants, comme la gestion de projet, la communication, les politiques publiques, sur des volumes de 3 à 78 h). Les rôles et responsabilités sont bien répartis et fonctionnent. Il n'existait pas de conseil de perfectionnement pour le contrat passé, mais il devrait se mettre en place en 2017-2018, selon des modalités qui sont conformes aux attentes (rôle, composition et organisation).

L'acquisition de compétences spécifiques est au cœur des préoccupations de la formation. Les étudiants sont accompagnés de diverses manières (ateliers de recherche d'emploi, SCUIOIP, etc.). Un bilan de compétences est demandé à l'étudiant dans son rapport de stage.

La répartition des crédits européens (ECTS) entre les enseignements fondamentaux et les enseignements professionnels est assez équilibrée. Le stage bénéficie d'un fort nombre d'ECTS, ce qui confirme l'importance de la professionnalisation de la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas réalisée de façon systématique, ce qui impacte le pilotage.

Résultats constatés

S'agissant des effectifs, ils font l'objet de concertation chaque année au sein de l'équipe pédagogique. Le dossier signale une part importante d'étudiants étrangers (47 %) mais aucune information n'est communiquée sur la provenance géographique des étudiants, de sorte qu'il est impossible de constater s'ils proviennent ou non d'origines diverses, d'autant que le tableau des effectifs mentionne un grand nombre d'étudiants chinois. De même, il est indiqué qu'il y a beaucoup plus de candidatures que de places dans le master, mais aucun chiffre n'est fourni (et les conditions d'accès ne sont pas précisées). L'analyse du tableau des effectifs pour la spécialité *CGI* conduit à des interrogations : la baisse significative du nombre d'étudiants en M1 et la hausse du nombre d'étudiants en M2 depuis 2012 ne sont pas expliquées. Pour la spécialité *MAE*, les effectifs sont stables.

Le suivi des diplômés est organisé par l'Université via son observatoire. Un annuaire des anciens étudiants complète ces informations. Le taux d'insertion indiqué dans le tableau fourni (le citer) est très bon. Cependant, on ne connaît pas les emplois occupés par les répondants, et on ne sait donc pas s'ils correspondent aux fonctions et niveau de qualification attendus après un master LEA.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificités fortes de la formation qui la distinguent de certains autres masters LEA.
- Formation professionnalisante (nombreux stages et projets).
- Dimension internationale forte grâce aux formations délocalisées.

Principaux points faibles :

- Faiblesse de l'ancrage recherche malgré un potentiel scientifique et d'encadrement important.
- Pas de possibilité de changer de spécialité au sein du master.
- Si l'enquête sur le devenir des diplômés existe et est réalisée par le service de l'Université en charge de ces questions, les résultats ne sont pas analysés, ni pris en charge par le pilotage de la formation (qui pourrait chercher à en affiner certains points)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Les deux spécialités proposées au sein du master *LEA* de l'Université Paris-Sorbonne présentent de nombreux atouts. Elles visent des objectifs professionnels et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre. Les possibilités d'amélioration se situent principalement à deux niveaux. D'abord, si un tronc commun existe entre les deux spécialités, il serait intéressant de mettre en place des passerelles afin que les étudiants puissent se réorienter, au moins en M1. Ensuite, la dimension recherche du master reste faible. Sans être contradictoire avec l'affichage professionnel de la formation, il conviendrait de tisser davantage de liens avec les équipes de recherche associant les enseignants chercheurs intervenant dans le master. Un travail de mémoire professionnel pourrait être envisagé afin d'associer les deux dimensions.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université Paris-Sorbonne est une formation ayant comme objectif la poursuite d'études en doctorat ainsi que l'insertion professionnelle dans des métiers très divers. La mention regroupe neuf spécialités, lesquelles proposent parfois plusieurs parcours distincts eux-mêmes, répartis en finalité recherche et / ou professionnalisante. Les neuf spécialités sont *Allemand-Lettres modernes*, *Etudes anglophones*, *Etudes germaniques*, *Etudes romanes*, *Etudes sémitiques*, *Etudes slaves*, *Entreprises et Echanges internationaux (aire ibérique et latino-américaine)*, *Histoire-Anglais*, *Mondes arabes et musulmans*. Ces spécialités sont portées par plusieurs unités de formation et de recherche (UFR), chacune ayant un fonctionnement, une organisation et une offre propres.

ANALYSE

Finalité

Les enseignements, parfois mutualisés, répondent bien aux objectifs affichés. Ils s'articulent globalement autour de la recherche documentaire et de la production de documents et de résultats de recherche sous différentes formes (orales, écrites), ce qui est attendu d'un master de ce type. Certaines spécialités plus orientées vers les métiers du commerce ou de la culture / muséographie font l'objet d'enseignements plus précisément ciblés. Il est difficile de parler globalement d'une formation très protéiforme dont la cohérence n'est pas immédiatement apparente. Les débouchés annoncés (très larges) font parfois l'objet de masters ou de diplômes spécifiques (traduction, journalisme, diplomatie) qui pourraient être plus immédiatement recherchés par les étudiants.

Ce qui prime ici est le caractère généraliste de la formation, qui permet éventuellement de passer d'un métier à un autre dans une carrière. Les masters à finalité recherche ne forment à aucun métier en particulier mais confèrent des compétences qui permettront de travailler, à différents niveaux, dans ce vaste domaine. Le dossier reste évasif sur les débouchés réels. Le document « insertion et poursuite d'études par mention et spécialité de master » ne fait pas partie des très nombreuses pièces annexes au dossier présenté par l'établissement.

Positionnement dans l'environnement

Les multiples spécialités de la mention de master *LLCER* s'appuient sur plusieurs UFR et plusieurs équipes d'accueil (EA). L'adossement à la recherche est très satisfaisant puisqu'il est au cœur des formations (de la méthodologie à la production sous forme de mémoire, par exemple). Les parcours de certaines spécialités sont uniques en Europe, notamment du fait des co-diplomations bi- ou tri-nationales, d'autres sont uniques en France, et d'autres uniques en région parisienne. Les cas sont trop nombreux pour être détaillés : on peut citer sans prétendre à l'exhaustivité un parcours « Allemand-Philosophie » de la spécialité *Etudes germaniques*, une spécialité *Allemand-Lettres modernes* en co-diplomation avec Bonn, une spécialité professionnalisante de l'UFR d'études ibériques et latino-américaines (*Entreprises et échanges internationaux, aire ibérique et latino-américaine*) ou encore une spécialité professionnelle *CIMER (Communication Interculturelle et Muséologie dans l'Europe Rénovée)*. Globalement, il s'agit d'une formation d'un haut niveau de recrutement présentant une offre souvent originale. L'articulation entre licence(s) et master est soulignée.

La formation bénéficie de très nombreux échanges dans le cadre européen (programme Erasmus) et au-delà (par le biais de conventions). Beaucoup d'exemples sont donnés, mais on n'a aucune idée des flux entrants et sortants. La formation est également inscrite dans un certain nombre de partenariats institutionnels en France, avec des instituts d'enseignement supérieur et des institutions culturelles. Si les stages font classiquement l'objet de conventions formalisées, les relations avec les entreprises sont floues ou mal renseignées. L'entrepreneuriat et la vie en entreprise font l'objet d'enseignements dans certains parcours : cette orientation pourrait être généralisée.

Organisation pédagogique

La formation s'articule en enseignements transversaux communs, notamment en méthodologie de la recherche, et en enseignements spécifiques. Il est prévu une ouverture transdisciplinaire qui permet d'intégrer des éléments d'une formation dans une autre, au risque d'en complexifier grandement la logistique quotidienne. Il est également possible pour les étudiants de personnaliser sa formation au moyen d'options. La formation fait l'objet d'une spécialisation progressive, avec un quatrième semestre où le mémoire occupe une place prépondérante mais variable d'une maquette à l'autre. Les spécialisations ne sont pas toujours identifiées clairement.

La politique concernant les stages n'est pas très explicite, même si elle est censée être clairement présentée aux étudiants qui sont par ailleurs encadrés par des maîtres de stage et des enseignants. Les modalités de validation du stage (soutenance, langue du mémoire et de la soutenance, composition et diversité du jury, etc.) ne sont pas spécifiées.

La place donnée au numérique est assez minime (cours en ligne). Certaines pratiques innovantes sont relevées, comme un stage méthodologique en histoire reposant sur un échange entre le Centre Roland Mousnier et la Fondation Casa Medina Sidonia (FCMS).

Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont globalement bien renseignées, quand elles le sont : le dossier n'en compte que cinq. Les suppléments au diplôme sont de bonne qualité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée presque exclusivement d'enseignants chercheurs (au total 49 professeurs des universités et 120 maîtres de conférences, dont une large majorité en études anglophones et hispanophones et auxquels s'ajoutent plusieurs autres enseignants) ainsi que des intervenants extérieurs sur des enseignements de professionnalisation.

Le pilotage d'une telle formation est une entreprise complexe : elle est pilotée par un professeur, avec les responsables de chaque spécialité ainsi que les directeurs des UFR concernées. Chaque spécialité a son propre pilotage. Il n'y a pas de soutien administratif au niveau de la mention qui pourrait s'appuyer sur les secrétariats des différentes spécialités.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement formalisé en tant que tel : ce sont les conseils d'UFR qui en font office, contrairement aux dispositifs en vigueur. De même l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est ni formalisée ni systématique, malgré un dialogue que le dossier dit permanent. Le suivi de l'acquisition des compétences est clairement renseigné sur l'annexe descriptive à chaque spécialité.

Résultats constatés

Les effectifs renseignés sont globaux et non présentés par spécialité. On remarque une forte diminution puis une stabilisation des effectifs en M1 mais des taux de passage en M2 très faibles : parfois inférieurs à 50 % (2013-2014). En revanche, les étudiants de M1 sont rejoints par de nombreux apports extérieurs en M2, ce qui témoigne de l'attractivité et de la sélectivité des formations. Les effectifs de M2 sont très variables, oscillant de 197 (2016-2017) à 385 (2012-2013). Le taux global de réussite au diplôme oscille quant à lui entre 55 et 65 %, ce qui peut sembler faible et témoigner d'un accompagnement inefficace dans la réussite d'étudiants pourtant sélectionnés.

Les données concernant l'insertion professionnelle ne figurent pas dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre foisonnante suggérant des débouchés très variés selon les choix des étudiants.
- Adossement à des équipes de recherche variées et dynamiques.
- Large ouverture sur l'international et forte attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Offre hétéroclite regroupant des spécialités parfois très éloignées qui affaiblissent la cohérence de la mention ; l'arborescence générale de la formation gagnerait à être précisée.
- Pilotage nettement insuffisant.
- Dossier, pourtant épais, qui reste très lacunaire (absence de données portant sur l'insertion professionnelle par exemple) et émaillé de fautes d'orthographe.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LLCER* de l'Université Paris-Sorbonne offre le dénominateur commun des langues, littératures et civilisations d'aires géographiques diverses, pour des formations elles-mêmes très diverses, notamment dans leurs finalités. L'offre gagnerait à être réorganisée en deux pôles : métiers de la recherche ou métiers de la connaissance d'un côté et métiers du commerce international de l'autre, ce qui permettrait essentiellement d'alléger la structure.

Il s'agit d'une formation qui revendique l'excellence, mais dont le dossier laisse de nombreuses zones d'ombre.

Les modules existants de culture de l'entreprise et entrepreneuriat (création d'entreprise) pourraient être généralisés afin d'aider les diplômés à créer leur propre entreprise à l'issue de leur formation. Des efforts pourraient être menés pour renforcer le pilotage et la cohérence organisationnelle de la mention, comme la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LITTÉRATURE, PHILOGOLOGIE, LINGUISTIQUE

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Littérature, philologie, linguistique* (LPL) de l'Université Paris-Sorbonne propose un ensemble diversifié de formations qui concernent le domaine de la langue et de la littérature. L'objectif du master est l'acquisition de savoirs disciplinaires et de méthodologies techniques, qui sont pour partie partagés et pour partie distincts en fonction de la spécialité choisie. Ces spécialités sont au nombre de douze. Plusieurs d'entre elles sont co-accréditées avec d'autres établissements parisiens ; l'une d'elles est également proposée à Abu Dhabi. Certaines sont à finalité professionnelle, d'autres à finalité recherche. Les spécialités à finalité recherche sont au nombre de dix : *Allemand – Lettres modernes, Etudes médiévales : Littérature, textes et savoirs* (co-accrédité avec l'Ecole nationale des Chartes et l'Ecole Normale Supérieure), *Langue et informatique, Langue française, Lettres classiques, Linguistique, Littérature comparée, Littératures françaises, De la Renaissance aux Lumières* (co-accrédité avec l'Ecole Normale Supérieure et l'Université Sorbonne-Nouvelle), *Théorie de la littérature* (également co-accrédité avec L'Ecole Normale Supérieure et l'Université Sorbonne-Nouvelle). Deux autres spécialités sont à finalité professionnelle : *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel : lettres et multimédia* et *Langue française appliquée*.

ANALYSE

Finalité
La formation, qui entend être de haut niveau, vise à transmettre des savoirs disciplinaires et des savoir-faire techniques. Ceux-ci varient naturellement selon les spécialités, dont le dossier expose toujours clairement les objectifs et les contenus spécifiques. Un effort a manifestement été réalisé pour connaître précisément la trajectoire des étudiants à l'issue des différentes formations. Étant donné le nombre élevé de spécialités impliquées, il est normal que ces trajectoires soient diverses. Toutefois, c'est l'enseignement qui assure l'essentiel des débouchés (entre 48,5 et 67 % selon les années), suivi par le secteur de l'information et de la communication (environ 20 %) tandis que le pourcentage restant se répartit entre différents métiers du secteur tertiaire (principalement l'administration publique et les métiers de la culture). Un tronc commun, partagé par l'ensemble des spécialités, assure l'acquisition d'un socle de connaissances et confère une cohérence à la mention. Mais les responsables du master ont aussi veillé à la flexibilité du dispositif, en laissant aux étudiants la possibilité d'orienter eux-mêmes leur formation, d'aménager leur cursus en fonction de leurs objectifs et de se réorienter si nécessaire.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la mention varie selon les spécialités. Certaines spécialités, comme *Langue et informatique*, *Langue française*, *De la Renaissance aux Lumières*, ont peu ou pas d'équivalents. D'autres au contraire sont inévitables dans un tel master et entrent en concurrence avec des offres géographiquement proches : ainsi, une spécialité *Linguistique*, est offerte dans plusieurs universités parisiennes (Sorbonne-Nouvelle – Paris 3, Paris-Diderot, Paris 8 – Vincennes – Saint Denis, Paris 13) ; de même, il existe des formations concurrentes aux spécialités *Allemand – Lettres modernes* et *Langue et informatique* dans d'autres établissements, et *Lettres classiques* est aussi un master de l'Université Paris-Nanterre. Cependant, les formations du master LPL s'efforcent, de manière inégalement convaincante, de se distinguer de leurs voisines : ainsi, la spécialité *Langue et informatique* a choisi de mettre l'accent sur l'intelligence artificielle ; la spécialité *Allemand-Lettres modernes* sur la littérature. Une délocalisation à l'Université Paris Sorbonne Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) existe pour la spécialité *Langue française appliquée*. De six à neuf étudiants y sont inscrits selon les années. Un projet analogue de délocalisation pour la spécialité *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel* n'a pu aboutir.

Des spécialités sont co-accréditées avec des établissements prestigieux, comme cela a été indiqué plus haut, et cela contribue à les distinguer des autres offres. Les spécialités à visée professionnelle sont également bien positionnées : *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel* associe deux secteurs normalement disjoints dans l'enseignement universitaire ; *Langue française appliquée* unit réflexion sur la langue et enseignements sur la culture, les affaires ou l'ingénierie de l'information.

L'articulation des différentes spécialités entre la formation et la recherche passe par l'adossement de la partie pédagogique aux laboratoires et structures de recherche où interviennent les enseignants-chercheurs : équipes d'accueil (EA), unités mixtes de recherche (UMR), laboratoire d'excellence (Labex). Ces structures contribuent à la formation, ce qui permet d'offrir aux étudiants une initiation à la recherche qui est à la fois riche et de grande qualité.

Les relations avec le tissu économique et culturel existent ; dans plusieurs spécialités à visée professionnelle, des acteurs du monde socio-économique participent à la formation par des interventions ponctuelles ou régulières (*Métiers de l'édition et de l'audiovisuel*, *Langue française appliquée*, *Langue et informatique*). Quant aux formations à visée recherche, elles entretiennent inévitablement des relations plus modestes avec les acteurs de la vie socio-économique. Même dans ce secteur, toutefois, il existe des interactions avec les milieux de la culture, par exemple avec la Bibliothèque nationale de France (BnF).

L'ouverture internationale a été nettement accrue depuis la dernière évaluation par l'AERES. Des accords de co-diplomation ont été conclus avec l'Université de Bonn (pour la spécialité *Allemand – Lettres modernes*), l'Université Complutense de Madrid (pour la spécialité *Langue française appliquée*), l'Université d'Ottawa et l'Université de Moscou (pour la spécialité *Littératures françaises*). Les étudiants sont incités à profiter des accords (ERASMUS et autres) que la mention a signés avec divers établissements de onze pays. Un dispositif de « césure » entre M1 et M2 offre aux étudiants la possibilité de passer une année à l'étranger, non comptabilisée dans leurs années de master. Quelques-uns de ces accords de coopération prévoient des échanges d'enseignants.

Organisation pédagogique

La formation, qui s'efforce d'allier la cohérence et la souplesse, s'organise en quatre semestres (M1 et M2) de 30 ECTS chacun, et s'ordonne autour d'un tronc commun, le M1 étant en principe plus généraliste et plus chargé en enseignements. La distribution entre enseignements obligatoires et optionnels permet une individualisation des cursus bienvenue sans que les spécialités ne perdent leur cohérence. Les spécialités à finalité professionnelle alternent semestres de cours et semestres de stage (deuxième semestre de chaque année). Les spécialités orientées recherche proposent elles aussi quelques stages optionnels. On relève également que, dans ce secteur, le compte rendu d'une manifestation scientifique (journée d'études, colloque, séminaire doctoral), ou d'autres formes de participation à la recherche permettent de valider certains séminaires. Ceci offre le double avantage d'impliquer directement et personnellement l'étudiant dans la recherche et de limiter les risques de plagiat, qui sont loin d'être négligeables.

En ce qui concerne la place du numérique dans l'enseignement, les documents fournis donnent des informations sur le numérique comme objet d'étude et non comme instrument pédagogique. On ne peut toutefois manquer d'observer que plusieurs spécialités (*Langue et informatique* et *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel*) dispensent une formation poussée dans ce domaine ; qu'un « cours d'initiation aux humanités

numériques » est offert dans le « tronc commun » ; et que le Labex OBVIL (Observatoire de la vie littéraire), centré sur les humanités numériques, offre des stages aux étudiants du master en stage.

Le taux de réussite au diplôme est en hausse ; il varie actuellement de 51 % à 69 % selon la spécialité et le niveau. Plusieurs dispositifs d'aide ont été mis en place (stage de mise à niveau, suivi individuel, cours de langue pour non francophones...).

L'ouverture à l'international repose en outre sur les accords Erasmus habituels et sur des accords de coopération (délocalisation, co-diplomation...) qui ont été décrits plus haut. La formation a fait des efforts significatifs dans ce domaine, mais si l'on tient compte du nombre élevé d'étudiants inscrits et des différences importantes entre les douze spécialités, l'internationalisation doit pouvoir encore être développée.

Un enseignement de langue vivante est offert à tous les étudiants de la mention.

Pilotage

Le pilotage de la mention apparaît comme globalement satisfaisant, même si l'on imagine aisément qu'il n'est pas facile de gouverner une formation aussi diverse et qui rassemble des étudiants et des enseignants à la fois très nombreux et très différents à tous égards. L'équipe pédagogique qui est vaste inclut de manière pertinente des intervenants externes, surtout dans les spécialités à visée professionnelle où ils participent manifestement à la reconnaissance de la formation. Le pilotage du master est assuré par un comité composé des responsables de la mention, des spécialités et des UFR et se réunit au minimum deux fois par an. Les conseils d'UFR se prononcent sur les questions pédagogiques et disciplinaires ; des commissions restreintes d'admission fonctionnent par spécialité. Cette organisation est satisfaisante, bien qu'on puisse imaginer que le pilotage effectif soit confié à une commission prise à l'intérieur du Comité actuel et désigné par celui-ci pour alléger l'accomplissement de sa mission. Il serait également souhaitable que les étudiants disposent d'une représentation dans le Comité de pilotage de la mention.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, ce qui se comprend en considérant le nombre de spécialités du master. La scission de la mention qui est envisagée pour le prochain quinquennal, et qui semble en effet souhaitable, permettra peut-être de résoudre ce problème. Ce qui permettrait de mettre en place deux comités de perfectionnement.

Le suivi de l'acquisition des compétences est à la charge de l'équipe pédagogique sans portefeuille de compétences, mais un examen des modalités de validation enseignement par enseignement montre qu'elles sont conformes aux standards attendus.

Le point faible de l'ensemble concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est regrettable qu'aucune procédure de ce type ne soit mise en place de manière systématique. Une seule spécialité (*Métiers de l'édition et de l'audiovisuel*) s'y astreint de façon régulière.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation toutes spécialités confondues montrent un petit mais brusque tassement d'environ 10 % des nouveaux entrants à partir de 2014-2015. Ils s'établissent à 818 en M1 et 656 en M2.

Le détail des effectifs par spécialité n'est pas systématiquement indiqué, ce qui ne permet qu'une analyse partielle. Cependant l'attractivité de la formation est certaine, le nombre de nouveaux entrants dépassant les 800 (jusqu'à 895 dans les années considérées). Cette attractivité repose notamment sur le prestige de l'établissement et la richesse des parcours possibles dans les différentes spécialités. La proportion d'étudiants étrangers a connu une augmentation significative, passant de 23 % à 32 %, nettement au-dessus des moyennes de l'établissement.

Le taux de réussite est d'environ 70 % d'étudiants de M2 validant leur diplôme, mais rapporté au nombre d'entrants en M1, la proportion semble s'établir aux alentours de 50 % à 60 % d'étudiants qui s'inscrivent au master et achèvent la formation. Ces pourcentages (près de 50 % d'échec sur deux ans) ne peuvent être tenus pour satisfaisants, d'autant qu'il s'agit d'une moyenne, qui recouvre à l'évidence de fortes disparités. Pour le niveau M1, une augmentation du taux de réussite est toutefois constatée, passant de 51 % à 63 % pour les spécialités recherche et de 36 % à 51 % pour les spécialités professionnelles.

Le suivi post-formation est établi par trois enquêtes de l'observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours

(OIPP), qui donnent la situation des diplômés 27 à 30 mois après leur diplôme. Les enquêtes ne concernent pas les spécialités trop récemment créées comme *Théorie de la littérature* ni les spécialités dont les effectifs sont trop faibles comme *Allemand – Lettres modernes*. A ce dispositif s'ajoutent des données en provenance d'une association d'anciens étudiants de la spécialité *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel* notamment par le réseau LinkedIn. Cependant il est difficile d'imaginer que ces outils soient autre chose que des compléments, même s'il faut se féliciter de l'apparition d'associations d'« *alumni* ».

Un contingent d'environ 10 % à 20 % d'étudiants entre en doctorat après la formation. L'insertion professionnelle se situe entre 84 % et 89 % avec un salaire médian situé autour de 1800 euros. Les taux de satisfaction s'élèvent à 50 % en ce qui concerne l'utilisation des compétences acquises, ce qui est un résultat plutôt encourageant dans un contexte économique compliqué pour les Humanités.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La qualité générale de la formation, qui a une singularité incontestable dans le paysage des masters de lettres.
- Des partenariats diversifiés avec des institutions parisiennes prestigieuses et des partenaires étrangers de qualité.
- Un adossement de la formation à des laboratoires de recherche performants et reconnus.
- L'adaptabilité de la formation qui évolue et se transforme.

Principaux points faibles :

- Un taux d'échec important.
- Une hétérogénéité parfois excessive des spécialités regroupées sous le chapeau commun de la formation.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Des relations internationales pouvant encore être développées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une mention de master de très haute qualité, compétitive, attractive et qui occupe une place éminente dans le paysage institutionnel parisien. Sur le plan des programmes, il faut en effet, comme le rapport l'indique, préserver les spécialités dont les effectifs sont moindres mais qui ont une forte originalité, et un fort ancrage dans le tissu international comme la spécialité *Allemand – Lettres modernes*.

Le rapport signale notamment pour le prochain quinquennal un projet de scission entre le domaine des « sciences du langage » et celui des « lettres ». Une séparation (celle-ci ou une autre) est sans doute en effet souhaitable compte tenu de l'importance des effectifs et de la diversité présente. Il faudra veiller toutefois à ce qu'elle soit conduite sans affaiblir excessivement la transversalité qui est une des qualités de ce master.

Il conviendrait par ailleurs de se préoccuper réellement des questions de pilotage, en particulier pour réduire l'important taux d'échec et mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musique et musicologie* de l'Université Paris-Sorbonne se situe dans la continuité de la licence *Musicologie*, en organisant autour d'un tronc commun musicologique un socle de connaissances comportant sept parcours : deux à finalité recherche (*Musique et musicologie* d'une part, masters internationaux tournés vers l'Allemagne et vers l'Italie de l'autre), cinq professionnels : *Administration et gestion de la musique*, *Médiation de la musique*, *Interprétation des musiques anciennes*, *Direction de chœur*, *Musicien d'orchestre* (en partenariat avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt).

Cette subdivision traduit la diversité d'orientations professionnelles tantôt tournées vers la recherche musicologique (via des poursuites d'études en doctorat), tantôt tournées vers des démarches de type « recherche et pratique » destinées à des interprètes de haut niveau, tantôt nettement professionnalisantes. Chacune de ces formations ne s'adresse pas au même type de public : si les parcours à finalité recherche sont ouverts sans limite d'âge, celui dédié au métier de musicien interprète est destiné à de jeunes musiciens. Il est à noter que cette dernière formation, proposée pour la première fois en 2015-2016, est actuellement suspendue et que des négociations sont en cours pour une reprise en 2018-2019.

ANALYSE

Finalité
La diversité des formations et leur attractivité (entre 2012 et 2015, de 158 à 124 étudiants inscrits sur les deux années) témoignent de l'adéquation entre les possibilités d'orientations professionnelles et les cursus d'études proposés. On apprécie tout particulièrement l'équilibre entre des formations adossées à la recherche, d'autres tournées vers la mise en perspective de la pratique musicale et de sa théorisation (<i>Interprétation des musiques anciennes</i>, <i>Direction de Chœur</i>), d'autres enfin professionnalisantes tant pour les interprètes (<i>Musicien d'orchestre</i>) que pour les étudiants issus de la musicologie traditionnelle (<i>Médiation de la musique</i>, <i>Administration et gestion de la musique</i>). Les spécialités sont clairement décrites et leur déséquilibre en termes de fréquentation étudiante est justifié par l'équipe enseignante au nom du niveau d'excellence requis, en particulier pour celles à destination des praticiens musiciens. Si de nombreux débouchés professionnels sont évoqués, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la médiation, de l'enseignement ou du spectacle vivant, une étude des mutations à l'œuvre actuellement au sein du tissu professionnel pourrait s'avérer intéressante pour adapter les cursus à celles-ci. Chacune des spécialités, hors les masters internationaux, fait l'objet d'une fiche RNCP (répertoire national des

qualifications professionnelles) nettement détaillée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Musique et Musicologie* bénéficie d'un environnement particulièrement propice à l'instauration de collaborations institutionnelles, tant sur le plan régional, national que du point de vue des perspectives internationales. Celles-ci sont particulièrement détaillées, tant par le biais de co-diplomations dans les masters internationaux (avec les universités de Sarrebruck et Palerme), que dans le cadre du programme *Erasmus*. La mobilité étudiante est encouragée et des partenariats privilégiés avec les institutions européennes d'enseignement musical (Schola Cantorum Basiliensis, Conservatoire de Genève, Conservatoire royal de Bruxelles, etc.) apparaissent comme particulièrement cohérents vis-à-vis des formations de type « Recherche et pratique ». Parmi les innovations proposées, on notera en particulier un master délocalisé à Abu-Dhabi dont la dimension expérimentale fait office de laboratoire.

Enfin, sont mentionnés des accords avec des institutions majeures de la recherche telles que la BnF (Bibliothèque nationale de France), le CMBV (Centre de musique baroque de Versailles), le CNSMDP (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris) ou l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales), sans que leur nature soit précisée (« échange et collaboration en matière de formation et de recherche »). Par-delà ces collaborations, les liens avec les entreprises du spectacle vivant et/ou les acteurs majeurs des scènes musicales sont trop rapidement mentionnés et gagneraient à faire l'objet de présentations détaillées.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique fonctionne d'abord par le biais d'un tronc commun en 1^{ère} année de master (M1), décliné ensuite en parcours dont les contenus sont détaillés dans l'autoévaluation fournie au dossier d'une part, dans les documents annexes d'autre part. La mise en regard des objectifs pédagogiques, des contenus d'enseignements et des unités de validation témoigne d'une pertinence dans l'organisation générale, même si la grande diversité des parcours proposés nuit à la lisibilité globale de la formation.

Le master *Musique et musicologie* s'adosse fortement à l'Institut de recherche en musicologie (IReMus), ce qui renforce la cohérence des différents parcours. La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou par la validation d'acquis professionnels (VAP). La formation continue est à ce stade à l'étude. La diversité des formations génère une certaine difficulté, mentionnée dans le dossier, pour l'équipe administrative. Le dossier ne permet pas d'évaluer avec précision la présence des outils numériques dans les enseignements.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la mention est conséquente et diversifiée dans ses profils : 25 enseignants-chercheurs permanents, 6 professionnels associés (PAST). S'y ajoutent 22 professionnels issus d'autres institutions. Cela permet de couvrir une gamme étendue de contenus d'enseignement.

Les responsabilités du pilotage se répartissent entre professeurs et maîtres de conférences. L'implication d'enseignants-chercheurs engagés dans le programme IReMus autant que dans le pilotage de la formation constitue un atout.

Aucun conseil de perfectionnement n'existe à l'heure actuelle, seul un comité de pilotage – dont l'organisation n'est pas détaillée – est actuellement en cours de constitution. Le peu d'implication des étudiants dans le pilotage de la mention constitue une faiblesse qui ne semble pas encore comblée.

On ne dispose pas d'informations précises sur les modalités spécifiques de pilotage de la spécialité *Administration et gestion de la musique*, délocalisée à Abu Dhabi.

Résultats constatés

En dépit de son attractivité certaine et de cursus pédagogiques innovants, le master *Musique et musicologie* ne semble pas en mesure d'évaluer le taux et la nature de l'insertion professionnelle des étudiants issus de la formation. Peu d'éléments sont fournis dans le dossier, quelques chiffres parcellaires portent sur l'insertion et la poursuite d'études ; une réflexion en cours à ce sujet est mentionnée au sein des masters professionnels. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'analyse des effectifs inscrits traduit une réelle déperdition qui, là encore, n'est pas explicitée : en moyenne, moins de la moitié des étudiants inscrits en M1 poursuivent en 2nde année de master (M2) – rejoints par de nouveaux arrivants au sein du M2 qui maintiennent les chiffres à un niveau constant.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité manifeste de la formation.
- Diversité de parcours pensés « à la carte ».
- Modalités de formation innovantes (Recherche et pratique, parcours délocalisés, parcours internationaux).
- Liens resserrés avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec élevé en M1.
- Faiblesse du rôle des étudiants au sein des instances de pilotage.
- Manque d'analyses et de propositions dans le cadre de l'autoévaluation.
- Manque de données chiffrées et précises concernant l'insertion professionnelle des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Musique et musicologie* associe un enseignement fondamental reconnu à des formations diversifiées qui reflètent la pluralité des métiers de la musique. Le choix de modalités de formations innovantes – Recherche et pratique, parcours délocalisés, parcours internationaux, etc. – s'accompagne d'un respect des formations traditionnelles, menant à la recherche ou aux métiers de l'enseignement. En parallèle de ce cursus pédagogique manifestement réussi, il importe désormais de réfléchir aux enjeux professionnels à venir, enjeux qui passent par une analyse effective de l'insertion professionnelle des diplômés – qualitative et quantitative –, ainsi que par une place accrue donnée aux processus d'autoévaluation dans lesquels les étudiants auraient un rôle à jouer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement(s) : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Philosophie, le master de *Philosophie* de l'Université Paris-Sorbonne (Sorbonne Université au 1er janvier 2018) est une formation de plain-pied avec l'actualité de la recherche dans tous les principaux champs de la discipline : *Philosophie politique et éthique* ; *Esthétique et philosophie de l'art* ; *Logique, philosophie de la connaissance et des sciences* (Lophisc) ; *Histoire de la philosophie, métaphysique, phénoménologie*. A ces différentes spécialités, destinées à devenir des parcours dans le prochain contrat, s'ajoutent une nouvelle spécialité *Mondes arabes et musulmans*, ouverte en 2016, et deux spécialités professionnelles ouvertes en 2nde année (M2) : *Conseil éditorial et gestion des connaissances* et *Métiers des entreprises*. Cette dernière spécialité est issue du projet Phoenix, conçu auparavant pour rapprocher les études supérieures littéraires du monde de l'entreprise, et se déroule en formation continue. Les cinq spécialités non professionnelles du parcours préparent les étudiants à la poursuite d'études au niveau du doctorat et/ou aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Les diplômés acquièrent également des compétences susceptibles de diversifier leurs débouchés, notamment dans les domaines des concours de la fonction publique, des métiers de l'art et de la culture, des ressources humaines et de la communication d'entreprise. Cet éventail largement ouvert de spécialités est unique dans le paysage universitaire français, et constitue, pour les étudiants internationaux, un pôle d'attraction important.

ANALYSE

Finalité
Les finalités pédagogiques et professionnelles de la formation sont clairement exposées. On note cependant le rôle décisif de la formation dans la préparation aux concours de l'enseignement (excellent taux de réussite des étudiants issus du master à l'agrégation et au CAPES – certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ; cet objectif annoncé dans le dossier n'apparaît néanmoins pas strictement formalisé dans l'organisation de la formation. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour les spécialités Lophisc et <i>Mondes arabes et musulmans</i> sont manquantes (ainsi que l'annexe au diplôme pour cette dernière). Le master affiche un taux d'insertion professionnelle de 100 % dans les deux spécialités <i>Conseil éditorial et gestion des connaissances</i> et <i>Métiers des entreprises</i>, signe évident de la réussite de cette expérimentation originale sans équivalent, ce qui est remarquable.

Positionnement dans l'environnement

L'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) en tant qu'école interne de l'Université envoie des étudiants dans le master de *Philosophie* pour compléter leur formation disciplinaire. Ceci montre que le master recherche en philosophie ne prépare pas seulement les étudiants aux exigences du concours de l'agrégation : il accompagne l'entrée dans le métier d'enseignant en philosophie en apportant des compétences disciplinaires indispensables aux étudiants de l'ESPE.

L'adossment aux équipes de recherche est concrétisé par une participation obligatoire aux séminaires de recherche pour trois des spécialités du master (*Histoire de la philosophie, métaphysique, phénoménologie ; Philosophie politique et éthique ; Esthétique et philosophie de l'art*).

La formation tire tout le parti de son positionnement au cœur d'un environnement régional privilégié et s'illustre par des partenariats avec différentes écoles et établissements d'enseignement supérieur régionaux (HEC, Université Pierre et Marie Curie – UPMC - pour la spécialité *Lophisc*, École du Louvre pour la philosophie de l'art, École normale supérieure - ENS-Ulm -, École polytechnique, sans que les modalités formelles et matérielles de l'« accueil » soient davantage précisées).

Le positionnement international du master constitue cependant un point faible et à améliorer : le rapport ne mentionne pas d'accord ou de partenariat avec des universités étrangères. La mobilité entrante et sortante est étonnamment faible pour une formation de cette qualité (bien que, en ce qui concerne la mobilité entrante, elle soit favorisée par un suivi individualisé des tuteurs spécialement en charge du suivi des étudiants étrangers).

Organisation pédagogique

L'offre de formation se compose d'un enseignement en présentiel à base de séminaires d'enseignement/recherche. La présence des deux spécialités professionnelles constitue l'une des spécificités de la formation, même si elle risque d'en compromettre la lisibilité et la cohérence. A noter une certaine hétérogénéité entre les différentes spécialités qui n'ont pas du tout la même organisation pédagogique.

Les spécialités de recherche comportent en première année (M1) des enseignements de tronc commun obligatoires qui visent à fournir aux étudiants un socle commun de connaissances. Le reste de la formation, en M1 et puis en M2 propose à la fois des enseignements disciplinaires et une initiation à la recherche, qui aboutit à la rédaction d'un ou deux mémoires de recherche selon les parcours. Suite à une recommandation formulée par l'AERES lors de la précédente évaluation, la formation a introduit des passerelles entre les spécialités, afin de faciliter la réorientation éventuelle des étudiants. Les deux spécialités professionnelles sont dispensées sur l'année de M2 et comportent de nombreux enseignements assurés par des professionnels. Le dossier fait état d'une insertion professionnelle de 100 % des diplômés, mais ne fournit pas de détails sur la nature des emplois occupés. La spécialité *Conseil éditorial et gestion des connaissances* comporte un stage obligatoire de six mois en entreprise, qui donne lieu à un rapport et à une soutenance, mais on ne dispose pas d'informations précises concernant la place et l'importance du stage ou de l'expérience en entreprise dans la spécialité *Métiers des entreprises*.

Le cursus comporte l'apprentissage d'une langue étrangère ; les unités d'enseignements (UE) de traduction et commentaire des textes philosophiques ont lieu dans la langue concernée (anglais ou allemand). Dans le cadre des séminaires de recherche proposés en M2, certaines conférences sont dispensées en anglais et la formation envisage, pour le prochain contrat, que certains enseignements soient également dispensés en anglais, dans un souci d'internationalisation.

Pilotage

La formation est pilotée par le responsable de la mention et les responsables des spécialités qui forment le « conseil de master ». Le « conseil de master » n'inclut ni de représentants des étudiants, ni de personnalités extérieures et ne peut être assimilé à un conseil de perfectionnement. Par ailleurs, les enseignements ne font pas l'objet d'une évaluation par les étudiants, dont l'avis ne semble donc avoir aucune influence sur l'évaluation et le pilotage de la formation.

Les modalités d'évaluation sont claires et connues des étudiants. Il n'y a pas matière à mettre en place un suivi d'acquisition des compétences dans les spécialités traditionnelles en dehors ou en plus du suivi de l'élaboration du mémoire, qui est effectivement évalué. Les compétences sont évaluées, en revanche, dans les deux

spécialités professionnelles.

Les effectifs de la formation sont régulièrement suivis. Répondant à un avis de l'AERES, la direction de la formation a mis en place une procédure stricte de recrutement dans les différentes spécialités du master.

Résultats constatés

Les effectifs sont considérables et en progression, quoique non constante, depuis le début du précédent contrat (417 inscrits en 2012-2013 ; 444 inscrits en 2015-2016). La progression du taux de réussite n'est, elle, pas évidente : le taux a nettement chuté en M2 en 2015 par rapport à l'année précédente, pour le même nombre d'étudiants inscrits (79 % de réussite au M2 en 2013-2014 et 65 % en 2014-2015). L'analyse n'est malheureusement pas produite. La spécialité *Métiers des entreprises* a vu ses effectifs croître régulièrement sur les trois premières années du contrat (14, 18, puis 23 étudiants, chaque inscription reposant sur l'existence d'un contrat de pré-embauche par une des entreprises partenaires et partie prenante de la formation).

Les indications fournies sur la poursuite d'études en doctorat ne sont pas exploitables : le tableau fourni en annexe donne pour seul chiffre 8 étudiants (immédiatement) inscrits en doctorat après l'obtention du master, pour l'année 2013. On ignore pourquoi les autres années ne sont pas renseignées, on ignore également quel est le nombre des contrats doctoraux de l'établissement et de la discipline issus de la formation, chiffre qui mériterait sans doute d'être connu.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La qualité de l'équipe pédagogique et la reconnaissance au niveau national et international de la formation.
- L'intégration de la dimension professionnelle (avec le rôle déterminant du master pour la préparation au concours de l'agrégation de philosophie, et avec les deux spécialités professionnelles) assure aux étudiants des perspectives d'insertion professionnelle réelles et concrètes.
- La taille et l'attractivité de cette formation, comme son rôle central et éminent dans le contexte national, constituent pour la formation elle-même une garantie de stabilité.

Principaux points faibles :

- La place des deux spécialités professionnelles au sein de la formation pose des problèmes de cohérence dans la structure globale de la mention.
- L'autoévaluation n'offre pas une vue suffisamment détaillée et comparative sur les différentes spécialités.
- L'absence de suivi significatif de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés.
- L'absence de toute enquête auprès des étudiants et l'absence des représentants des étudiants dans le comité de pilotage de la formation.
- Les partenariats internationaux semblent assez peu développés eu égard au rayonnement et à la très forte attractivité de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les informations fournies par le bilan et en annexe ne permettant pas d'apprécier le succès respectif des différentes spécialités, il est relativement difficile de formuler pour celles-ci des recommandations pertinentes. D'après le dossier, la maquette qui sera présentée pour la période 2019-2023 ne diffèrera que très légèrement de la maquette actuelle (mis à part la transformation des spécialités en parcours et l'introduction d'enseignements en langue étrangère). Cette décision ne semble se baser que sur « le ressenti de l'équipe enseignante ». La mise en place d'un vrai comité de perfectionnement et la réalisation d'enquêtes auprès des étudiants pourraient certainement faire émerger des pistes d'amélioration et de transformation. Il serait notamment souhaitable de

réfléchir sur la place des deux spécialités professionnelles au sein de la mention, qui ne semble se justifier actuellement que par le souci de diversifier les débouchés professionnels des diplômés, mais dont on a du mal à saisir l'articulation avec la philosophie et les autres spécialités proposées.

La création de Sorbonne-Université au premier janvier 2018 ouvre semble-t-il des perspectives très intéressantes d'élargissement de la spécialité *Logique, philosophie de la connaissance et des sciences* aux étudiants scientifiques de l'UPMC — dans la continuité, d'ailleurs, de ce qui a été mis en place en licence (double licence et parcours majeure/mineure). Il reste à se saisir de cette opportunité. Il est également recommandé de mettre en place un conseil de perfectionnement. Il est enfin suggéré de mettre en place, en coordination avec les ingénieurs bibliothécaires de la bibliothèque de la Sorbonne, une procédure de dépôt des meilleurs mémoires dans l'application Dumas, ce qui profitera aux étudiants et à la formation tout entière.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* de l'Université Paris-Sorbonne est une formation généraliste en première année de master (M1), avec une spécialisation en seconde année (M2). Deux spécialités sont proposées : *Actions, normes, économie et politique* à finalité recherche et *Chargé d'études sociologiques : conseil, enquêtes, évaluation* à finalité professionnelle. Ce master a pour objectif de former des professionnels de la sociologie, en vue d'une insertion professionnelle ou d'une entrée en doctorat. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sociologie et informatique pour les sciences sociales de Paris-Sorbonne et du département de sciences sociales de l'Ecole normale supérieure (ENS) Paris-Saclay.

Les enseignements ont lieu sur le site de la Maison de la Recherche, rue Serpente (Paris 6ème arrondissement).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées pour chacune des deux spécialités du master, et les contenus des enseignements, ici présentés minutieusement, permettent de les acquérir. Les compétences personnelles et professionnelles visées ne sont pas détaillées dans le dossier, mais le sont dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournies. Ces fiches RNCP sont par ailleurs bien renseignées et permettent de constater que les objectifs correspondent bien à la formation et à chacune des spécialités du master. De même, les emplois escomptés et les employeurs potentiels sont précisés dans les fiches RNCP, et paraissent en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements. La spécialité <i>Chargé(e) d'études sociologiques : conseils, enquêtes, évaluation</i> est également dispensée de manière délocalisée à Paris Sorbonne University Abu Dhabi. Les enseignements y reprennent la structure de la formation dispensée à Paris, complétée et adaptée pour répondre aux caractéristiques socio-économiques et aux besoins spécifiques locaux, des étudiants comme des secteurs de professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

Les enseignements du master *Sociologie* sont assurés dans l'unité de recherche et de formation (UFR) Sociologie et informatique pour les sciences sociales (SISH) de l'Université Paris Sorbonne et au sein du Département de sciences sociales de l'ENS Paris-Saclay. Cela permet à l'UFR SISH de proposer un cursus complet de sociologie de la licence au doctorat. A l'image de la plupart des masters locaux, régionaux et nationaux, cette formation est généraliste et propose une finalité recherche et une finalité professionnelle.

Ce master est adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) associant l'établissement, d'une part, avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour le Groupe d'études des méthodes et de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS, UMR 8598), et, d'autre part, avec l'École normale supérieure Paris-Saclay, les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Paris Nanterre, Évry-Val-d'Essonne et le CNRS pour l'unité mixte de recherche Institutions et dynamique historique de l'économie et de la société (IDHES, UMR 8533).

Cet adossement permet la mise en œuvre d'une solide formation par la recherche, avec des enseignements épistémologiques et méthodologiques en quantité suffisante et la production de travaux personnels de recherche (cf. infra). Une poursuite d'études en doctorat de sociologie peut ainsi y être préparée, bien que le document ne comporte pas d'éléments sur les liens avec une ou des écoles doctorales de l'établissement, ou sur les effectifs d'entrée en doctorat les années passées.

Le master est également en articulation avec son environnement socio-économique: une quinzaine de professionnels interviennent dans la formation (principalement les divisions d'études des ministères, la Caisse d'allocations familiales) et des partenariats sont noués pour offrir aux étudiants des opportunités de stage. C'est tout particulièrement le cas d'une convention avec l'Atelier d'Urbanisme Parisien et la ville de Paris, qui permet d'associer les étudiants de M2, spécialité *Chargé d'études sociologiques*, à la réalisation d'enquêtes au sein des quartiers prioritaires de Paris.

La mobilité à l'international est encouragée et en croissance: il y a 6 à 8 départs en Erasmus chaque année, essentiellement en M1 ; en outre, des stages sont possibles à l'étranger (surtout pour le master à finalité professionnelle). Une enseignante responsable accompagne les étudiants dans leurs démarches, et des négociations sont en cours pour développer de nouvelles possibilités d'échange. Les mobilités entrantes sont également assez nombreuses: sont accueillis, chaque année, 4 ou 5 étudiants Erasmus ainsi que des étudiants hors programme Erasmus. La qualité du suivi et de l'accompagnement des mobilités entrantes et sortantes est à souligner.

Organisation pédagogique

Le M1 est organisé en tronc commun pour les deux spécialités de la mention. Une spécialisation est établie pour le M2, avec des maquettes spécifiques pour chacune des deux spécialités, en cohérence avec les objectifs de chacune d'entre elles. L'organisation pédagogique est très lisible. Les modalités d'enseignement sont classiques et équilibrées entre cours magistraux et travaux dirigés. Les fiches RNCP sont fournies en annexe du dossier et sont précises. En revanche, le dossier ne comporte aucune information concernant des dispositifs d'accueil et de suivi pour des étudiants ayant des contraintes particulières, ni sur la possibilité d'effectuer la formation en validation des acquis de l'expérience (VAE). Le supplément au diplôme détaille les compétences acquises, mais le suivi de ces compétences n'est pas formalisé au travers d'un portefeuille des compétences.

Dans ce master, la formation à la recherche et par la recherche est centrale : enseignements épistémologiques et méthodologiques présents chaque semestre, un mémoire de recherche avec soutenance en M1 (pour tous) et en M2 (uniquement pour la spécialité recherche). La professionnalisation fait elle aussi l'objet d'une attention tout au long de la formation, et ce pour les deux spécialités du master : interventions en cours de différents professionnels, conférences de professionnels, mises en situation, etc. Un stage est obligatoire pour la spécialité professionnelle, il est encadré et évalué. Ses modalités et son organisation sont précisées.

L'utilisation du numérique est traditionnelle, avec des enseignements proposant des formations aux usages des outils numériques et des instruments de travail collaboratif en ligne, ce qui est fréquent dans les masters de sociologie. Un enseignement de langue anglaise est dispensé en M1 et il est regrettable qu'il ne soit pas poursuivi en M2, d'autant plus que, par ailleurs, les mobilités entrantes et sortantes des étudiants sont fréquentes et bien organisées.

Pilotage
L'équipe pédagogique est bien diversifiée, mais souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs (trois professeurs et six maîtres de conférences). Elle est toutefois complétée par des chercheurs et des enseignants-chercheurs des laboratoires d'adossment, d'autres composantes de l'université (informatique), de deux personnels enseignants du second degré affectés dans le supérieur (PRAG), d'une ingénieure de recherche et d'une quinzaine de professionnels. Leur niveau de compétences est en adéquation avec la formation, mais le dossier n'indique pas la répartition des heures d'enseignement entre enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs. Le dossier ne comporte pas les éléments sur les modalités de sélection des étudiants à l'entrée du master, sur la composition et le fonctionnement des jurys, sur la répartition des tâches pédagogiques ou encore sur le nombre et les modalités de réunion de l'équipe. Seuls les enseignements dispensés par les professionnels font l'objet d'un questionnaire d'évaluation auprès des étudiants mais il est à noter sa généralisation prévue à l'ensemble de la formation en 2018. Enfin, rien n'indique la mise en place d'un comité de perfectionnement ou d'autres modalités de mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation et d'ouverture d'espaces formalisés de dialogue avec les étudiants.
Résultats constatés
Les données disponibles étant très parcellaires, il est difficile d'établir une analyse des résultats constatés, d'autant plus que la moitié d'entre elles concerne les masters <i>Philosophie</i> et <i>Sociologie</i> dont l'analyse des résultats était malheureusement auparavant confondue. On peut toutefois noter des effectifs importants en M1 au regard de la taille de l'équipe pédagogique : 79 entrants en 2014-2015 et 62 en 2015/2016. Les effectifs du M2 sont en augmentation (31 inscrits en 2014-2015 et 54 en 2015-2016), ce qui s'explique probablement par une meilleure réussite en première année. Cependant, les informations concernant les taux de réussite, les taux d'abandon, le taux de diplômes en emploi, la qualité de l'insertion professionnelle, le taux de poursuite en doctorat, ne sont pas fournies. Signalons toutefois que les responsables du master travaillent avec l'organisme de l'université en charge de ces questions pour améliorer les informations relatives aux effectifs et au suivi du devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation attractive, bien structurée et d'un très bon niveau pédagogique.
- Un adossment à une recherche dynamique.
- Une bonne articulation avec l'environnement socio-économique dans le secteur des chargés d'études.
- Une politique dynamique de mobilité internationale (entrante et sortante).

Principaux points faibles :

- Absence de langue vivante en M2.
- Un manque d'informations concernant les taux de réussite, les taux d'abandon, le taux de diplômes en emploi, la qualité de l'insertion professionnelle, le taux de poursuite en doctorat.
- Faible pilotage institutionnel de la formation (peu de procédures formalisées d'auto-évaluation et d'association des étudiants à la démarche).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie* de l'Université Paris Sorbonne est une formation disciplinaire solidement structurée et organisée, malgré un relatif sous-encadrement en enseignants-chercheurs dans la 19e section (sociologie démographie) du Conseil national des universités. Afin d'être dans une démarche d'amélioration continue, il paraît important de mettre en place un comité de perfectionnement et d'impliquer les étudiants dans le pilotage de la formation. Une langue vivante doit également être intégrée à la maquette des spécialités du M2. Enfin, les lacunes en termes d'informations sur les effectifs, les taux de réussite, l'insertion professionnelle sont connues des responsables, et leur travail pour améliorer ce point est à souligner.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur des évaluations des formations

Présidence
TEL 01 44 27 33 50

Paris, le 11 avril 2018

21 rue de l'école de Médecine
75006 Paris
presidence@sorbonne-universite.fr

sorbonne-universite.fr

Monsieur le Directeur,

Nous avons lu avec beaucoup d'attention l'ensemble des rapports que le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur nous a faits parvenir. Si nous nous réjouissons de l'impression très positive qui se dégage de cette évaluation, nous prenons bonne note des remarques qui sont formulées au sujet des différents champs. Nos propres observations concernent le suivi des étudiants, le pilotage des formations ainsi que la mobilité internationale.

La réussite et le suivi des étudiants, avant, pendant et après leur passage par Sorbonne Université constituent une priorité absolue des équipes pédagogiques et administratives. Si les outils utilisés peuvent être insuffisants, il n'en reste pas moins que l'établissement s'est engagé dans une démarche proactive pour mieux répondre à une nécessité devenue incontournable. La création de la nouvelle université est l'occasion de généraliser les bonnes pratiques. Le tutorat, déjà mis en place à la faculté des lettres et à la faculté de médecine, constitue l'un des objectifs clairs de la faculté des sciences. Un meilleur suivi des étudiants, qu'il s'agisse de leur poursuite d'étude ou de leur insertion professionnelle, doit être réalisé en poursuivant les efforts considérables déjà entrepris pendant le contrat précédent. Il faut aussi désormais que les informations calculées par les services centraux redescendent vers les UFR ou les départements de formation pour que les équipes puissent s'interroger sur leur attractivité et leur efficacité à former puis insérer les étudiants. Il arrive aussi que les chiffres disponibles ne soient pas exploités ; dans ce cas, les enseignants-chercheurs doivent apprendre à mieux utiliser les données statistiques qui leur sont fournies par l'administration.

L'une des difficultés rencontrées par l'université concerne des taux de réponses parfois faibles obtenus par les services en charge de l'insertion professionnelle et du suivi des anciens étudiants ; ils sont aussi très variables selon les formations, ce qui empêche d'avoir des données significatives à partir desquelles travailler. Les deux anciens établissements peinaient à maintenir le contact avec leurs diplômés. C'est pourquoi la création de Sorbonne Université s'est accompagnée du lancement d'un projet audacieux concernant les *alumni*, ce qui devrait permettre d'améliorer la transition entre le monde étudiant et le début de la vie professionnelle des diplômés.

Les rapports soulignent à plusieurs reprises des incertitudes quant au mode de pilotage de certaines formations. À la faculté des lettres, les conseils de perfectionnement n'ont pas été mis en place de manière durable. Les différentes mentions et UFR se trouvent en effet dans

une situation délicate, car un modèle de conseil viable n'a pas encore été trouvé. Comme on l'a rappelé à plusieurs reprises dans les rapports, les conseils d'UFR constituent le niveau le plus naturel pour aborder les problèmes éventuels rencontrés dans une formation. Une partie de leurs séances sont vouées à l'amélioration de l'offre de formation, au règlement de certains problèmes rencontrés par les étudiants, les personnels administratifs et/ou les enseignants. En faculté des sciences, les conseils de perfectionnement permettent à des personnalités du monde socio-économique de participer aux réunions ; en faculté des lettres, ces personnalités sont déjà incluses dans les conseils d'UFR, où elles ne viennent que très rarement. Dans la période qui s'ouvre, il faudra peut-être réfléchir à la mise en place de ces conseils en commençant par les mentions qui intègrent plusieurs UFR (Lettres modernes, LLCER...).

Les équipes pédagogiques et administratives ont à cœur de s'adapter aux changements intervenus sur le marché du travail mais aussi sur l'offre de formation disponible pour les étudiants à Paris et en Île-de-France. C'est ainsi qu'il faut comprendre le développement des doubles filières, souvent pensées en rapport avec l'insertion professionnelle des étudiants. Tel est le cas par exemple de la double licence « Art-Droit », en collaboration avec Paris 2 Panthéon-Assas qui ouvre des débouchés multiples, depuis avocat spécialisé jusqu'à directeur de galerie d'art, en passant par régisseur d'œuvres d'art ou chargé d'études en ingénierie culturelle. Tel est le sens aussi des évolutions amorcées pour le futur contrat quinquennal à la faculté des sciences et ingénierie. Dans le cadre du dispositif majeure-mineure, la création de mineures « métiers » dispensera des enseignements développant les compétences spécifiques à un domaine professionnel tandis que l'année de L3 proposera une alternance université / entreprise, sous statut d'apprentissage. Il est à noter que certaines des remarques émises par les évaluateurs rejoignent les analyses faites par les équipes : quelques formations vont être abandonnées (la LP « Métiers du livre », la LP « Métiers du Bâtiment » entre autres), et certains intitulés vont être remaniés pour être plus lisibles.

Enfin, à Sorbonne Université comme dans d'autres établissements, le statut des licences professionnelles est problématique. Le rapport souligne que leur pilotage est complexe, mais il est lié à l'organisation même de la formation, en raison notamment de l'intervention des CFA. La forte attractivité de certaines formations renforce la sélection à l'entrée, ce qui permet de ramener vers l'université des étudiants de très bon niveau, ayant pourtant parfois échoué en L1 ou L2, et s'étant ensuite dirigés vers des BTS ou des IUT. Une fois replacés dans une logique de réussite, ces étudiants ne souhaitent pas forcément s'arrêter à la fin de la licence. Les raisons qui les poussent à rester dans le système d'enseignement supérieur plutôt que de s'insérer sur le marché du travail sont multiples, et incluent aussi bien une inquiétude face à la conjoncture que l'espoir d'améliorer les conditions de leur recrutement deux ans plus tard. Cependant, il est difficile d'envisager qu'une université décourage des étudiants qui en ont le potentiel de poursuivre leurs études. C'est sans doute sur la nature même de la licence professionnelle qu'il faut s'interroger.

Enfin, la mobilité internationale a été pointée comme une faiblesse, notamment à la faculté des sciences. Il est vrai que les équipes pédagogiques regrettent que si peu d'étudiants osent partir passer un ou deux semestres à l'étranger. Consciente de ce problème, Sorbonne Université s'est engagée dans un travail de fond pour faciliter ces séjours. Ceci constitue une priorité, notamment en matière de bourses d'aide à la mobilité.

Malheureusement, si deux millions d'euros avaient été demandés dans le cadre de l'appel à projet Nouveaux Cursus à l'Université (PIA3), l'ANR a spécifiquement demandé que cette somme soit exclue du budget soumis lors de l'obtention de 13 millions d'euros accordés au projet « Nouvelles licences à Sorbonne Université ». Il va donc falloir chercher d'autres sources de financement. Le dynamisme de l'établissement en matière de partenariats internationaux (naissance de l'alliance stratégique « 4EU », avec les universités d'Heidelberg, Varsovie et Prague au printemps 2018) est une façon de faire face à ces exigences. Le déploiement d'enseignements en anglais est une autre réponse apportée à ces questions. La préparation du nouveau contrat quinquennal (2019-2023) a permis une réorganisation de certains programmes internationaux, pour améliorer la pratique de la langue anglaise dans les UE disciplinaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de toute ma considération.


Jean Champaz
Président de Sorbonne Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)